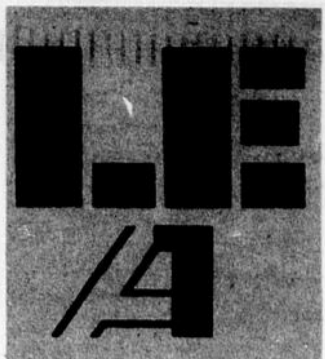


Cette semaine

dans Kamouraska,
L'Islet-Est et L'Islet-Sud



LE PEUPLE

COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER B

Mercredi 20 février 1980

40 cents

Ste-Perpétue connaît maintenant ses lacunes au niveau commercial B-8

Salon de l'Artisanat à La Pocatière B-4

Le Comité des projets pour personnes âgées adopte deux résolutions importantes B-6

A Sept-Iles, Steve Therrien récolte l'or, l'argent et le bronze B-22



SOUVERAINETE-ASSOCIATION N'EGALE PAS SEPARATISME. Selon le député de Vanier et président du caucus des députés du Parti Québécois de la région de Québec, M. Jean-François Bertrand, la souveraineté-association est le contraire du séparatisme. Cette déclaration, M. Bertrand l'a faite devant les membres du Club Lions de St-Jean-Port-Joli. A sa gauche, on peut reconnaître le président du Club Lions, M. Guy Thibault.

(G.G. Peuple-Courrier)

Un groupe d'employés du Centre des Services sociaux de La Pocatière débraie

B-5

St-Omer adhérera au site d'enfouissement sanitaire de L'Islet-Sud B-9

Le groupement forestier de l'Islet Inc.: formule, réalisations et projections 1980-81 B-7

Gendron double sa majorité

(C.M.) Le député libéral sortant de Kamouraska-Rivière-du-Loup, Rosaire Gendron, a fait mordre la poussière une deuxième fois et de façon plus brutale encore que le 22 mai dernier à son plus sérieux rival, le créditiste Charles-Eugène Dionne.

Fort de quelque 18,136 voix contre environ 12,486 pour C.E. Dionne, Gendron fait plus que doubler sa majorité qui était de 2,767 lors du précédent scrutin.

Le candidat Conservateur Yvan Dionne vient au 3ième rang avec 1,449 voix, suivi de Mario Bédard de

L'Union Populaire avec 387, puis de Andrée-Constance Lapierre et Raymond Guay, tous deux du Parti Rhinocéros, qui ont obtenu respectivement 327 et 318 voix.

Il faut toutefois préciser qu'au moment où nous avons obtenu ces chiffres du bureau du président d'élection de Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. Louis Blanchet, il restait encore deux polls à rentrer sur 240. Les résultats vous seront donnés plus en détails dans notre prochaine édition.

Les employés de Bombardier paraphent une nouvelle convention...

...pendant que la compagnie poursuit ses négociations aux U.S.A. B-3



LINDA 1ERE, REINE DU CARNAVAL DE LA POCATIERE. Après plusieurs minutes de suspense savamment entretenu par le maître de cérémonie, M. Jacques Deschênes, la représentante du duché des sportifs, Linda 1ère accédait à la royauté, en présence de plus de 400 de ses sujets. Même si elle semble triste sur cette photo, il n'en demeure pas moins qu'elle était très heureuse de son sort. Autre texte et photo en page 4-B.

(G.G. Peuple-Courrier)

C'est une Invitation

Le Club de Motoneige Etoie d'Or Inc, de Ste-Perpétue tiendra sa journée sportive le 24 février, au Club même. Divers jeux surprises seront organisés pour les gens d'âge mur et les plus jeunes ainsi qu'une partie de sucre. C'est à ne pas manquer.

Dimanche 24 février à St-Marcel, journée sportive. Au programme tournoi de hockey Bantam, rallyes de motoneige, se skis, de raquettes, courses au trésor; tout ça sera suivi d'un souper au bouef à la Salle municipale et durant la soirée on couronnera la Reine du Carnaval 79-80. Bienvenue à tous.

CERCLE DE FERMIERES ST-JEAN PORT-JOLI. On demande aux dames fermières de remarquer que nous avons ajouté au concours du mois: fleurs en tissus au choix de l'exposante (4). Sac à souliers, matière et technique au choix. Nous avons oublié de vous le dire à la réunion. Merci. La secrétaire.

AGE D'OR ST-JEAN PORT-JOLI. La soirée mensuelle de l'Age d'or aura lieu samedi le 23 février à l'Ecole St-Jean. L'orchestre le "Trio Lord". Cordiale bienvenue à nos clubs voisins. Bienvenue à tous.

Une compétition surprise de motoneige sera accessible à tous, dimanche le 24 février au Club L'Escale de St-Pamphile. Votre habilité, votre souplesse et votre participation seront fortement appréciés. L'inscription débutera à 12:00 heures. Pour informations 356-3458 ou 356-3700 ou 356-3666.

Dans les cadres de la journée sportive de St-Adalbert, tournoi de ballon-balai mixte, dimanche le 24 février. Inscription avant vendredi le 22 février à 18:00 heures, au numéro de téléphone 356-3642.

Les fondeurs intéressés à la compétition de ski de fond qui se tiendra à St-Pamphile, dimanche le 24 février sont priés de donner leur nom à M. Fernand Ouellet, Dominique Pelletier et au Club L'Escale et de se présenter pour 9:30 hres.

Samedi le 23 février, on dévoilera le nom du plus bel homme de la région lors de la soirée dansante sous la responsabilité de l'orchestre The Family Stars, qui se

déroulera à la Salle municipale de St-Pamphile.

Les Joyeux Promeneurs Inc., de St-Marcel organise une course aux trésors en motoneige et en automobile samedi premier mars. Les inscriptions se feront à l'Hôtel Pelletier à 13:30 hres. Cette course sera suivie d'un souper canadien à l'Hôtel Pelletier à 17:30 hres et d'une soirée disco avec prix de présence.

Assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil 6860 (Ste-Perpétue, Tourville et Ste-Félicité) mercredi le 20 février 1980 à 8 heures au sous-sol de l'Eglise de Ste-Félicité. Rendez-vous en grand nombre il y aura cérémonie des cendres.

Il y aura initiation au 1er degré des candidats du Conseil 6860 de Ste-Perpétue, dimanche le 24 février 1980 à 19 heures au Couvent de Ste-Perpétue. Les parrains faites-vous un devoir d'être présents avec vos candidats. On vous attend en grand nombre pour cette 1ère étape de nos futurs Chevaliers.

On vous invite à un tournoi de 500 à la Chaumière du Port Inc., le 27 février 1980. Les inscriptions auront lieu à 7:30 hres le soir. Il y aura de magnifiques trophées à gagner. Bienvenue à tous.

PATINOTHON AU TROIS-SAUMONS. Il y aura patinathon au Trois-Saumons, samedi soir, le 23 février 1980, à 19 heures 30. Ceux qui veulent y participer doivent s'adresser à Lucie Robichaud, à 598-3847 pour l'inscription ou à la patinoire du Trois-Saumons, à 598-9107. Bienvenue à tous.

TOURNOI DE 500. Il y aura tournoi de 500, le dimanche 24 février prochain, à l'Hôtel Ste-Anne, de La Pocatière. Inscription sur place, à compter de 13 heures. Bienvenue aux amateurs de cartes.

Dans le cadre du carnaval d'hiver de Rivière-Ouelle, une soirée dansante se tiendra le samedi 23 février prochain, à la Salle du Tricentenaire, à compter de 21 heures. L'Orchestre Provencher fera les frais de la musique.

Les Cadets de l'air, Escadrille 761, de La Pocatière, organisent une grande soirée récréative pour le dimanche, 24 février prochain, à 20 heures, au sous-sol de la Cathédrale. De nombreux prix de présence sont à gagner. Bienvenue à tous.

St-Damase, Club de Cerf dimanche le 24 février course d'accélération pour toutes les motoneiges de trail. Aucune machines modifiées ne sera acceptées. Inscription se fera au Club entre midi et 1:00 hres. Bienvenue à tous.

le petit débrouillard

Expériences scientifiques pour jeunes de 7 à 77 ans

Ainsi font les siphons

par le professeur Scientifix

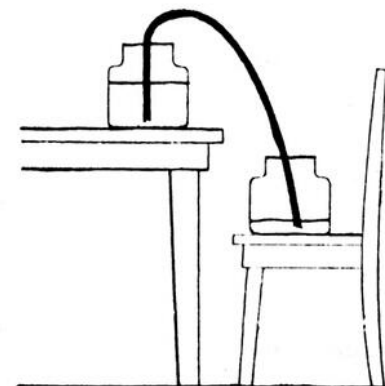
Cette semaine, nous allons faire une expérience pour comprendre le fonctionnement des siphons. Vous aurez besoin de deux grands contenants, d'un tube d'environ 60 cm de long, et d'eau. Avant de commencer, parlons d'eau!

L'eau étant un matériel souple qui se déplace et prend toutes les formes voulues, il est facile de l'utiliser pour démontrer un phénomène physique. Celui qui est illustré par le siphon est la constance des niveaux de tout liquide.

Les Egyptiens se servaient de ce principe pour faire les bases de leurs monuments (pyramides) de façon parfaitement horizontale. Si le terrain était en pente, on creusait une tranchée dans laquelle on versait de l'eau. Le fond de la tranchée devait être à la même profondeur partout. La surface de l'eau étant toujours au même niveau, il est facile de vérifier l'exactitude du niveau du sol creusé.

C'est la force de gravitation de la terre qui est responsable du phénomène. Tout liquide est porté à descendre au niveau le plus bas (comme les rivières qui s'écoulent vers la mer) jusqu'à ce que toute la masse de l'eau soit au même niveau. Ainsi, si l'on penche un verre d'eau, l'eau demeurera horizontale.

Placez un seau d'eau (ou un grand pot) sur une table. Prenez un autre seau ou contenant vide assez grand (au moins de la grandeur du contenant sur la table si vous ne voulez pas faire de dégâts!) et placez-le sur une chaise ou un tabouret. Plongez le tube dans



le seau d'eau, en plaçant l'extrémité près du fond. Accroupissez-vous près du contenant vide et, avec votre bouche, aspirez l'eau juste assez pour qu'elle s'engage dans le tube hors de la chaudière. Placez ensuite l'extrémité par où vous avez aspiré dans le récipient vide. Vous verrez alors l'eau passer d'un contenant à l'autre, justement à cause de ce que l'on a expliqué plus haut.

Si vous désirez poursuivre l'expérience, faites varier la dénivellation entre les deux pots, et calculez le temps que ça prend pour vider le pot. Vous verrez alors si la dénivellation entre les deux pots influence la vitesse de déplacement de l'eau.

(Préparé par le Service Hebdo-science à partir d'une "Fiche d'expérimentation" du Conseil de la jeunesse scientifique)

croc l'oeil

KAMOURASKA — L'ISLET EST — L'ISLET SUD

La Journée Sportive du Carnaval des Lions de St-Pamphile fut un succès. La participation des équipes de Tourville et Montmagny a été très appréciée. La collaboration offerte par le Hockey Mineur Local de St-Pamphile et le Club de Patinage les Pointes de Diamants est la principale cause de la réussite de cette activité. Un merci aux arbitres de ces parties amicales et à tous ces bénévoles des groupes précédents, continuez votre magnifique travail.

Les gagnants du tirage du hockey mineur de La Pocatière du 10 février dernier sont: 400\$, M. Raymond Coulombe, St-Pamphile; 100\$, M. Gilles St-Laurent, La Pocatière. Pour le tirage du 17 février, les

heureux gagnants furent: M. Valmont Lizotte, 400\$ et Mme Thérèse Robitaille, 100\$.

Parlant du hockey mineur, on ne saurait passer sous silence l'excellent travail accompli en fin de semaine dernière par les organisateurs du troisième tournoi provincial midget de La Pocatière. Messieurs, nous vous tirons notre chapeau.

Les rumeurs se font de plus en plus pressantes quant à la fermeture possible du magasin Lasalle, de La Pocatière. Au bureau chef de Montréal, on nous a déjà affirmé qu'il n'en était pas question, mais...

UN GARS PAYANT

à consulter
pour la prospérité
de votre commerce

BUREAU 856-1514

RESIDENCE 856-4853

POUR LA REGION DE
LA POCATIERE
ST-JEAN PORT-JOLI
ST-PAMPHILE



PIERRE DUMAIS
Conseiller en publicité
Bureau du
Peuple-Courrier
800, 6e Avenue C.P. 1249
La Pocatière
G0R 1Z0

LA PUBLICITE, C'EST PAYANT

"La Souveraineté-Association, c'est le contraire du séparatisme"

(Jean-François Bertrand)

[G.G.] "Ce que le gouvernement du Québec propose, c'est une nouvelle entente avec le Canada. Lorsque quelqu'un veut s'entendre avec son partenaire, signer un traité d'association avec lui, c'est qu'il est assez intelligent pour savoir qu'il ne peut vivre seul. La Souveraineté-Association est donc le contraire du séparatisme".

Tel est le contenu du message livré aux membres du Club Lions de St-Jean Port-Joli, mercredi soir dernier, par le député péquiste de Vanier et Leader adjoint du gouvernement, M. Jean-François Bertrand.

Selon le député, il faut d'abord et avant tout chercher à réaliser l'égalité politique entre les deux nations canadiennes. Sur ce point, Jean-François Bertrand se dit fidèle à la pensée de l'Union Nationale qui, dit-il, avait compris la nécessité de vivre d'égal à égal au niveau politique. "C'est ce que voulait Daniel Johnson en 1967", a-t-il rappelé.

Mais, pour le député de

Vanier, si on veut avoir un avenir, si on veut arriver à vivre d'égal à égal, il faut commencer par se tenir debout et cesser d'accepter d'être minoritaire au Canada. C'est l'opportunité qu'offrirait le référendum.

Dans son allocution, tout comme la majorité de ses collègues en pareille circonstance, M. Bertrand a fait une large place à l'histoire puisque, selon lui, il est important que les Québécois se rappellent de leur histoire.

Ainsi, le député a fait remarquer qu'en 1840, au moment de l'union du Haut et du Bas-Canada, les canadiens-français avaient droit au même nombre de députés

que les canadiens-anglais, même si ces derniers ne représentaient que 40% de la population totale du Canada. "C'est drôle qu'à ce moment on réussissait à vivre d'égal à égal" a-t-il noté sur un ton railleur.

Déjà, poursuivait-il, en 1867, cette situation avait changé puisque le Québec ne comptait plus que 65 députés alors que les anglophones en comptaient 116. Et, en 113 ans, le nombre de députés québécois à Ottawa n'a augmenté que de 10 alors que le nombre de députés anglophones a presque doublé, passant de 116 à 207.

Ce qui a fait dire à Jean-François Bertrand que: "à

compter de maintenant, les canadiens-anglais sont capables de former des gouvernements canadiens majoritaires en se passant complètement du Québec. D'ailleurs, Joe Clark a failli le faire en mai dernier.

Association marché commun

Mais, même si le Québec réussissait à reconquérir son égalité politique, il sera toujours nécessaire d'avoir des relations et des échanges commerciaux avec nos voisins et partenaires, disait le jeune député. Et c'est là qu'intervient la notion d'association dans le projet de gouvernement du Québec. "Nous voulons établir, à toute fin pratique, un marché commun entre un Québec souverain et le reste du

Canada", a déclaré Jean-François Bertrand.

Cependant, le député de Vanier dit n'avoir rien contre le Canada, ni contre les anglophones. "Le Canada ça existe et c'est respectable" a-t-il mentionné. Mais le Québec aussi ça existe et ça doit être respecté, ajouta-t-il. Poussant plus loin sa pensée politique, M. Bertrand déclarait qu'avec la Souveraineté-Association, le Québec voulait sortir du régime fédéral actuel sans pour autant sortir du Canada.

Quant à la possibilité d'un refus de négocier de la part du gouvernement fédéral advenant un oui au référendum, M. Bertrand n'y croit pas, affirmant que "les autres vont négocier si on se tient debout".

Ryan pris à parti

Par la suite, Jean-François Bertrand devait décocher quelques flèches en direction du chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan et de son livre beige; ce que le jeune député appelle son "livre pâle". "S'il fallait accepter la position constitutionnelle de Ryan, a-t-il déclaré, nous continuerions de laisser les autres décider pour nous". Et, selon le leader parlementaire adjoint, s'il y a une décision à prendre, elle doit être prise chez-nous, entre québécois.

Bien plus, le député de Vanier concluait son exposé en affirmant que les libéraux ont davantage le goût du pouvoir que du Québec, davantage le goût du parti que de la patrie.

Les employés de Bombardier paraphent une nouvelle convention...

(G.G.) Moins d'un mois après avoir rejeté les offres patronales, les employés syndiqués de Bombardier Inc., division du Transport en commun, de La Pocatière, acceptaient, dans une proportion de 81,8%, les dernières offres de la compagnie, permettant ainsi la conclusion d'une nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans.

Au total, 358 membres du syndicat se sont présentés à l'assemblée générale de mardi dernier et ont déposé leur bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet. De ce nombre, 293 se sont prononcés en faveur des dernières offres patronales alors que 65 employés les rejetaient.

Notons aussi que la der-

nière ronde de négociation avait pris fin le 7 février. Et, tout comme lors de l'assemblée générale du 26 janvier précédent, aucune recommandation n'avait été formulée par le comité de négociation syndical quant à l'acceptation ou le rejet des offres. Selon le président du syndicat, M. Lionel Dubé, les deux parties devaient apposer leur signature au

bas de cet important document dès mercredi de la semaine dernière.

Le contenu de la convention

Sans être le seul point encore en litige, les clauses monétaires comptaient pour beaucoup dans ce conflit. Ainsi, du côté salarial, le

syndical demandait une augmentation de 0.70\$ l'heure pour la première année, plus une indexation sur l'excédant de 8% d'augmentation du coût de la vie. Pour les deux autres années de la convention, les demandes syndicales se situaient à 0.60\$ et 0.65\$ l'heure, plus

l'indexation intégrée à la convention dès que le coût de la vie aura dépassé 3% d'augmentation.

Finalement, les employés ont accepté des augmentations de 0.70\$ l'heure la première année, avec une

(Suite à la page 4-B)

...pendant que la compagnie poursuit ses négociations aux U.S.A.

(G.G.) La signature de la nouvelle convention collective de trois ans entre Bombardier et ses employés syndiqués serait de nature à changer la perception des clients vis-à-vis Bombardier, tout en assurant de meilleures relations de travail et, par le fait même, une certaine stabilité à l'intérieur de l'usine.

C'est du moins l'avis exprimé la semaine dernière par le directeur-général de Bombardier à La Pocatière, Roland Gagnon. De plus, selon M. Gagnon, cette nouvelle convention répond aux attentes de la compagnie qui négocie actuellement l'obtention d'une sous-traitance avec la compagnie américaine Pullman. Grâce à cette nouvelle entente, affirme

Roland Gagnon, les chances de Bombardier d'obtenir ce contrat sont excellentes.

Si Bombardier parvient à décrocher la sous-traitance de Pullman, environ 900 travailleurs de la région (600 à l'usine et 300 dans les bureaux) pourraient trouver de l'emploi sur une période de 24 à 28 mois. Selon certaines sources d'information syndicales à peine 175 travailleurs occupent actuellement un emploi à l'intérieur de l'usine.

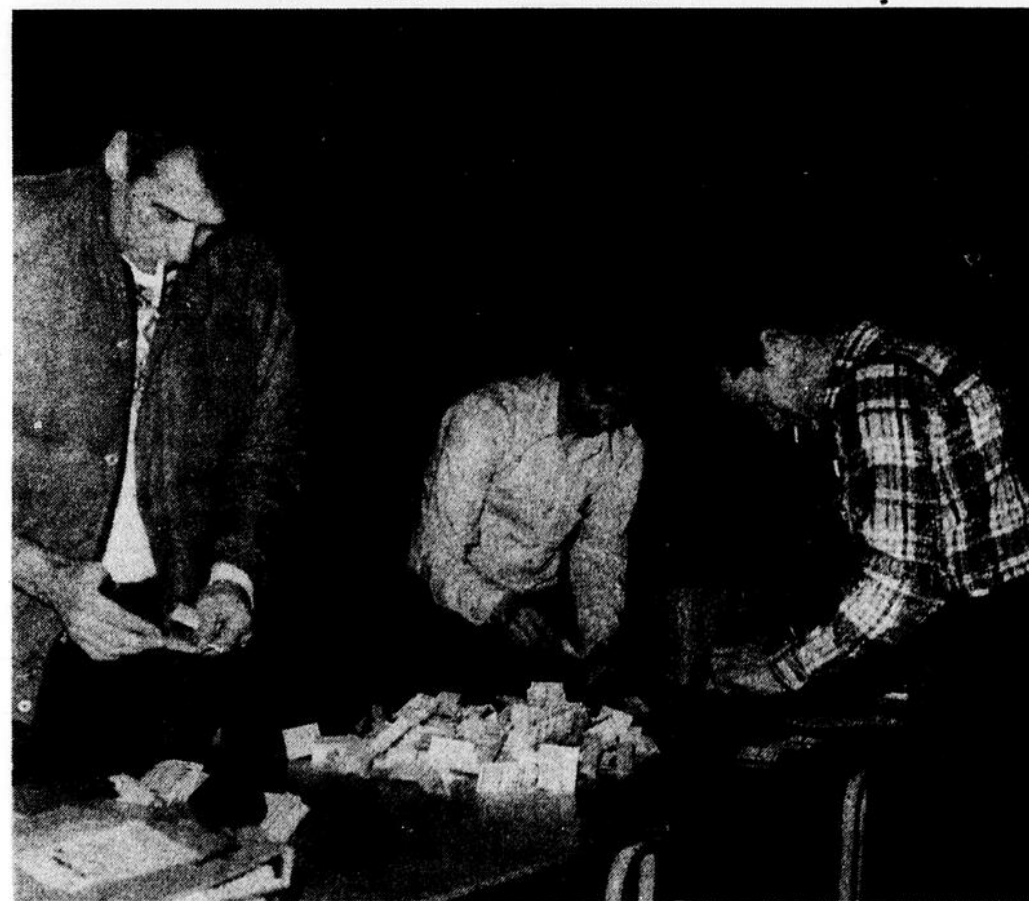
D'autre part, aux dires du directeur-général, si tout continue à bien aller, la compagnie serait en mesure d'annoncer l'obtention de la sous-traitance au début du mois de mars.

C'est aussi vers cette épo-

que que la compagnie déposera une importante soumission à la ville de Trenton, au New-Jersey. Et, face à cette nouvelle possibilité de contrat, M. Gagnon se dit très optimiste.

Par ailleurs, la compagnie aurait appris récemment que le contrat tant attendu de la ville de Tunis lui avait filé entre les doigts, au profit d'une firme allemande. Cependant, M. Gagnon dit ne pas avoir encore reçu de réponse officielle des autorités tunisiennes à ce sujet.

C'est donc dire l'importance de la convention qui vient d'être paraphée. D'ailleurs, ce contrat de travail de trois ans était l'une des conditions fixées par Pullman avant d'accorder sa sous-traitance.



Les scrutateurs désignés par l'assemblée générale s'affairent au décompte des bulletins de vote. Finalement, ils seront 293 à accepter les dernières offres de la compagnie. [G.G. Peuple-Courrier]

DE VOTRE MARCHAND
Jean-Guy Chenard Inc.
 Matériaux de construction
 Quincaillerie
 St-Roch des Aulnaies **354-7738**

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
10	14	19	25	26	34
6 SUR 6	1	512 583 ⁰⁰	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6		
5 SUR 6	125	1371 ⁰⁰	23		
4 SUR 6	5666	84 ⁰⁰	VENTES TOTALES \$1 984 643		
5 SUR 6+	2	57 157 ⁰⁰			

TIRAGE 946 15-2-80	
NUMÉRO	POSSIBILITE DE
528631	3 GAGNANTS DE \$50,000.
28631	27 GAGNANTS DE \$5,000.
8631	279 GAGNANTS DE \$250.
631	2781 GAGNANTS DE \$50.
31	27810 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Le carnaval de La Pocatière prend fin dans la joie

(G.G.) Il y avait vraiment de quoi s'amuser, en fin de semaine dernière, à La Pocatière. Il faut préciser que les circonstances s'y prêtaient puisqu'on en était aux derniers jours du Carnaval local, jours où les activités ne manquaient pas.

Ainsi, vendredi soir, une grande disco jeune se tenait au sous-sol de la Cathédrale. On pouvait y rencontrer les trois duchesses et le bonhomme. En outre, avant de se rendre à la disco, les duchesses et le bonhomme inauguraient officiellement le troisième tournoi provincial Midget, de La Pocatière.

Puis, samedi soir, avait lieu le couronnement de la reine du carnaval. Cette

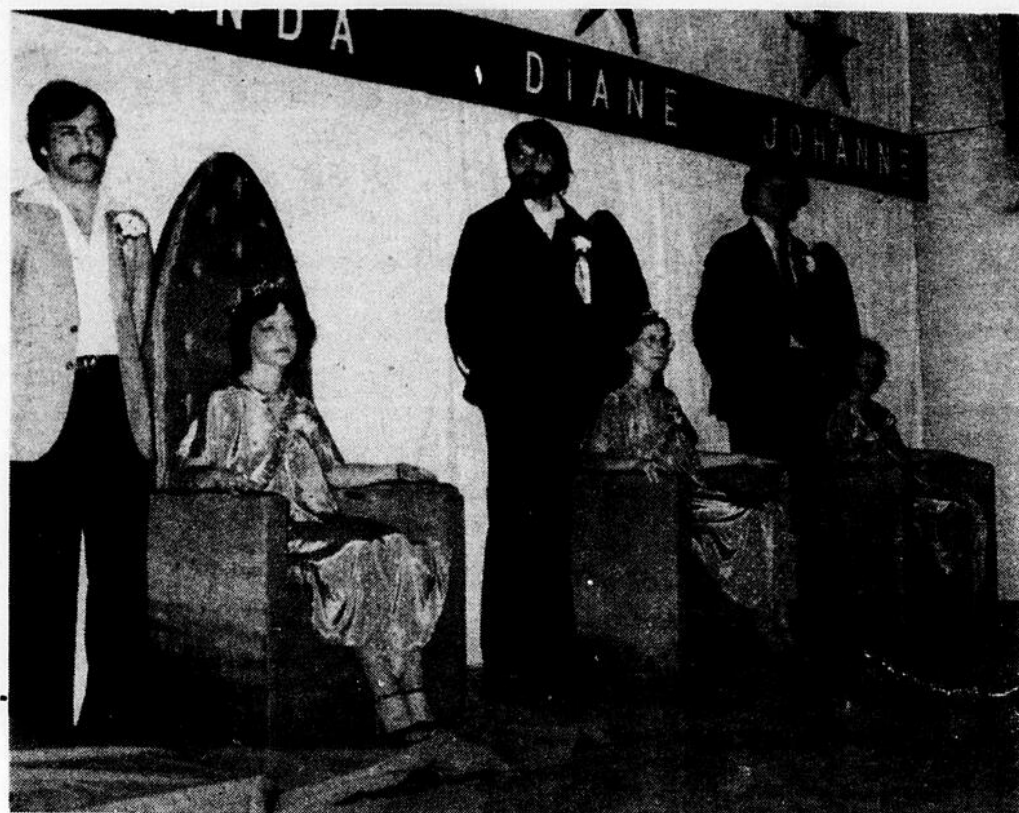
année, et pour une seconde année consécutive, c'est la duchesse des sportifs, Linda lère Ouellet qui accéda au trône, à l'issue du tirage au sort. Il faut préciser ici que chacune des trois duchesses avait 55 capsules dans le baril; toutes ayant réussi à vendre la totalité des effigies du bonhomme qui leur avait été assignées.

C'est donc dire que les deux autres duchesses, Johanne lère Aubin et Diane lère Ostiguy, ont fait un excellent travail. Malheureusement, la chance n'a pas tourné en leur faveur.

Dimanche, le populaire Gala régional de musique canadienne se déroulait à la

Salle Chanoine Hudon, sous la présidence de M. Jean-Yves Bélanger. L'événement était suivi d'un souper canadien et d'une soirée populaire, animée par les musiciens du groupe Robin.

D'autre part, rappelons aussi que c'est en fin de semaine de ce concours de monuments de glace, organisé par le Cercle des affaires prenait fin. Les résultats de ce concours, tout comme les noms des gagnants des prix de la bougie, étaient rendus publics mardi dernier, lors de la soirée costumée du mardi-gras, mettant ainsi un terme à ces deux semaines de festivités.



Les duchesses et leurs intendants attendent fébrilement de connaître le nom de l'heureuse élue. On peut reconnaître, de gauche à droite, l'intendant Germain Ouellet et la duchesse Linda lère, Hervé Lamarre, intendant de Diane lère et Jacques Duquel, intendant de la duchesse Johanne lère. [G.G. Peuple-Courrier]

Inscription en maternelle à La Pocatière

Avis aux parents qui ont des enfants en âge de fréquenter la maternelle, lors de la prochaine année scolaire, c'est-à-dire qui auront 5 ans avant le 1er octobre 1980.

La Commission Scolaire de La Pocatière vous informe que les inscriptions à la maternelle, pour l'année scolaire 80-81, se feront en même temps que les rencontres Passe-Partout c'est-à-dire:

Pour Ste-Louise: le 21 février à 19h30 à l'École Ste-Louise.

Pour La Pocatière: les 25, 27, 28 février et 10 mars à 20 heures à l'École Sacré-Coeur.

Pour St-Pacôme: les 3 et 4 mars à 19h30 à l'École St-Pacôme.

Pour St-Roch des Aulnaies: le 5 mars à 20 heures à l'École Centrale de St-Roch des Aulnaies.

Pour St-Onésime: le 6 mars, à 19h30 à l'École de St-Onésime.

Pour St-Gabriel: le 11 mars à 19h30 à l'École St-Gabriel. Pour Rivière-Ouelle: le 13 mars à 20 heures à l'École de Rivière-Ouelle.

Marie-Josée Anctil Animatrice Passe-Partout Pour la Commission Scolaire de La Pocatière.

Les employés de Bombardier...

(Suite de la page 3-B)

indexation sous forme de montant forfaitaire alors que pour les deux autres années, les augmentations seront de l'ordre de 0.60\$ et de 0.55\$ l'heure, plus l'indexation intégrée, dès que l'augmentation du coût de la vie aura dépassé 8%.

Avec l'acceptation de ces offres, le salaire moyen à l'intérieur de l'usine atteindra 7.20\$ la première année, 7.70\$ la seconde année et à 8.35\$ pour la dernière année de la convention.

Par contre, du côté normatif, une importante clause avait déjà été acceptée par les syndiqués. Ainsi, dorénavant, lors d'une mise à pied, tout employé ayant 12 mois d'ancienneté continuera d'accumuler son ancienneté durant les 24 mois suivants. Ce qui est nouveau cependant, c'est que l'employé ainsi mis à pied conservera cette ancienneté durant deux autres années supplémentaires, à la condition toutefois d'aviser la compagnie une fois par année qu'il est toujours intéressé à retourner au travail dès que la compagnie aura du travail à lui fournir.

D'autre part, en cas de mise à pied, l'employé peut se prévaloir de son droit d'ancienneté et déplacer un employé ayant moins d'ancienneté que lui dans les classifications de poulsieur,

d'ouvriers spécialisés ou de manoeuvres, de la séquence de promotion de son choix. Chaque employé ainsi déplacé a droit à une période raisonnable d'entraînement. Cette nouvelle clause, aux dires du président Lionel Dubé, a pour but d'assurer une meilleure protection aux vieux employés de l'usine.

D'autre part, à compter du 1er mars prochain, chaque employé aura droit à 60\$ applicable à l'achat de bottines de sécurité. En outre, pour les employés du bloc B qui ne les avaient pas déjà, ils auront droit à 60\$ le 1er

mars et 60\$ à l'automne 1980.

Finalement, rappelons que c'est à la demande de la compagnie que les employés ont accepté d'entreprendre de nouvelles négociations, même si leur convention collective ne prenait officiellement fin qu'en octobre prochain. Ce qui signifie donc que, même si elle fut signée mercredi dernier, la nouvelle convention n'entrera en vigueur qu'en octobre 1980, assurant ainsi la compagnie d'une certaine paix syndicale pour près de quatre ans.

Dr Denis Ouellet, o.d.

OPTOMETRISTE

Examens de la vue, Choix de montures, Verres de contact
8A, Ave de Gaspé Ouest
Face au stationnement de l'église
St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet

Pour rendez-vous: 598-6128 - 598-6248

PAVILLON

PONTIAC BUICK LTEE

LA POCATIERE 856-2946

L'ENDROIT DU BON SERVICE

Route de l'Anse
LE CLIENT QUI ACHETE NOS PRODUITS
SERA PLUS SATISFAIT
QUE TOUT AUTRE

Salon de l'Artisanat à La Pocatière

Le mouvement Guide de La Pocatière organise de nouveau cette année une fin de semaine de l'Artisanat, afin de recueillir des fonds au profit de ce mouvement de jeunesse.

Le salon se tiendra les 19 et 20 avril prochains au sous-sol de la cathédrale de La Pocatière.

A titre de responsables de cette organisation, il nous

fait plaisir de transmettre une invitation toute particulière aux artisans de la région à participer à cet événement et à s'inscrire le plus tôt possible.

Cécile Chamberland responsable 856-1966.
Denise Goulet, responsable 856-1385.

DENIS CARON,

entrepreneur-peintre

A CONTRAT OU A L'HEURE

Route 2, St-Jean Port-Joli, tél. 598-9249



LE COLLEGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

Institution privée de niveau secondaire

"Plus qu'une école, un milieu humain"

SERVICE DE PENSIONNAT [FILLES - GARCONS]

EXAMENS D'ADMISSION:

- 1) Secondaire 1: Le 23 février 1980
- 2) Secondaire 1-11-111-1V-V: Le 8 mars 1980

HEURE: 9.00 à 12.00

COUT:

10,00 \$ (le repas du midi inclus)

EXIGENCE:

Le dernier bulletin scolaire

N.B.:

- 1) Bourses d'études disponibles (non remboursables).
- 2) Il n'est pas nécessaire d'écrire ni de téléphoner pour passer l'examen de Secondaire 1.
- 3) Ceux et celles qui veulent s'inscrire en secondaire 11, 111, 1V ou V doivent communiquer à l'adresse suivante:

LA DIRECTION DES ETUDES
Collège de Sainte-Anne-de-La Pocatière
LA POCATIERE, Cté Kam. G0R 1Z0
Téléphone: [418] 856-3012

Un groupe d'employés du Centre des Services sociaux de La Pocatière débraie



Dès jeudi matin, les employés du Centre de services sociaux de La Pocatière avaient érigé une ligne de piquetage aux abords de leur bureau.

[G.G. Peuple-Courrier]

(G.G.) Une quinzaine d'employés syndiqués du Centre des Services sociaux de La Pocatière, membres de la Fédération des professionnels, salariés et cadres, de la CSN, ont érigé un piquet de grève jeudi dernier, afin de protester contre la lenteur des négociations qui les opposent au Gouvernement du Québec.

Selon un porte-parole syndical, que nous avons rencontré sur la ligne de piquetage, vendredi matin, la même situation prévalait pour toute la grande région 03 (Québec) ainsi que dans la région de l'Outaouais. De plus, le Service de réadaptation sociale de Québec, ainsi que le Syndicat des professionnels des Affaires sociales sont aussi touchés par cette grève.

Quant aux négociations, elles ne progressent plus, affirme-t-on du côté syndical, même si de nouveaux textes ont été déposés à la table la semaine dernière. Selon notre interlocuteur, on ne retrouve que chez l'employeur de réelle volonté de négocier.

concerne les heures et semaines de travail. Selon le porte-parole syndical, l'employeur voudrait inclure les samedi et les quarts de soir dans les semaines normales de travail, de façon à limiter le nombre d'heures supplémentaires.

Quant aux autres points encore en litige, ils ont trait aux mutations volontaires, à la définition des postes ainsi qu'à la liberté d'action

syndicale.

Soulignons en terminant qu'au Centre des Services sociaux de La Pocatière, on retrouve aussi des syndiqués de la Fédération des Affaires sociales qui eux, en sont arrivés à une entente avec l'employeur en même temps que les employés d'hôpitaux. Cependant, vendredi dernier, ce groupe d'employés n'a pu franchir la ligne de piquetage érigée par leurs confrères.

Cours d'équitation à La Pocatière

Le principal point en litige

Le Service des Loisirs de Ville La Pocatière, en collaboration avec le Centre équestre de l'ITA, offre aux jeunes de 12 à 18 ans des cours d'équitation en selle anglaise et western.

Les cours auront lieu le samedi matin, de 9:00 à 10:30 pour la selle anglaise et de 10:30 à 12:00 pour la selle

western. Un maximum de huit élèves par cours sera accepté.

Début des cours: samedi le 23 février. Inscriptions: Services des Loisirs, jusqu'au 22 février, à 17:00.

Pour toute autre information, communiquez avec le Service des Loisirs, à 856-3394.

Au Cygne de la Beauté Ltée.:

Soin de la peau, maquillage personnalisé
cours de maquillage, électrolyse sans douleur avec "ALPHA", manucure, épilation à la cire.



1006, 1ère Rue
La Pocatière
Tél.: 856-1513

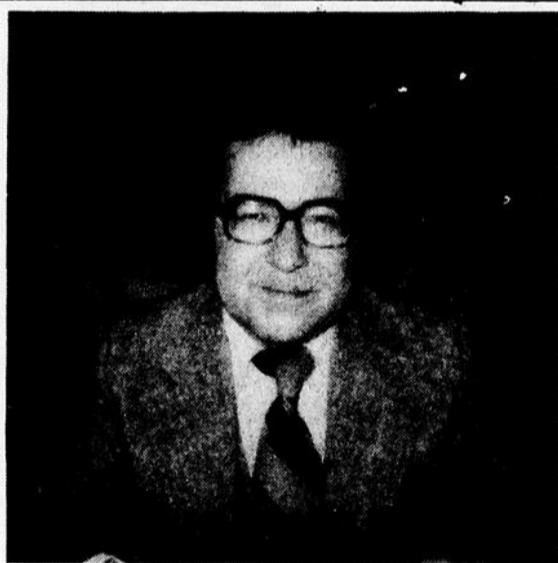
THERIAULT AUTO INC.

FORD Ste-Perpétue
MERCURY Tél.: 359-2252 359-3411

est dépositaire des
maisons préfabriquées:
Vente et installation



A visiter à partir du 2 février 1980



Victorien Joncas f.l.a.c.

P. A. Boutin Inc.
Assurances

St-Roch des Aulnaies

354-2850

Résidence fin de semaine:
354-2627

Assurance-vie, auto, incendie
cautionnement, marines, commerciales

ASSURANCE GENERALE

— Risques réguliers — Assurance revenu
— Risques aggravés — Assurance santé
— Fond de pension — Assurances accidents

QUEBEC: 71, St-Pierre
692-0660



Yolande Pépin peut encore jouir de la vie. Il y a 14 ans, 6 personnes donnaient du sang pour elle.

CLINIQUE DE SANG

Le 21 février 1980 aux
Galleries La Pocatière
De 14 à 17 heures
et de 19 à 21 heures

Service d'autobus GRATUIT

EN APRES-MIDI:
Départ du Centre Culturel et de la
Cathédrale à 2h - 3h - 4h

LE SOIR:
Départ du Centre Culturel, de la
Cathédrale et de la résidence du
Cegep à 7h et 8h
Venez en nombre!

**Les Galleries
La Pocatière**



Pendant que les bénéficiaires jouaient au bingo, le bonhomme carnaval de La Pocatière y allait d'un petit pas de danse. [G.G. Peuple-Courrier]

Journée carnavalesque à l'Hôpital D'Anjou

(G.G.) Dans le cadre de la semaine nationale des soins aux malades, le comité des auxiliaires bénévoles de l'hôpital D'Anjou, de St-Pacôme, sous la présidence de Mme Ruth Alexandre, a pris l'initiative d'organiser une journée carnavalesque pour les bénéficiaires de ce Centre hospitalier pour soins prolongés.

Ainsi, jeudi dernier, c'est avec beaucoup de plaisir que les résidents de l'hôpital ont reçu la visite du Bonhomme carnaval de La Pocatière et

de la duchesse des sportifs, Lynda Ouellet. Les présidents et vice-président du carnaval, MM. Ernst Volant et Lucien Ouellet, de même que plusieurs Chevaliers du Conseil 5425, étaient également de la fête.

Jeux, musique et chansons de circonstance ont précédé un excellent goûter servi par les bénévoles et dont le coût avait été défrayé par les Chevaliers de Colomb. De plus, chaque pensionnaire de l'institution s'est vu remettre une effigie

du bonhomme carnaval, gracieuseté des Lions.

D'autre part, tout au cours de cette semaine spéciale, un programme d'activités avait été préparé par Anne-Marie Gagnon, responsable des activités occupationnelles à l'hôpital D'Anjou, en collaboration avec les bénévoles et quelques employés de l'institution.

Ce n'est que tard en après-midi que le bonhomme a pu regagner ses quartiers, non sans avoir procuré un peu de plaisir à ces malades.

Le Comité des projets pour personnes âgées adopte deux résolutions importantes


Lors de la réunion du Comité des projets pour personnes âgées de La Pocatière, tenue le 4 février, une résolution fut adoptée à l'effet de demander à l'Office municipal d'habitation de faire pression auprès du conseil de ville afin que ce dernier accepte qu'un système d'alarme soit installé lors de la construction des 52 logements à prix modique pour personnes âgées.

Une deuxième résolution fut adoptée pour la formation d'un sous-comité pour étudier l'implantation possible d'un centre de jour à La Pocatière.

D'autre part, avec la nomination d'un représentant désigné par le conseil municipal de Ste-

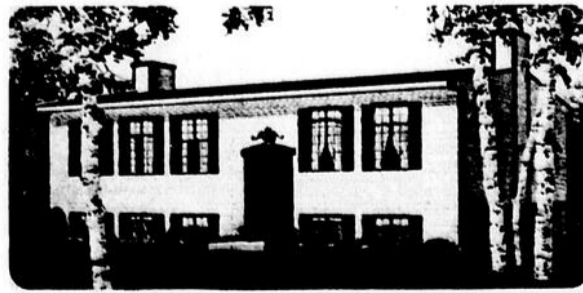
Anne paroisse, en la personne de M. Arthur Tremblay, le comité des projets pour personnes âgées se compose des personnes suivantes: Mme Léo Robichaud, présidente, Mme Léon Grenier, vice-présidente, M. Léonard

Laplante, secrétaire, Mmes Jeanne-d'Art Martin, Madeleine Bélanger, Aurore Ouellet, Mlle Geraldine Michaud, MM. Arthur Tremblay, Rosaire Lemieux, J. Emile Potvin, Henri Bois et J. Roland Lizotte.



MANUFACTURIER D'HABITATIONS
REPRESENTANTS AUTORISÉS

<p style="text-align: center;">Construction AL-DRY Enr.</p> <p style="font-size: small;">1042 Chemin des Pionniers est / Cap St Ignace 246-5483</p>	<p style="text-align: center;">Yvan Chouinard</p> <p style="font-size: small;">Ste Perpetue / Cte L Islet 359-2992</p>
---	---



CHAMPETRE. A visiter sur rendez-vous: 246-5483
AUSSI CHOIX DE 20 MODELES

DOCTEUR
MARC BERNARD

Chirurgien Dentiste
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tél.: Bur.: 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

Saviez-vous que?
Parents
fumeurs:
enfants
fumeurs

Bonjour
chez-toi!



Clement, ptré.

Voulez-vous que vos enfant fument? Comment leur interdire ce que vous faites vous-même! Les voulez-vous aussi esclaves du tabac que vous l'avez été?

Cesser de fumer, c'est aussi RESPECTER ses enfants.

Présentement les enfants commencent à fumer vers l'âge de 12 ans. Et cela continue (aux Etats-Unis, 4000 enfants commencent à fumer chaque jour).

Nos futures femmes et hommes d'affaires, politiciens, mères et pères de famille seront des handicapés physiques.

C'est donc dire qu'entre 35 et 40 ans, ces futurs adultes seront fin prêts pour leur infarctus, cancer, bronchite, etc...

Préparons donc, par notre exemple et notre éducation, une génération de non-fumeurs.

(Extrait du livre "Comment écraser, retrouvez la santé")

Diane Rioux Turmel
CLSC des Trois-Saumons
pour le Comité des Non-fumeurs.

Il y a une chanson qui a un titre qui fait réfléchir: "Bienheureux le pauvre". Es-tu capable en toute sincérité d'aller rencontrer un pauvre pour lui dire ça? La publicité parle de pauvreté comme un malheur, alors tu risques de passer pour un troublée qui a tombé sur la tête.

Malgré cela Jésus affirme qu'il y a du bonheur pour les pauvres, les affamés, les gens tristes et les persécutés. Qui a raison?

La parabole des invités du festin indique que les pauvres, les estropiés ont le bonheur d'être les convives du Père. Leur bonheur c'est de se faire dire que Dieu est avec eux, qu'Il les aime au point de partager un repas, activité par excellence de l'amitié et de la famille.

C'est un don de Dieu; le pauvre peut acheter sans argent les trésors du ciel. Il n'a qu'à prendre et manger le pain de vie livré pour le salut du monde.

Alors si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? Donc tous les espoirs sont permis. Tous ces gens peuvent relever la tête et regarder l'avenir avec les yeux de Dieu. On peut reprendre les mots de cette chanson et dire:

"Bienheureux les yeux qui cherchent le jour.

La splendeur de Dieu demain brillera!

Bienheureux le coeur assoiffé d'amour:

L'océan de Dieu pour lui jaillira.

Bienheureux les bras ouverts au pardon:

Le bonté de Dieu reçoit leur espoir!

Bienheureux l'enfant dans son abandon:

Car la main de Dieu ne peut décevoir!"

Un mot peut résonner tout ça: "L'amour de Dieu

vieille" sur le croyant qui veut l'eau vive.

A ceux qui ont cette mentalité de la famille, Dieu promet le royaume, la vie éternelle, ou le salut. C'est pourquoi on peut dire: "Bienheureux, vous les pauvres car le royaume des cieus est à vous".
Bonne semaine.

VENTE

DE LIQUIDATION DE FEVRIER

Du 20 au 23 février

TOUT DOIT SORTIR

Lot de tissus

60%

de rabais

Laine

40%

de rabais

Vêtements d'enfants

1 lot à \$5.00 (valeur jusqu'à \$20.00)

1 lot à \$3.00

Venez voir nos nouveautés printanières en magasin

BOUTIQUE

BARBARA MODE

Centre d'achat St-Jean Port-Joli

598-3562

Le groupement forestier de l'Islet Inc.: formule, réalisations et projections 1980-81

Formule

Le groupement forestier de l'Islet inc. est une formule de gestion de la forêt privée de la région. Cet organisme de gestion en commun constitue fondamentalement une compagnie commerciale privée à but lucratif avec capital-actions. Ses objectifs essentiels sont d'assurer l'aménagement intensif et le développement optimum des forêts privées ainsi que de stabiliser une partie de la population rurale régionale. Les membres de cet organisme s'engagent par convention à aménager leurs propriétés pour une période de 25 ans. Quant aux affaires de cette compagnie, elles sont gérées par un conseil d'administration composé de 7 actionnaires propriétaires forestiers.

Depuis sa mise en opération, le groupement forestier de l'Islet inc. a accompli les activités suivantes:

- Recrutement des membres
- Reboisement
- Travaux sylvicoles (Eclaircies précommerciales et commerciales, amélioration d'érablières etc...)
- Exploitation des boisés (Récupération des bois rendus à maturité et en voie de détérioration et conversion des peuplements résineux).
- Construction de chemins forestiers et de ponceaux.
- Entretien des chemins forestiers existants.
- Autres.

Cette formule de gestion présente de nombreux avantages pour les propriétaires forestiers:

- Cette formule d'organismes de gestion en commun permet de concentrer des capitaux pour réaliser une entreprise qui rend service à ses actionnaires.
- L'embauche prioritaire des

actionnaires et de leurs proches.

- La possibilité pour celui qui ne peut aménager son boisé de confier ce soin à la compagnie.

- Cette formule de travail en groupe fait profiter les membres d'économie d'échelle grâce à une utilisation plus intensive de la machinerie forestière à un coût de revient plus bas à l'unité de surface.

- La compagnie fournit à ses travailleurs les nombreux bénéfices marginaux normalement accordés par une entreprise à ses employés tels l'assurance-chômage, le régime des rentes, l'assurance-accidents et la paie de vacance.

- Aussi, cette formule forme des sylviculteurs. Les travailleurs forestiers reçoivent des cours de formation et bénéficient des conseils des forestiers expérimentés du service de la technique forestière de l'Office des producteurs de bois de la région de Ste-Anne de la Pocatière de Ste-Perpétue.

- De plus, les propriétaires détenteurs de lots sous billet de location dans le comté de l'Islet s'assurent de la remise de leurs lettres patentes par le Ministère de l'Energie et des Ressources et en accélèrent le processus en adhérant ces lots au groupement forestier de l'Islet inc.

Par l'entremise de l'Office des producteurs de bois de la région de Ste-Anne de la Pocatière et de son service de technique forestière à Ste-Perpétue, le Ministère de l'Energie et des Ressources encourage financièrement les travaux sylvicoles susceptibles d'accroître la productivité de la forêt, en particulier les travaux les plus rentables économiquement. Doit-on ajouter que l'aide gouver-

nementale accordée au groupement forestier de l'Islet inc. pour la réalisation des travaux sylvicoles ne constitue aucunement une aide sociale déguisée. De fait, le gouvernement accorde à cet organisme une aide financière sous forme de subsides basée uniquement sur les revenus supplémentaires à l'Etat.

Réalisations et projections

Partir une entreprise...c'est possible avec A.G.I.

Vous voulez mettre sur pied votre propre P.M.E. ou encore agrandir celle que vous possédez déjà? Vous ne savez comment vous y prendre? La B.F.D. (Banque Fédérale de Développement) peut vous offrir toute l'aide nécessaire. La B.F.D. est un établissement qui a pour but premier d'inciter la formation et le développement d'entreprises, en les aidant, du point de vue de la gestion ou du point de vue financier.

Si vous éprouvez quelques difficultés à vous procurer les fonds nécessaires à la création ou au développement de votre entreprise, la B.F.D. moyennant certaines conditions peut vous prêter ces fonds. Elle peut également accorder un prêt à la même P.M.E. à

1980-81.

En opération depuis août 1977, le groupement forestier de l'Islet inc. a traité à date quelques 1016 acres: 103 acres en 1977, 247 en 1978 et 666 cette année. De plus, la compagnie a construit des chemins forestiers carrossables sur une longueur de 5 milles. La construction de ces chemins ainsi que l'entretien de ceux déjà existants ont coûté à la compagnie \$ 18 873,59. Au 31

décembre 1979, 100 propriétaires de boisée privés étaient membres du groupement forestier de l'Islet totalisant ainsi 12 105 acres sous aménagement.

En ce qui a trait à l'année 1980, Monsieur Georges-Luc St-Pierre président et contremaître du groupement forestier de l'Islet, a déclaré que la compagnie avait l'intention de traiter 2 000 à 2 500 acres. Entre autres, il compte reboiser

193 acres nécessitant une mise en terre de 192 500 plants. Pour permettre un début hâtif des travaux au printemps prochain, le service de la technique forestière de l'Office des producteurs de bois de la région de Ste-Anne de la Pocatière à Ste-Perpétue a déjà en avance 1 140 acres prescrits.

Gaston Samson, ingénieur forestier

plusieurs reprises. Ceux-ci peuvent être versés sous forme de cautionnement de participation au capital-actions, de prêt-bail ou sous toutes autres formes selon les besoins premiers de l'entreprise.

Pour discuter de tous ces problèmes, la B.E.D. offre un service de consultation que l'on appelle C.A.S.E. Ce service est à la disposition de tous à un prix modique afin de vous aider à résoudre vos moindres problèmes de gestion en ce qui concerne le crédit, les immobilisations, le fond de roulement etc...

Une série de brochures concernant la gestion de l'entreprise est mise à la disposition des gens dans les différentes succursales de la B.F.D. En plus de ces

brochures la B.F.D. possède une bibliothèque contenant des publications pouvant faciliter la gestion de votre entreprise. Certains sont offertes gratuitement d'autres sont laissées à des prix modiques.

Si vous voulez obtenir plus de renseignements sur les

services offerts par la B.F.D. ou encore consulter les brochures citées plus haut. Vous pouvez passer nous voir à St-Pascal au 325 St-Elzéar ou encore communiquer avec nous par téléphone à 492-2515. Denise Rossignol, Rechercheuse.

**ATTENTION... ATTENTION...
Nouveau à St-Jean Port-Joli**

**LES MOULURES HUDON
ET FILS INC.**

- préparation de matériaux de construction
 - Scie à refendre
 - Fabrication de moulures de tous genres
- Téléphonez après 5 hres. (19 h.)
St-Jean Port-Joli 598-3513**

**Pour du service et de la qualité
Installation plus spacieuse
Equipement ultra moderne, vaste salle de montre**



Spéciaux sur modèle 1979 avec programme P.E.P.

Escompte pour février et mars sur nos modèles 1980

Roland Pelletier
Prop. et gérant général

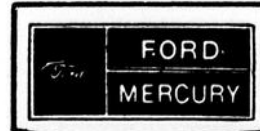
Gaétan Villeneuve
Maître-vendeur

Urgent besoin d'autos usagées en bonne condition chez:



**DIONNE ET
FRERE INC.**

32 Rue Fortin, St-Jean Port-Joli
598-3305



Information loisirs, socio-culturel, La Pocatière

Voici les activités que nous vous proposons pour cette semaine.

D'abord, le Ciné-Collège, qui se tiendra le mardi 19 février, au local 523 C du Cégep de La Pocatière. Le responsable est M. André Lefebvre, que l'on peut rejoindre au numéro 856-1525.

Puis, la soirée de clôture du

Carnaval, le soir du mardi-gras, soit le 19 février, à la Salle Chanoine Hudon (sous-sol de la Cathédrale). Le responsable en est M. Ernst Volant, que l'on peut rejoindre à 856-1408. C'est ce soir là que l'on procédera au tirage de la bougie et à la remise des prix du Concours de monuments de glace.

Bonne semaine, amusez-vous bien.

**P. MARCHAND
C. ROBITAILLE**
PHARMACIENS

1000, 6e AVE
LA POCATIERE

856-3744

RUE DE L'EGLISE
ST-JEAN PORT-JOLI

598-3071

Ste-Perpétue connaît maintenant ses lacunes au niveau commercial

(A.F.) Dimanche le 10 février, M. Jules Chouinard étudiant en science économique à l'Université Laval a remis à une trentaine de commerçants de Ste-Perpétue un premier rapport sur l'étude du Centre-Ville qu'il a réalisée au cours de l'été 1979 et dans lequel on retrouve les points forts et faibles du commerce.

Cette étude parrainée par la Chambre de Commerce locale consiste à élaborer une méthode de travail à l'intention des commerçants, organismes qui croient en la possibilité de donner une nouvelle vitalité à leur plan d'affaire. Les deux premières étapes de l'étude portaient sur l'image du milieu et sur la publicité; toutefois, pour cerner l'image du milieu commercial telle que perçue par le client il fallait le contacter ce client, et c'est ce qui a été fait dans les municipalités de Ste-Perpétue, Ste-Félicité, St-Omer et St-Marcel pour un total de personnes interrogées de 133.

Un questionnaire proposé par le Ministère de l'Industrie et du Commerce a été soumis par téléphone à ces personnes dont 74%

étaient de sexe féminin. Les interrogations se rapportaient surtout aux divers commerces, la fréquence des visites à ces places d'affaires, le niveau de préférence des consommateurs, l'importance des motifs de fréquentation, le degré de satisfaction des consommateurs, les types de magasins désirés et la répartition des achats.

Si l'on revient à la fréquentation des places d'affaires locales, sur 59 gens de Ste-Perpétue 90% achètent chez-eux. Les achats dominants sont le meuble et la quincaillerie; les secteurs les plus délaissés sont le vêtement et la chaussure. De plus toujours d'après le rapport, les plus grands consommateurs par catalogue sont de Ste-Perpétue. Par ailleurs, le centre d'attraction de la population consultée serait plutôt Québec.

La publicité.

Concernant la publicité qui se fait dans le secteur, l'enquête s'est arrêtée principalement sur la publicité parue dans l'hebdomadaire régional Le Peuple-Courrier étant donné

que les postes de radio doivent respecter une certaine règle de confidentialité dans les contrats avec leurs clients.

En gros, sur un échantillon totalisant 1500 pays de publicité, on a dénombré ces résultats: 54% proviennent du secteur commercial, 22% du secteur des services et 24% des cahiers publicitaires. Parmi ces résultats 28 pays originaient de Ste-Perpétue; ce qui constitue 2.8% de la publicité identifiée au secteur commercial et 1.8% de toute la publicité retenue dans cet hebdomadaire. Encore là, la mesure est forte, car, la plupart du temps il s'agit de publicité fournie par les grandes chaînes; soit de publicité conjointe.

La publicité personnalisée et identifiée de la localité est plutôt rare ou du moins peu évidente. Sur ce point, des contacts avec les postes de radio de la région ont permis de confirmer cette tendance.

L'étude du Centre-Ville de Ste-Perpétue sera poussée davantage au cours de l'été 1980. Cette fois-ci, on s'attardera à identifier la vocation commerciale du milieu et à y trouver des structures physiques.

Loisirs de l'Age d'Or à St-Pamphile

Dimanche, le 20 janvier les membres du Club étaient conviés au Foyer pour vivre, avec les pensionnaires et le personnel, une soirée d'amitié. On souligne beaucoup d'entrain; tous semblent heureux de se retrouver, de converser amicalement...

Mme Pauline Leblanc est au piano alors que Mlle Blanche Bélanger dirige le chant. Des airs folkloriques, des chansons populaires furent très appréciés.

Un autre jour déterminé, nous y allons pour se discuter une partie de carte fort animée...

Ces échanges sont très enrichissants à quiconque en fait l'essai.

Le 14 février, dans le cadre de la St-Valentin, le club met un autobus à la disposition des membres qui désirent se rendre de nouveau à

L'Escale. Un savoureux souper canadien fait les délices de nombreux convives. M. le curé et M. le vicaire nous font l'honneur de partager ce repas communautaire.

Au cours de la soirée Mme Armand Chouinard fut désignée "Valentine" de la fête et M. Jean-Yves St-Pierre "Valentin"! Chacun fut coiffé du bonnet de circonstance et gratifié d'un joli souvenir.

Nos habiles musiciens Mme Pauline Leblanc et M. Raynald Pelletier ont apporté un élément de jeunesse en accompagnant chants, danses et gígues.

Ces animations démontrent bien la joie de vivre qui règne parmi les gens d'un certain âge...

Le 11 février nous avons le plaisir de visionner le diaporama de notre voyage dans l'Ouest Canadien. M. Ed. Castonguay commente ces vues très intéressantes. Le 25 février projection du film: L'Art d'être heureux... L'entrée est libre, bienvenue à tous!

Le 16 février notre soirée mensuelle s'est déroulée dans la gaieté et la cordialité

à la salle municipale, réunissant un bon nombre de membres et amis dont plusieurs venus de l'extérieur.

Les anniversaires de naissance furent soulignés par des cadeaux et bons souhaits; chacun semble rajeunir en entendant le gai refrain: "C'est à votre tour de vous laisser chanter l'amour"...

L'orchestre le Trio Lord offre un programme de danses très variées. De belles chansons bien rendues furent interprétées par Mme Pauline Leblanc, Mme Wilfrid Flamand, M. Henri-Paul Pelletier, M. Armand Gauvin et M. Fernand Lord.

Après l'attribution des prix de présences, on offre le goûter: sandwiches, hors d'oeuvres, gâteaux et café de l'amitié... moment de détente et de rencontres amicales fort goûtées.

Merci pour votre présence, votre participation, votre disponibilité, merci à tous ceux et celles qui ont œuvré pour le succès de cette soirée.

Hélène Chouinard
sec. archiviste.



Jules Chouinard responsable de l'étude du centre ville à Ste-Perpétue donne des explications devant le géographe M. Michel Paradis, Mlle Jacinthe Lebel présidente de la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue et M. Majoric Bourgault représentant de la municipalité. [A. Flamand, Peuple-Courrier]

Un défi à lancer au Conseil 6860

Le Grand Chevalier du Conseil 6860 M. André Bélanger lors de son installation en juin dernier lançait quelques défis à ces membres comme celui de lancer une loterie dont les revenus seront utilisés pour les oeuvres que le Conseil désire aider mais ne peut le faire, pour le moment, à cause de revenus minimes. Cette loterie permettra donc de venir en aide à nos jeunes qui bien souvent sont laissés à eux-mêmes dans leurs loisirs et à toutes les oeuvres charitables des Chevaliers de Colomb tels le Troisième Âge, l'Eglise, les démunis et le soutien aux membres par certaines activités.

C'est maintenant officiel, le lancement de la loterie aura lieu mercredi le 20 février sous la présidence du frère Conrad Bédard lors de la réunion mensuelle à Ste-Félicité. Le principe est le suivant: 1000 billets seront vendus à \$10.00 chacun. Les gagnants se mériteront \$500 et un tirage aura lieu mensuellement jusqu'à 10 tirages. Ce qui est intéressant c'est que votre billet reste valide pour tous les tirages mêmes s'il est ga-

gnant. Etant donné que les profits de la loterie seront dépensés exclusivement dans notre région, les Chevaliers du Conseil 6860 souhaitent que la population de L'Islet-Sud réponde favorablement à ce défi.

Pour être sur d'avoir votre billet, vous pouvez contacter

les responsables. MM. Hilaire Pelletier, Ste-Félicité, Maurice Pelletier, Ste-Perpétue, Gilles Pelletier, Tourville avant le 16 avril 80, date du premier tirage.

En souhaitant une réussite à cette loterie qui démontrera l'unité des Chevaliers de Colomb.

Richard Mercier
Publiciste Conseil 6860

CONSTRUCTIONS MARCOUX Québécoise

SONT FIERS DE VOUS PRÉSENTER

CLERMONT BERTHIAUME

Entrepreneur en construction
et distributeur des Constructions Marcoux Inc.

Nous avons un modèle en exposition que vous pouvez visiter en tout temps.

Rue Aqueduc Ste-Perpétue 359-2241
UNE MAISON C.L.R. MARCOUX EST UN PLACEMENT SÛR

Remerciements de sympathie

Mme Rosa L. Kirouac ainsi que les familles Kirouac & Laurendeau remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Francis Kirouac de St-Cyrille soit par des offrandes de messe, affiliations, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles le 24 Décembre 1979 en l'église de St-Cyrille de L'Islet.

- Examen de la vue
- Verres de contact
- Choix de montures

Dr Lucie Charette, o.d.

CLINIQUE MÉDICALE ST-PAMPHILE
9 Rue Principale (Bureau des médecins)

Pour rendez-vous **356-3357**

Concours du plus bel homme...

C'est une invitation du Carnaval de St-Pamphile Venez rencontrer le plus bel homme de la région

Samedi le 23 février à la salle municipale

ORCHESTRE:
The Family Stars





CENTRE D'INFORMATION ET D'ENTRAIDE POUR LES FEMMES

Le C.I.E.F. se présente

Et voilà, c'est parti en grand! A compter d'aujourd'hui, on se retrouve à la même page une fois par semaine pour venir jaser ensemble de tout ce qui nous intéresse, c'est-à-dire de sujets particuliers aux femmes. Cette chronique présentera deux facettes, l'une étant la présentation et le compte-rendu des activités de notre projet, l'autre étant un article sur un thème spécifique portant à une réflexion.

Le Centre d'Information et d'Entraide pour les Femmes, un projet d'une durée de dix mois, prendra fin à la mi-septembre 80. Le C.I.E.F. couvre neuf paroisses: Notre-Dame-Du-Rosaire, St-Paul, Ste-Euphémie, St-Philémon, Ste-Apolline, St-Fabien, Ste-Lucie, Lac Frontière et Daquam-St-Juste. Le C.I.E.F. comprend trois animatrices: Louise Martin, Colette Paré et Chantal Caron.

Le C.I.E.F. se veut d'être un milieu humain, un centre d'information par lequel les femmes peuvent se donner des moyens collectifs d'entraide. Le C.I.E.F. veut favoriser l'échange, le regroupement entre femmes par le biais de rencontres où l'on pourra discuter de notre condition en s'aidant de documentation, vidéos, etc...

Côté documentation, nous avons accumulé de la paperasse bien intéressante sur des sujets comme la violence, les droits des femmes, l'éducation, la sexualité, la contraception, etc., qu'il est possible de venir chercher, d'emprunter ou de consulter sur place.

Le C.I.E.F. se veut aussi un centre d'entraide en favorisant les contacts individuels, en tentant de mettre fin à l'isolement d'une situation, qui, dans notre vie de femme, nous dérange et nous angoisse et ce, en rencontrant une personne avec qui l'on peut librement s'exprimer, et où l'on se sent écoutée. Créer un milieu d'entraide cela signifie aussi partager, jaser de ses expériences et de

son vécu avec d'autres femmes, en essayant de se trouver des moyens pour améliorer notre situation.

Parlant activités, nous avons entrepris depuis quelques temps la tournée des neuf villages afin de faire connaître le C.I.E.F. et d'établir des contacts avec les femmes faisant partie d'organismes locaux. Quant aux activités à venir, elles porteront sur divers thèmes choisis, se rapprochant des préoccupations des femmes d'ici. Le premier thème que nous voulons approfondir est celui de "L'image de la femme dans la publicité". Par la suite, nous aborderons les suivants: La femme collaboratrice de son mari, Le couple, conjoints de fait (mieux vivre à deux, régimes matrimoniaux, contrats de mariage), La crise du couple (séparation et divorce), La contraception, La sexualité, La violence, Les relations parents-enfants, L'orientation des filles en milieu scolaire.

Ainsi, pour fêter à notre façon la journée du 8 mars prochain, journée internationale des femmes (que l'on échellonnera sur deux semaines), nous céderons une rencontre par village où nous aborderons notre premier thème, soit L'image de la femme dans la publicité. Un article traitant le sujet en profondeur sera aussi présenté dans notre chronique.

Et voilà, maintenant que nous avons fait connaissance, vous pouvez venir nous rencontrer à notre local situé au 209, rue Nadeau St-Fabien De Panet, ou encore écrire ou téléphoner à:

Projet C.I.E.F.
C.P. 57
St-Fabien de Panet
G0R 2J0
Tél: 249-2541.
Bienvenue au C.I.E.F.
Colette Paré,
Louise Martin,
Chantal Caron.

St-Omer adhérera au site d'enfouissement sanitaire de L'Islet-Sud

(A. Fl.) Le Conseil municipal de St-Omer avait, tout d'abord, décidé de procéder par dépôts en tranchées pour enterrer ses déchets solides; cependant, le maire M. Bertrand Avoine nous apprenait au cours de la semaine dernière que les sondages de terrains ne répondaient pas aux normes exigées par le Ministère de l'environnement.

De plus, d'ajouter M. Avoine: "l'aménagement d'un dépôt en tranchées aurait nécessité des dépenses de l'ordre de \$15,000 et peut-être qu'un jour ou l'autre on nous aurait forcé à transporter nos déchets au site régional". Ce sont les raisons pour lesquelles les édiles municipaux de St-Omer ont décidé de s'intégrer au comité intermunicipal, de suivre l'évolution du site d'enfouissement sanitaire de L'Islet-Sud pour ensuite profiter du service qui devra être en fonction au premier juillet 1980.

Système d'égoûts

Tout en parlant d'affaires municipales, le maire nous a confié que le projet de construction d'un système d'égoûts serait financé à 75% par le programme P.A.I.R.A. moyennant une modification des plans pré-

léminaires, toutefois, après analyse, les coûts resteraient encore fort élevés pour cette minorité de contribuables. A cet effet, une assemblée publique est prévue pour très bientôt, on y discutera des diverses possibilités et évidemment des

coûts d'installation.

Selon le maire Avoine, si les contribuables acceptaient l'idée de s'installer des fausses septiques cette dernière solution corrigerait le problème d'égoûts à St-Omer tout en diminuant le fardeau fiscal de chacun.

Nouvelles du Projet "Club-1"

Après deux mois d'opération, le Projet "Club-1" poursuit toujours ses activités en vue d'identifier les familles monoparentales et les personnes seules du secteur L'Islet-Sud. Ceci est pour former un regroupement futur pour une association d'entraide mutuelle.

Les premières recherches effectuées nous ont procuré une centaine de noms, noms recueillis de bouche à oreille auprès de la population. Et quelques personnes nous ont contactés d'elles-mêmes suite à l'information dans les médias et annonces faites dans les écoles. Déjà tout près de quatre-vingt personnes en situation de monoparentalité ont reçu notre visite. Sur ce nombre, plus de 50% se sont montrés favorables à l'idée du regroupement; ce qui démontre bien un besoin réel d'échanges des personnes en monoparentalité. En effet,

en plus des revenus souvent insuffisants, la solitude et le besoin de rencontre avec autrui pour changer du quotidien se veulent des besoins pressants à combler. Et à la suite des visites, la liste des noms va en s'accroissant...

Il nous est permis de nourrir de grands espoirs face à l'accueil des personnes monoparentales rencontrées et suite à la réponse reçue. Et bientôt, pourrions-nous nous rencontrer pour une première fois. Ce projet ne l'oublions pas, n'est que le premier jalon à une longue aventure où tous ont le devoir de le mener à bonne fin. Et qui sait, peut-être qu'ensemble trouverons nous la traversée moins houleuse. Donc, si tu veux nous rejoindre, téléphone le vendredi à 356-5895, on t'attend. A la prochaine.

L'équipe du Projet "Club-1"

SUPERIOR MUFFLER PRÉSENTE LES TOUT DERNIERS MEMBRES DE SON ÉQUIPE!

SILENCIEUX MONTMAGNY
250 Boul. Taché Ouest
R.R. No. 1, Montmagny
248-0786

STATION SERVICE IRVING ENR.
229 Avenue de Gaspé est
St-Jean Port-Joli
598-6325

De nouveaux concessionnaires qui vous donneront la fameuse

GARANTIE À VIE

de Superior Muffler à un prix qui s'accommodera à votre budget.

Nous vous offrons: installation rapide, économies substantielles et des produits qui dureront plus longtemps que votre voiture.

Superior Muffler.

Une garantie à vie écrite sur le silencieux, les tuyaux de raccordement et d'échappement ainsi que sur la main d'oeuvre.

Cintrage de tuyaux sur mesure aussi disponible

Transformations en systèmes doubles

Une visite vous vaut un devis gratuit et

UNE INSPECTION GRATUITE

Toute question mérite une réponse...

Le représentant de la Régie des rentes sera à votre disposition pour vous informer à propos...

- de la rente de retraite
- des prestations payables au décès
- des prestations payables en cas d'invalidité
- des allocations familiales du Québec
- du remboursement de l'impôt foncier scolaire aux personnes de 65 ans et plus

les 27 et 28 mars,
au centre commercial
Les Galeries Montmagny,
101, boul. Taché,
à Montmagny,
pendant les heures d'ouverture
des magasins.

 Régie des rentes du Québec

Pour le Carême 1980, le Pape invite les chrétiens au partage

"Les biens matériels qui ne nous sont pas nécessaires sont souvent les conditions mêmes de survie des millions d'êtres humains". C'est ainsi que s'exprime le pape Jean-Paul II dans le

message adressé à l'Eglise universelle pour le Carême 1980.

"Au-delà de leur subsistance minimum, de poursuivre Jean-Paul II, des centaines de millions

d'hommes attendent que nous les aidions à se donner les moyens nécessaires à leur propre promotion humaine intégrale comme au développement économique et culturel de leur pays".

Le Pape rappelle toutefois que "les déclarations d'intention ou un simple don ne suffisent pas à changer le cœur de l'homme." Il faut encore cette conversion de l'esprit qui "amène à partager avec les plus

défavorisés de nos sociétés, avec ceux qui sont dépossédés de tout, même parfois de leur dignité d'hommes, avec tous les réfugiés du monde qui ne peuvent plus vivre sur la terre de leurs ancêtres mais doivent quitter leur propre patrie."

Le Pape termine son message par une invitation à répondre généreusement aux appels que, pendant ce Carême, lanceront les responsables de campagne

de partage. "Vous en serez les premiers bénéficiaires, de conclure Jean-Paul II, car vous vous mettez ainsi sur le chemin de la seule vraie libération. Vos efforts témoignent de la Charité du Christ et construiront ainsi cette "civilisation de

l'Amour" que désire, consciemment ou non, notre monde meurtri par les conflits et les injustices, désabusé parce qu'il ne trouve plus de vrais témoins de l'Amour de Dieu."

Fête de Noël, Hôpital Danjou St-Pacôme et au Manoir du Repos

Le 15 décembre 1979, avait lieu à l'Hôpital Danjou de St-Pacôme une grande fête organisée par les Auxiliaires bénévoles et l'équipe d'Anne-Marie Gagnon, chargée de l'animation de l'hôpital, pour souligner à tous les bénéficiaires, la belle fête de Noël.

Le tout débuta par les mots de bienvenue de la présidente des bénévoles Mme Ruth Alexandre, de la directrice de l'hôpital Mme Rachel D-Coulombe et de l'aumônier M. l'Abbé Philippe Mercier.

M. Le curé de St-Pacôme l'Abbé Marcel Lainesse, le député provincial du comté M. Léonard Lévesque, plusieurs membres des Chevaliers de Colomb de La Pocatière et St-Pascal et de nombreux parents et amis les bénéficiaires ont fait de cette fête, une grande réussite. Il faut souligner aussi la participation très active et toujours appréciée des employés(ées) de l'hôpital.

Le Père Noël fit la distribution des cadeaux aux patients qui étaient venus l'accueillir et la visite des chambres pour ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin ont fait de cette fête une réussite complète et à l'an prochain.

Au Manoir du Repos

Le 18 décembre 1979, les Bénévoles de l'Hôpital Danjou de St-Pacôme, organisait comme par les années passées, la fête de Noël pour les bénéficiaires du Manoir du Repos de St-Pacôme. Avaient été invités à cette fête, M. l'aumônier Philippe Mercier et M. le curé Marcel Lainesse de St-Pacôme.

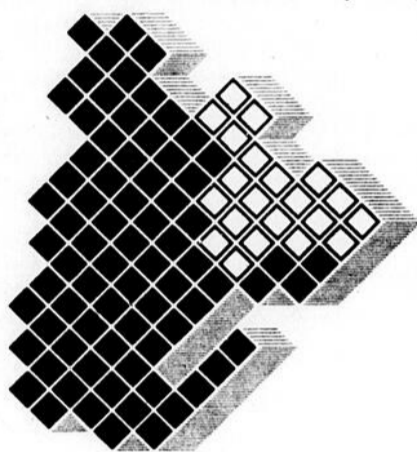
Le Père Noël fit la distribution des cadeaux à tous les bénéficiaires du Manoir. Par la suite on servit un goûter, suivi d'une soirée dansante.

Un grand merci aux musiciens qui ont accepté de collaborer à cette fête et aux Chevaliers de Colomb de la région pour leur dévouement.

Jeanne Lévesque
publiciste des Bénévoles.

Service anniversaire

Le service anniversaire de Madame Albert. S. Pelletier (Eva Fournier) sera chanté samedi le 23 février à 2 heures en l'Eglise de Tourville. Parents et amis sont attendus.



Les audiences publiques de la Commission de la représentation électorale du Québec se poursuivent.

Depuis le début de l'année, la nouvelle Commission de la représentation électorale du Québec assume toutes les phases de la mise à jour de la carte électorale québécoise.

Avant de mettre en vigueur le prochain découpage qui s'imposera lors de la dissolution de l'Assemblée nationale, la Commission tient des audiences publiques pour consulter la population, à l'intérieur des délais prévus par la loi. La nouvelle carte doit prendre effet lors des prochaines élections générales au Québec. Il est important de noter qu'elle ne

s'appliquera pas à toute élection partielle d'ici-là, ni au référendum annoncé.

Députés, citoyens et organismes intéressés à faire valoir leur point de vue pour orienter la Commission de la représentation électorale du Québec dans ses conclusions sur le dernier rapport de l'ancienne commission, mais qui n'ont pu le faire jusqu'ici, peuvent soumettre leurs observations écrites, d'ici le premier mars 1980, ou se présenter à l'une ou l'autre des prochaines audiences que tiendront les Commissaires durant le mois de février 1980.

Calendrier des audiences publiques

Les audiences débutent à 14 h 30 et se poursuivent dans la soirée, s'il y a lieu.

Rimouski (4 février)
Auberge des Gouverneurs
155, boulevard René Lepage

Québec (7-8 février)
Hôtel Le Concorde
1225, Place Montcalm

Québec (19-20 février)
(députés seulement)
Parlement du Québec
Edifice A, Salle 81-A

Chicoutimi (11-12 février)
Auberge des Gouverneurs
1303, boulevard Talbot

Rouyn-Noranda (14 février)
Hôtel Albert
84, rue Principale

Montréal (21-22 février)
Palais de Justice
10, rue St-Antoine est
Salle 5.15

Hull (27 février)
Auberge de la Chaudière
2, rue Montcalm

Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec

915, boulevard Charest est
Québec (Québec) G1K 7W9
(418) 643-9870
(frais virés acceptés)

La carte de la démocratie

 Commission de la représentation électorale du Québec



**CHEZ NOUS
TOUT SOUS
UN MÊME TOIT!**

Un service complet
offert par notre
représentant

- vie
- auto
- incendie



**MARCEL
BOULANGER**
237, Ave. Boulangier
Montmagny
Tél.: 248-3483

Une protection solide
Nous vous l'assurons!



LES COOPÉRANTS
assurance-vie
assurance générale



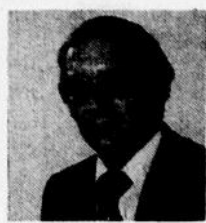
Gilles Lapointe
président



Raymond Bernier
président



Simon Lemieux
vendeur



Edgard Landry
président



Laurent Lord
président



Raymond Laurendeau
propriétaire

Ces concessionnaires Dodge et Plymouth participants prennent trois engagements que ni GM, ni Ford, ni aucun fabricant étranger n'ont pris.

Les engagements Chrysler

1. La garantie de 30 jours/1 600 km ou argent remis.

Si pour une raison ou pour une autre vous n'êtes pas entièrement satisfait de l'achat de votre voiture neuve Chrysler, Plymouth ou Dodge 1980, rapportez-la en bon état au concessionnaire participant avec vos titres de propriété dans les 30 jours ou 1 600 kilomètres, selon le premier cas. On vous remettra votre argent à l'exception des coûts d'assurance et de financement encourus. C'est aussi simple que ça.

2. La première garantie de service gratuit pour l'entretien prévu.

Nous nous engageons à voir à l'entretien de votre voiture neuve ou camion neuf 1980, tel que spécifié et prévu dans le Manuel du propriétaire - changements d'huile, filtres, divers réglages - sans aucuns frais. Pour deux ans ou 40 000 kilomètres selon le premier cas. Les réparations ne sont pas incluses dans cette offre.

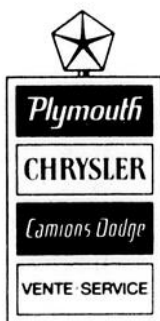
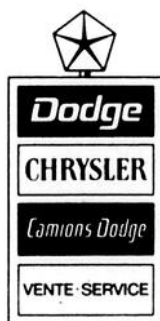
3. Le premier engagement offrant les avantages gratuits d'un club automobile incluant le service routier d'urgence.

Lorsque vous achetez ou louez une voiture neuve ou un camion neuf 1980, vous devenez membre d'un club automobile pour deux ans sans frais. Sujet aux conditions d'adhésion du club, vous avez droit au service routier d'urgence, aux conseils et publications touristiques mondiales, à l'assurance contre les accidents corporels et autres avantages.

Une offre de \$50 pour faire une promenade d'essai, la preuve de notre confiance en l'ingénierie Chrysler.

Faites l'essai d'une voiture neuve Chrysler, Plymouth ou Dodge chez un concessionnaire participant. Achetez l'une de nos voitures ou l'un de nos camions dans les 30 jours ou une voiture ou un camion autorisés d'un de nos concurrents, nous vous paierons \$50. Il suffit de nous remettre le certificat d'une promenade d'essai avec la preuve d'achat. Obtenez tous les renseignements des concessionnaires Dodge et Plymouth.

Les engagements Chrysler sont valables seulement pour les véhicules spécifiés, destinés à un usage personnel.



**Lapointe
Automobiles Inc.**
St-Philémon,
Cté Bellechasse
469-2144

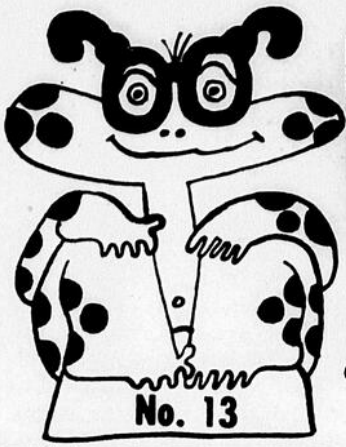
Votre vendeur de confiance
**Raymond Bernier
Auto Inc.**
75 Boul. Taché Est
Montmagny
248-0170
Location à long terme

**W. Fortin
Auto Inc.**
78, 9e Rue
Ville de L'Islet
247-3914

**Automobiles
M. Bourgeault
1978 Inc.**
Route 132, La Pocatière
856-1461

**Lord
et Frères Ltée**
Tourville
Cté L'Islet
359-2244

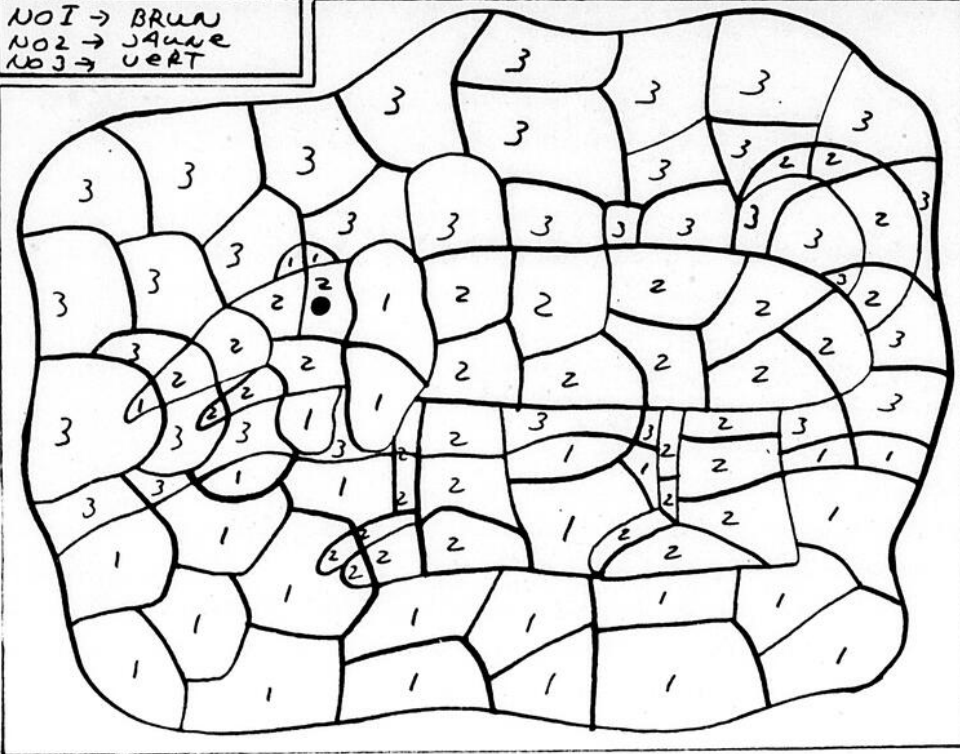
**Laurendeau
et Fils Enr.**
St-Roch des Aulnaies
354-2342



FUNAMBULE

LES CHIENS

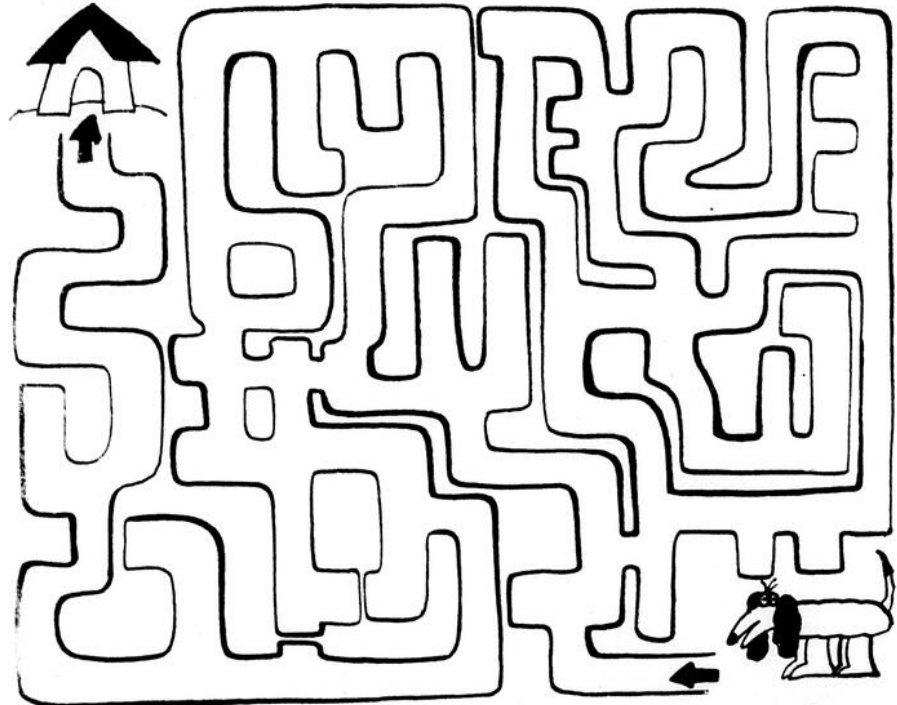
NOI → BRUN
NO2 → JAUNE
NO3 → VERT



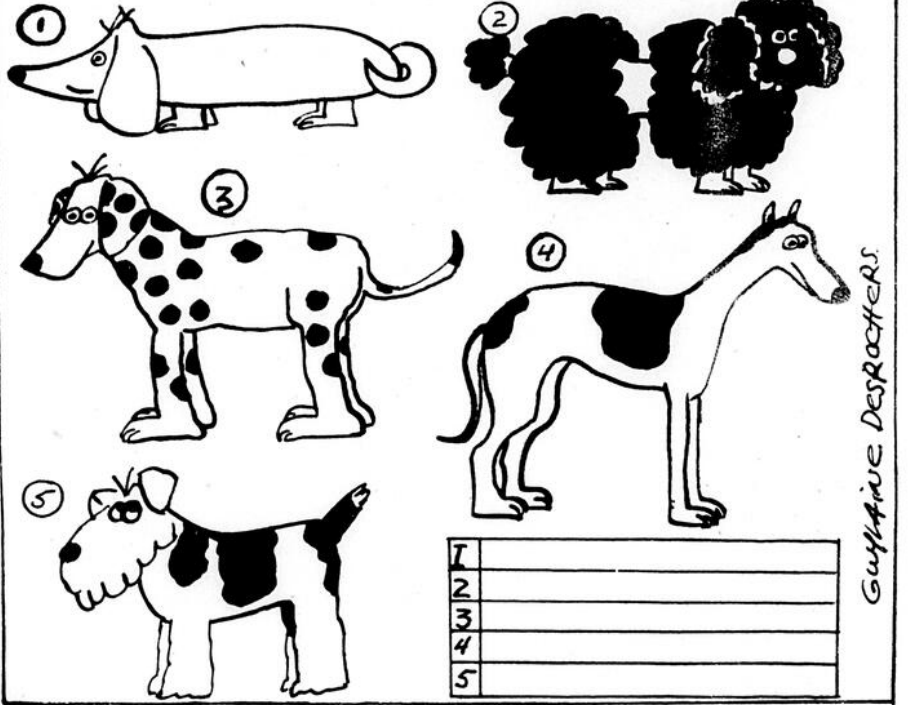
RACCORDE ENTRE EUX LES POINTS ENTRE EUX ET TU OBTIENDRAS ... UN CHIEN BIEN SÛR.



AIDE NOTRE AMI RATAPOIL À RETROUVER SA MAISON, MAIS LE CHEMIN SEMBLE DIFFICILE.



SAURAS-TU IDENTIFIER LES RACES DE CHIENS CI-CONTRE ?

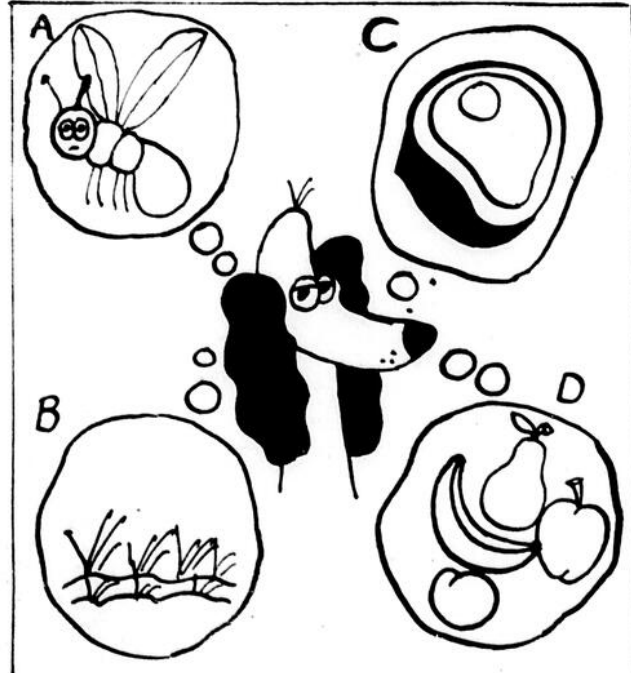


GUYAUME DESROCHERS

SELON TOI LE CHIEN MANGE SURTOUT DES
A- INSECTES B- DE L'HERBE
C- DE LA VIANDE D- FRUITS

SAVIEZ-VOUS

PRENDS LA PREMIÈRE LETTRE DE CHAQUE Dessin NUMÉROTÉ ET FORME LE MOT CACHÉ.

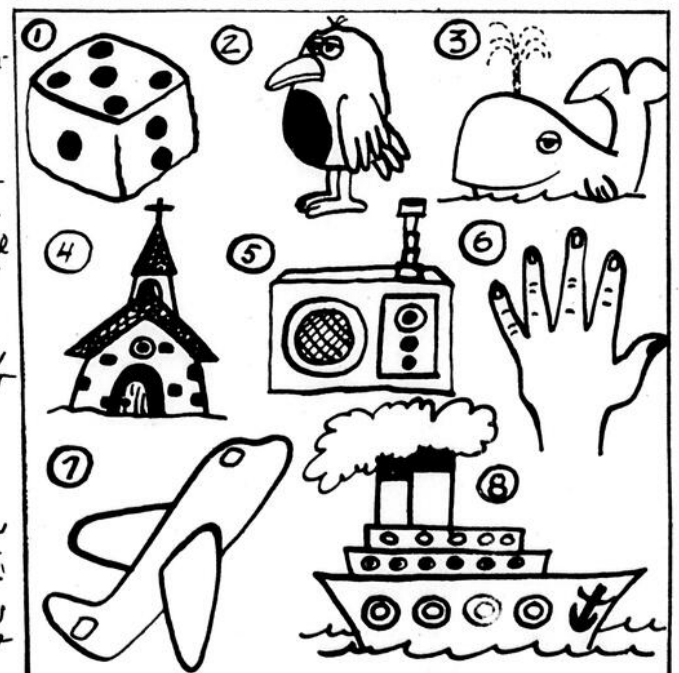


QUE LES ANGÈTRES DU BOXER PEUVENT À LA GARDE DES TRAPPEAUX DE TAUREAUX ET À LA CHASSE À L'OURS ET AU SANGHER.

QUE LE SAINT-BERNARD ÉTAIT AUTREFOIS EMPLOYÉ PAR LES MOINES DU CÉLÈBRE HOSPICE, POUR SAUVER LES VOYAGEURS ÉGARÉS DANS LES NEIGES.

QUE LE LEÛRIER EST LE CHIEN LE PLUS RAPIDE ET QU'IL PEUT ATTEINDRE LA VITESSE DE 50 MILES À L'HEURE.

QUE LE DOBERMAN EST DE CRÉATION RÉCENTE. C'EST UN CHIEN DE MAISON ET DE POLICE, IL EST AUSSI EMPLOYÉ COURAMMENT POUR LES AVEUGLES DANS LEUR DÉPACEMENT.





L'Assurance: cette Inconnue!

Le R.E.E.R.

Comment choisir son régime

Quand un contribuable décide de souscrire à un R.E.E.R., il faut aussi qu'il décide à quel genre de R.E.E.R. il préfère contribuer, car il y en a plusieurs; cela dépend de l'institution à laquelle on s'adresse et des modes d'investissement pratiqués par cette institution.

Gestion et rendement

En gros, on peut dire qu'on peut choisir entre un régime "autogéré" et un régime géré par l'institution. Dans le premier cas, c'est vous qui décidez des placements à faire, dans le deuxième, c'est l'institution qui place vos contributions selon ses critères et son choix.

A moins d'être familier avec les différents placements, vous aurez intérêt, si vous choisissez un régime "autogéré", à consulter un conseiller en placement, car une simple erreur de votre part peut vous coûter cher. N'oubliez pas qu'une telle consultation occasionne des dépenses quand même et que d'une manière ou d'une autre vous devez payer des frais d'administration à l'institution intermédiaire.

L'autogestion d'un régime demande quand même beaucoup de temps, de la réflexion et une assez bonne connaissance du monde financier. Une personne qui ne peut fournir un de ces éléments pour l'autogestion de son régime, ferait mieux de confier l'investissement de ses épargnes à l'institution auprès de laquelle elle a souscrit au régime. Elle serait plus en mesure de les faire fructifier d'une manière plus efficace.

Même si vous choisissez un régime qui sera géré par une institution, vous pouvez quand même choisir une institution dont la politique de placement et la nature de placement sont conformes à vos points de vue et vos désirs. Ces investissements peuvent être un dépôt dans un compte d'épargne, un certificat de dépôt garanti, des fonds de titres à revenus fixes, comme les obligations, les hypothèques, des billets, des actions privilégiées, etc., ou dans les titres spéculatifs comme les actions. Une fois que vous aurez décidé quelle sorte de régime vous voulez adopter, le deuxième point à vérifier sera la flexibilité.

Flexibilité

En effet, il est important de choisir un régime où vous pouvez retirer vos fonds quand vous en avez le plus besoin, même si le R.E.E.R. est une épargne à long terme, ainsi qu'un régime dont vous pouvez transférer les fonds à un autre régime sans trop de problèmes.

Il est essentiel de pouvoir faire un tel transfert, car il peut s'avérer, à un moment donné, que votre régime actuel ne réponde pas à votre tempérament ou que, par exemple, vous ne puissiez le gérer vous-même et le faire fructifier comme il le faut et que vous souhaiteriez alors le transformer du régime "autogéré" en un régime géré par l'institution.

Il se peut aussi que votre régime actuel vous rapporte un rendement moindre qu'il pourrait apporter s'il était souscrit auprès d'une autre institution. Dans ce cas, un transfert pourrait s'imposer et vous être très profitable à la longue. Il faudrait être en mesure de le faire.

Donc, mode gestion, rendement et flexibilité du régime sont les principaux éléments importants qui doivent guider votre choix.

Germain Simoneau, a.v.a.,
15, du Bassin nord,
Montmagny (Québec).



Pierre Labelle, tel qu'il apparaîtra sur les scènes de l'Auditorium Lavironde, de Montmagny et du Grand Amphithéâtre du Cégep de La Pocatière, les 27 et 28 février prochains.

Pierre Labelle à Montmagny et La Pocatière

Né à Windsor, Pierre Labelle a connu ses premiers succès au sein du groupe "Les Baronets", qui vit le jour au début des années 60, et qui fut l'une des formations musicales les plus populaires tout au long de la décennie. C'est pendant ces 10 années que Pierre Labelle apprit tous les rouages de notre show-business, non seulement à titre de chanteur, mais aussi en tant que comédien. A la fin des années 60, "Les Baronets" se séparèrent et Pierre Labelle décida de continuer seul sa carrière de comédien.

Il connut alors l'expérience collective de plusieurs revues et fit de nombreuses tournées au Québec. Bien vite la télévision lui proposa plusieurs engagements et ses apparitions furent de plus en plus remarquées par un public qui se prit d'amitié pour les personnes qu'il interprétait. En plus de participer aux séries "Drôle de monde", "La p'tite semaine", "Jamais deux sans toi", "Chère Isabelle", Labelle a tenu récemment le premier rôle dans un dramatique d'une heure, "Lotoncmie" écrit par Jean-Pierre Plante, avec qui il avait déjà travaillé dans le cadre d'une autre série: "La télévision du bonheur".

A la radio, Pierre Labelle assura la continuité des "Insolences", à CKAC. En 1975, ce même poste fit

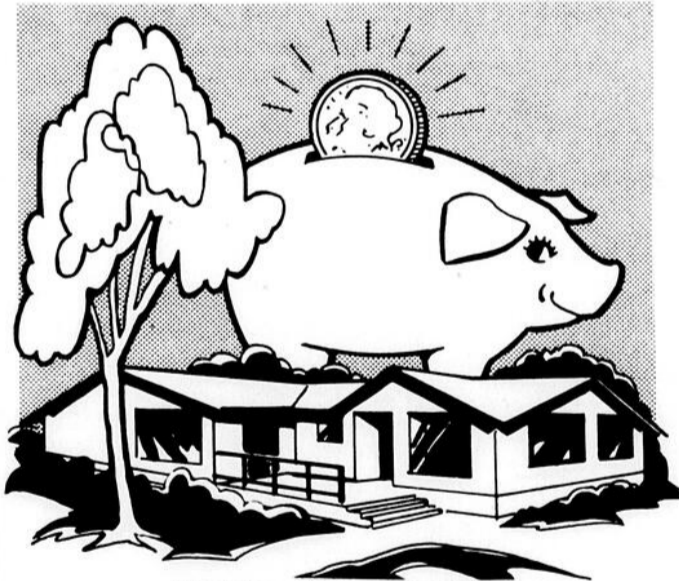
appel à ses talents de comédien et de scripteur pour le "Festival de l'humour" où il apporta sa collaboration.

Pierre Labelle connut sa première expérience solo sur scène en 1978 à la "Boîte à chansons", où pendant deux semaines, un public imposant lui confirma qu'il y avait effectivement une place pour lui au rang des grands comiques du Québec. L'hiver dernier, il remontait sur la scène du "Patriote" pour y présenter "On rit ben mais... c'est drôle pareil", son premier véritable one man show, dont il est d'ailleurs l'auteur. A compter de juin 1979, Pierre Labelle a repris l'essentiel de cet hilarant spectacle, plusieurs monologues et quelques chansons qu'il présentait au Centre Culturel du Lac Masson pendant tout l'été dans le cadre du spectacle Labelle-Latrasse.

Cette fois, c'est au tour de la population de Montmagny et de La Pocatière d'accueillir Pierre Labelle et son spectacle. A Montmagny, le spectacle aura lieu le 27 février prochain, à 20 heures 30, à l'Auditorium Lavironde. Le lendemain, à La Pocatière, ce sera au Grand Amphithéâtre du Cégep toujours à 20 heures 30.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Pour un budget—chauffage économique...



Profitez de la subvention gouvernementale

VOTRE MAISON
A BESOIN
D'ISOLATION?

Pourquoi ne
pas faire appel
à des gars
compétents?

ISOLATION DE TOUS GENRES:

Laine soufflée par pression. Laine de cellulose.
Mousse d'uréthane giclée. Mousse Borden Insulspray

Rédulsez les pertes de chaleur



Champlain Isolation Inc.

WELLIE PELLETIER, prop.
St-Jean Port-Joli 598-6337
Permis d'employeur: 30021274
Permis de travail de l'O.C.Q.: 11728854

Épargnez et faites-le vous-même:
Nous louons la machinerie et vendons
la laine cellulose, stirolaine
et fibretherm

**COMPAREZ
AVANT D'ACHETER**

**MONTMAGNY
READY-MIX INC.**
C.P. 187 Boul. Taché Est.
Montmagny G5V-3S5 248-0953
St-Raphaël 243-2102 La Pocatière 856-3409

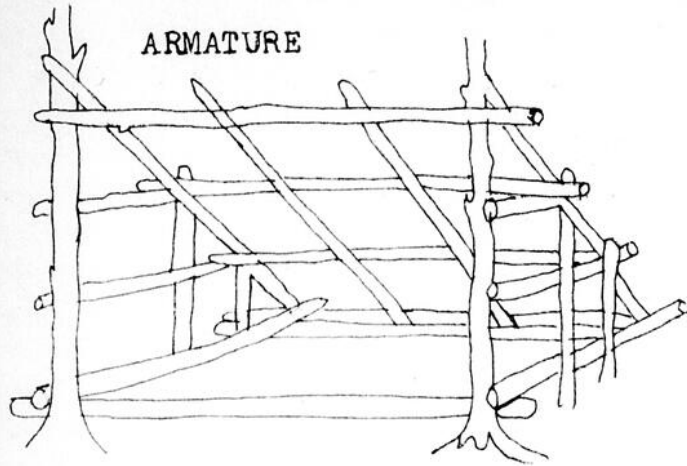
TRANSPORT COTE SUD INC.
Pour les comités de: • Québec • Lévis
• Bellechasse • Dorchester • Temiscouata
• Montmagny • L'Islet • Kamouraska
• Rivière du Loup
St-Raphaël, 243-2106

MEILLEURS PRIX
MEILLEUR SERVICE
MEILLEURE QUALITE

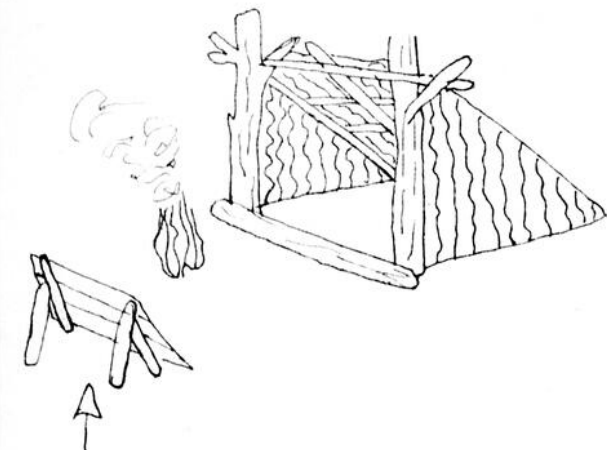
La voix des airs:



853 Lions



ARMATURE RECOUVERTE DE BRANCHES DE SAPIN ENTRELACÉES



REFLECTEUR

- Mercredi le 6, tous les cadets se sont rendus à Valcartier, pour un exercice de survie. Ils se sont familiarisés avec les matériaux disponibles en forêt. Ceci pour développer le système "D".

- Dans l'après-midi, les cadets se sont regroupés par section. Chacune d'elles accomplissait deux missions. Ces dernières duraient chacune deux heures. Les sergents choisissaient entre l'abri, le parachute ou la marche à la boussole.

- L'abri était en appendice. Les cadets devaient se couper des morceaux de bois et les recouvrir de branches de sapin. Un feu de cuisson ainsi qu'un réflecteur accompagnaient le bivouac.

- Pour ce qu'on appelle "parachute", c'est une autre forme d'abri. Là encore, on imagine ce

Activité spéciale

qu'une personne peut arriver à faire avec seulement un parachute. Pour le monter, cela demande quelque 3 ou 4 troncs de petits feuillus ainsi que plusieurs bras. Cette méthode ne semble donc pas la meilleure. Mieux vaut référer à l'abri en appendice s'il y a présence de conifères.

- La dernière tâche consistait en une marche en raquettes avec la boussole. Une course à relais (en raquettes s'il vous plaît) fut ensuite organisée. Un autre jeu a par la suite recueilli un blessé. Effectivement, un cadet s'est cassé une jambe. Tous ont mis leurs connaissances de secourisme à l'oeuvre. Une civière fut fabriquée avec des raquettes. Le

blessé, recouvert des manteaux de ses amis, fut conduit aux baraques. Une deuxième civière avec des couvertures a permis de le rentrer à l'intérieur. C'est avec une grande satisfaction que tous virent le blessé sourire et se lever sur ses deux jambes. Ce n'était qu'un exercice entendu entre les sous-officiers et, naturellement, le blessé.

- Le souper fut suivi d'une partie de souque à la corde et de glissades. Puis le capitaine Cloutier ainsi que lieutenant Faquy nous donnèrent une petite conférence, succédée d'un film. Les préparatifs du coucher terminèrent la journée. - Le lendemain, dès 5:30 heures le lever s'effectua

par l'alarme de feu. Ce réveil plutôt matinal s'enchaîna avec le conditionnement physique: une course autour des baraques.

- Après avoir déjeuné, on s'apprête à attaquer la dernière mission. Par la suite, une visite à l'héliport clôtura l'avant-midi. Eh oui, on en est déjà au dernier repas. La visite des travaux ainsi que quelques photos finaliseront ces deux jours très bien structurés. Le retour passablement tranquille, nous prépare à une soirée des plus reposantes.

Les publicistes,
I/C Suzanne Picard
Sgt Sylvie Fournier
Cpl Christiane Labrecque

Biographies

A notre grand regret, il nous est dans l'impossibilité de vous présenter les biographies de nos instructeurs. Nous espérons vous les faire connaître très bientôt.

La forêt en hiver, un monde à découvrir...

L'arbre est sans ses feuilles...

Personnage omniprésent, parfois plus rare pour le citadin qui le considère comme un intrus à travers les constructions de béton de son entourage. Qui eut dit que l'arbre deviendrait un jour sujet de curiosité pour certains habitants de nos villes! Mais il n'en demeure pas moins que pour la plupart des gens de la région, l'arbre fait partie du quotidien. Tel un être avec qui l'on doit vivre il importe de comprendre l'arbre. A première vue ils sont tous semblables mais en y regardant de plus près, une différence se dessine.

Surtout à l'hiver on se rend vite compte que certains se détachent du paysage par leur teinte verte, ce sont les conifères alors que d'autres tel des squelettes décharnés n'osent même pas retenir la neige, ce sont les feuillus. Les traits particuliers à ces deux grandes familles sont assez simples. Pour les conifères d'abord; ce sont ceux qui demeurent "verts en hiver", ceux dont les feuilles se sont modifiées en aiguilles ou écailles, ceux qui portent leurs graines dans des cônes et ceux dont la sève épaisse prend le nom

de résine. Pour ce qui est des feuillus; ce sont ceux qui gardent leurs feuilles à la belle saison pour les perdre à l'approche des grands froids, ce sont ceux aussi dont la sève ressemble à de l'eau. Mais ils ont tous deux des points communs dans leur structure: racine, tronc et cime, chacune de ces parties agissant comme une petite usine. Afin de comprendre les fonctions de l'arbre, suivons son évolution à travers les saisons.

Durant l'hiver nous croyons à leur mort alors qu'il ne s'agit que d'une vie au ralenti. A l'automne, notre arbre emmagasine des réserves de nourriture dans son tronc et ses racines les plus grosses, à l'hiver venu il en utilise le minimum pour assurer sa subsistance.

L'activité printanière débute bien avant que nos yeux la perçoivent. Car dès que la température augmente, les fins poils du système souterrain commencent leur travail d'absorption. Il est important de savoir que les racines ne nourrissent pas notre arbre mais y apportent eau et sel minéraux. En plus de jouer ce rôle les racines

en assument un de très grande importance: celui de soutenir l'immense masse qu'est celle du tronc et des branches. Au printemps le regain d'eau du sol dégelé permet de véhiculer jusqu'aux branches les réserves de sucre. Celles-ci fournissent la force nécessaire aux bourgeons pour éclater. Une fois la feuille formée, un travail impressionnant démarre.

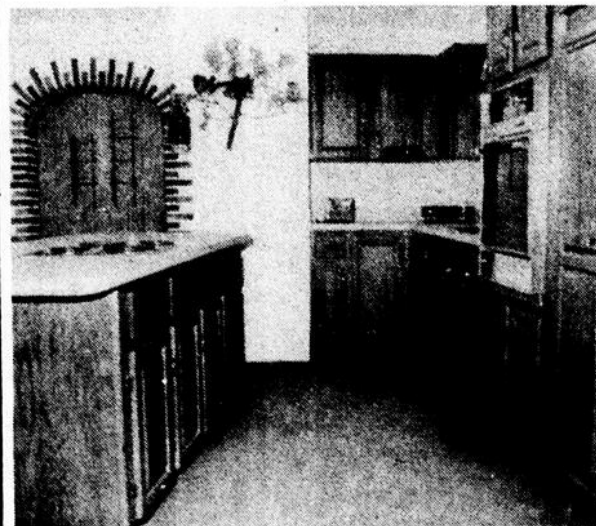
Retirant l'énergie du soleil tout en faisant échange avec les gaz de l'atmosphère notre feuille ajoute à l'eau et aux sels minéraux les éléments nécessaires à la formation des sucres, la nourriture de l'arbre. Toute une merveille qui nous éblouit. Nous ne pouvons rester impassibles devant l'adaptation de ces espèces sur notre terre. Ayant à demeurer immobiles ils ont spécialisé en leur structure une usine leur permettant de subvenir à leurs propres besoins. Ce qui fait la grande différence entre le règne végétal, les producteurs et le règne animal les consommateurs qui doivent puiser leurs éléments nutritifs dans d'autres sources alimentaires. Les

fonctions internes de l'arbre nous touchent plus ou moins mais les mille et une utilités qu'il nous apporte ne peuvent nous laisser indifférents.

L'homme a lui aussi besoin de cette merveille de la création auprès duquel il joue un rôle qui peut s'avérer néfaste ou bénéfique.

C'est justement de cet état de chose dont nous discuterons dans le prochain article de cette chronique. Les Naturalistes de Parke.

LA CUISINE DE VOS RÊVES...



Nos ARMOIRES de cuisine

reines de notre nouvelle salle de montre

- CHÊNE
- ORME
- MERISIER
- PIN

Nous les vendons, les fabriquons et nous les installons. Nous vendons aussi les portes d'armoires individuelles.

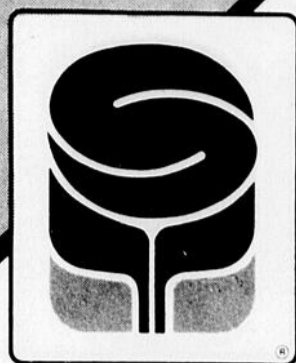
Pour la rénovation de votre cuisine, venez nous rencontrer... et voyez de près du travail bien fait. Vous serez convaincus!

Estimation et esquisses gratuites.

AMEUBLEMENT MERCIER INC.

201, DU MANOIR, MONTMAGNY, QUE. - G5V 1G1

TEL.: (418) 248-1785



L' HIVER

le temps de bien manger



SENI



viandes

 SAUCISSE FUMÉE TAILLEFER 1 lb.	SALADE DE CHOUX TAILLEFER 16 on.	.75 ch.
	TÊTE FROMAGÉE TAILLEFER 10 on.	1.05 ch.

produits surgelés

SUPER CRISP McCAIN 24 on.	.79 ch.
FRITURE D'AIGLEFIN BLUE WATER 8 on.	1.39 ch.

BISCUITS SODA
 Salés
 Prémium Plus
 CHRISTIE
 Bte 900 g.

1.65

fruits et légumes

ORANGES SUNKIST Gr. 138	1.25 dz.	 RAISINS ROUGES Cardinal Produit du Chili lb.
CÉLERI Californie	.49 ch.	

THÉ ORANGE PÉKOE
 SALADA
 Bte 60's

1.55

Spéciaux en vigueur les 20-21-22-23 février 1980

FROMAGE À TARTINER
 CHEEZ WHIZ
 Bocal 500 g.

1.75

BISCUITS Ti-Coq LIDO Cello 300 g.	1.29	PÂTES ALIMENTAIRES Lasagne CATELLI Bte 750 g.	1.19
---	-------------	---	-------------

EAU DE JAVEL
 JAVEX
 Cont. 128 on.

.99

MAÏS EN GRAINS
 NIBLETS
 Bte 12 on.

.43

MINI-POUDING LAURA SECORD (10 variétés) Bte 5 on. 4/	1.19	PÊCHES DEMIES Can. choix GRAD Bte 28 on.	.99
--	-------------	--	------------

DÉTERGENT EN POUVRE
 TIDE
 Bte 6 L.

3.09

PÊCHES TRANCHÉES Can. choix GRAD Bte 28 on.	.99	POIS VERTS Gr. asst. Can. choix GRAD Bte 19 on.	.45
---	------------	--	------------

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RESULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

Publié avec l'autorisation de J.L. Duval Limitée

on pense à vous

Teurville Jasmin Lord	St-Philémon André Roy	St-Henri Épicerie J.-A. Beaudet	Sto-Lucie Serge Gonthier Enr.
St-Camille Marius Dallaire	Buckland René Leblond	Cap St-Ignace Mme Léon Richard	St-Eugène Mme Geneviève Gamache
St-Paul Paul Proulx	Montmagny Alimentation St-Thomas	St-Pamphile Épicerie Thériault	
Armagh Paul-Émile Langlois	La Pocatière Station Charles Kidd	St-Félicité Alimentation Bernier	

UNIPRIX

* Ces économies sont basées sur nos bas prix de tous les jours

BIC
5 rasoirs jetables pour hommes

69^c

Economisez **30^c**

LISTERMINT
Rince-bouche avec fluorure - 500 ml


144

Economisez **75^c**

PARAMETTES
100 multivitamines à croquer pour enfants

269

Economisez **190**



TAME
Crème de rinçage revitalisante - 450 ml - Assortie

199

Economisez **90^c**

SCOTTIES
Papier-mouchoirs Format économique de 200

64^c

Economisez **20^c**

DRISTAN
24 comprimés décongestionnants

149

Economisez **40^c**

ASPIRIN
Bayer 100 comprimés

129

Economisez **40^c**

ARRID XX Désodorisant à bille 75 ml	1.59
BODY ON TAP Shampooing à la bière Normal, gras, sec. 450 ml	2.69
CONFIDETS 48 serviettes féminines Régulières	3.39
DRISTAN Vaporisateur nasal 15 cc	1.39
JOHNSON'S Lotion pour bébés 240 ml	1.79
JOHNSON'S Huile pour bébés 250 ml	1.99
KLEENEX Boutique - 75 serviettes de table	79 ^c
MENNEN Lotion assortie Skin Bracer 6 oz.	1.39
ORAL-B Soie dentaire 75 vg. Assortie	1.34
PEDICAL Désinfectant pour chaussures 57 ml	2.29
Q-TIPS 400 coton-tiges stérilisés	1.99
RAMSES Condoms lubrifiés 36 + 6 en boni	7.99
RAVE Permanente recharge	3.39

CENTRE DE PHOTO
UNIPRIX
DÉVELOPPEMENT DE FILMS

12 poses	4.67
20 poses	7.22
24 poses	8.07
36 poses	11.47

(AU QUÉBEC SEULEMENT)

LIMITE DE 3 PAR CLIENT
Certains articles peuvent se vendre au delà de nos prévisions de sorte que nous ne pouvons garantir les quantités durant la période de vente du
20 FÉVRIER
AU 1ER MARS 1980
PRIX AUX COMPTOIR

<p>DENTU-CREME Dentifrice pour nettoyer les dents - 100 ml</p> <p>149</p> <p>Economisez 50^c</p>	<p>ORAL-B Brosse à dents 30-35-40 ou 60</p> <p>79^c</p> <p>Economisez 40^c</p>	<p>ROYAL GINSENG 100 capsules de ginseng et gelée royale</p> <p>699</p> <p>Economisez 110</p>	<p>HEMAREXIN 24 ampoules buvables</p> <p>649</p> <p>Economisez 150</p>
<p>AQUA-FRESH Dentifrice au fluorure 100 ml + 50% en boni</p> <p>119</p> <p>Economisez 30^c</p>	<p>SOFT & DRI Désodorisant aérosol Parfumé ou non, poudre, ou ultra-sec. 200 ml</p> <p>169</p> <p>Economisez 60^c</p>	<p>AGREE Shampooing assorti 450 ml</p> <p>234</p> <p>Economisez 35^c</p>	<p>VASELINE Lotion pour soins intensifs Régulière ou aux herbes 200 ml Pré-marquée: 99^c</p> <p>79^c</p> <p>Economisez 20^c</p>
<p>PLAYTEX Ensemble de biberons</p> <p>649</p> <p>Economisez 250</p>	<p>JUMBO 100 tampons absorbants</p> <p>139</p> <p>Economisez 30^c</p>	<p>STAYFREE 30 mini-serviettes sans ceinture</p> <p>189</p> <p>Economisez 40^c</p>	<p>KLEENEX Boutique - Essuie-tout Pqt de 2 rouleaux</p> <p>129</p> <p>Economisez 20^c</p>
<p>LIGHTDAYS de Kotex - 30 protections féminines. Régulier ou désodorisant</p> <p>177</p> <p>Economisez 19^c</p>	<p>LIBERTÉ NOUVELLE 12 Maxi-serviettes ou 10 Super-Maxi serviettes</p> <p>109</p> <p>Economisez 20^c</p>	<p>CIGARETTES Marques populaires canadiennes Au Québec seulement Cartouches de 200</p> <p>779 789</p> <p>RÉG. KING</p>	

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 23 FÉVRIER 1980
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT
DE LIMITER LES QUANTITÉS

ÉPICIERIS UNIS

GEM

VOTRE
RENDEZ-VOUS
QUOTIDIEN

Leopold Fortin
92, 3e Avenue
Montmagny
Bourgeault & Fils
St-Pamphile
Cte L'Islet
Alimentation Bernier
Cap St-Ignace
Irene Thibeault
Armagh
Cte Bellechasse
Epicerie Caron
91, 5e Avenue
L'Islet Ville
Marche de l'Anse
220, avenue De Gaspe
St-Jean-Port-Joli
Marche Michel
23, rue Principale
Berthier sur Mer
Alimentation Richard
708, 4e Avenue
La Pocatiere
Marche Bonsecours
L'Islet Village
Marche Dumont
1189, des Erables, nord
ST-Lambert

**BIFTECK DE RONDE
DÉSOSSÉ** **2.28**
Tranche complète
ou rôti de croupe
coupe régulière
Canada catégorie «A»
ruban rouge la livre

**ROSBIF,
POINTE DE SURLONGE** **2.88**
ou rôti de croupe
désossé, roulé la livre

BIFTECK, ATTENDRI **2.88**
la livre

PAIN DE POULET **1.39**
Bilopage la livre

CRETONS **1.49**
Bilopage cont. 10 oz

**CAROTTES
LAVÉES** **.65**
produits du Québec
Canada #1
sac cello 5 lb chaque

ÉCHALOTES **2/.39**
produits frais des États-Unis
paquet original

TOMATES, ROUGES **.48**
produits frais du Mexique Canada #1
calibre grosseur 6 x 6 la livre

ORANGES, SANS PÉPIN **12/1.69**
Sunkist
produits de la Californie
calibre grosseur 113

POIRES **8/1.48**
Variété «Anjou»
produits de l'Orégon
États-Unis Canada de fantaisie
calibre grosseur 135

BISCUITS, SODA **1.59**
Premium Plus Christie bte 900 g

**MÉLANGE À
GÂTEAUX** **.79**
saveurs assorties
De Luxe ou De Campagne
Duncan Hines bte 520 g

GÂTEAUX **1.19**
carré caramel
Vachon bte 6

JUS DE TOMATES **2/.59**
catégorie de fantaisie
Aylmer bte 19 oz

**DÉTERSIF
EN POUDRE** **2.89**
Sunlight
bte 2.4 kg

SOUPES **.49**
poulet et nouilles
Lipton bte 2 env.

CRISTAUX **1.59**
à saveurs de fruits asst.
Quench bte 660 g

MAÏS EN CRÈME **.46**
de choix
bte 19 oz

FÈVES JAUNES **.38**
coupées de choix
bte 19 oz

FÈVES AU LARD **.33**
à la sauce tomate
bte 8 oz

THÉ **1.75**
en sacs 100 s

OIGNONS **.89**
sucrés bocal 12 oz

POIS **.79**
à soupe sac 2 lb

SACS À POUBELLE **1.16**
extérieur
10 s

SAVON DE TOILETTE **1.19**
Caress format bain
pqt 2 barres

CAFÉ INSTANTANÉ **5.98**
Sanka bocal 8 oz

BISCUITS **1.39**
Fudge/O ou Pirate
Christie sac 450 g

CROUSTILLES **.99**
régulières ou ondulées
St-Castin sac 250 g

MARGARINE, DURE **1.49**
Parkway pqt 2 lb

YOGOURT **.89**
saveurs assorties Silhouette
Delisle pot 500 g

LINGES TOUT USAGE **2.19**
couleurs assorties
Chiffon/J bte 20

SERVIETTES SANITAIRES **.99**
Maxi Stay Free bte 10

DÉTERGENT LIQUIDE **1.29**
à vaisselle
Sunlight cont. 32 oz

MAYONNAISE PURE **1.09**
Kraft
bocal 500 ml

POIRES BARTLETT **.83**
catégorie de choix
Aylmer bte 19 oz

BASE POUR SOUPES **.89**
poulet ou boeuf
Concentré du Chef
bte 7 oz

RIZ **.85**
à grains courts
Dainty bte 2 lb

MIEL PUR **.95**
liquide ou crémeux
Kraft bocal 12 oz

PÂTE DE TOMATES **.39**
Gattuso
bte 5 1/2 oz

SAUCE **.37**
pour sandwichs chauds
Esta bte 14 oz

POULET DÉSOSSÉ **.85**
Esta
bte oz

**PRODUITS
FRAIS SURGELÉS**

FILET DE MORUE **1.59**
High Liner
bte 1 lb

PIZZA, DE LUXE **2.29**
12"
Mc Cain chaque

EAU DE JAVEL **1.29**
concentrée
Javex cont. 128 oz

PÂTE DENTIFRICE **.99**
Pepsodent
tube 100 ml

SHAMPOING **1.69**
pour bébés
Johnson bout. 225 ml



3.88
BALAI "ÉCONO"
6 CORDES
"IMPERIAL"

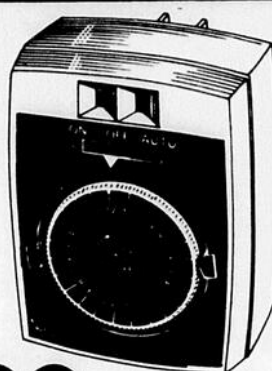
Balai à prix modique fabriqué de paille de qualité durable, assujéti à un manche émaillé. Cousu de 6 cordes. 154006



3.99

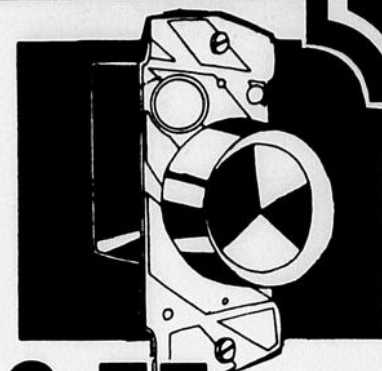
VADROUILLE-ÉPONGE
"IMPERIAL"

Solide cadre de métal zingué antirouille. Essoreuse sur charnière à ressort. Éponge en cellulose. Manche fileté. 154016



6.99
MINUTERIE
AUTOMATIQUE
"INGRAHAM"

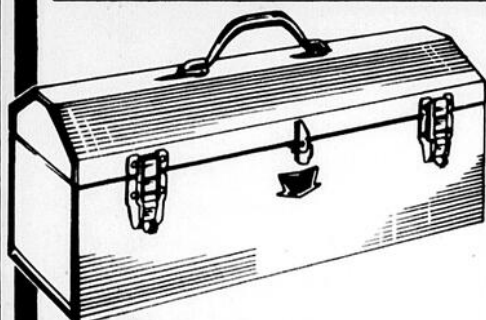
Se branche directement au réceptacle mural. Capacité de 1875 watts. Met ou coupe le courant au moment pré-réglé. 227003



3.77
CONTRÔLE
POUSSOIR
"LEVITON"

Variateur d'intensité pour un réglage progressif de l'éclairage. 600 watts. Remplace tout interrupteur unipolaire. 181261

SPÉCIAUX DU 20 AU 29 FÉVRIER 1980



11.88
COFFRET
À OUTILS
"SPG"

Coffret en métal très robuste avec poignée de métal. Cabaret à outils. Dimensions: 20" x 7" x 7". Deux fermetures. 293006



10.88
MARTEAU
STEELMASTER
STANLEY

Superbe marteau tout-acier de 16 onces. Un instrument bien balancé à poignée de vinyle confortable. 305201



14.44 305168
RABOT
HANDYMAN
STANLEY

Un rabot de choix de 9 po. x 2 po. de surface douce. Ajustement précis de la lame. polignées bien proportionnées.



5.88
JEU DE
TOURNEVIS
CLUTHE

Robuste poignée d'emmagasinage en plastique contenant 8 lames pratiques. Un outil indispensable. 066015

**CHALUMEAU
BERNZ-O-MATIC**

Torche au propane à flamme mince. Pointe qui ne bloque pas. Avec bonbonne de propane. 149001

10.44

**CYLINDRE
DE PROPANE
RO-NA**

Bouteille de 14 onces de propane tout-usage. Se fixe à toute marque de brûleur. 013001

2.33



RO-na à l'échelle du Québec

<p>Glasson Inc. 52 S. Jean Baptiste Oues. Mon Magny 248-1424</p>	<p>Robert Pinel Inc. Quincaillerie - Matériaux de Construction - Alimentation St-Damien de Bellechasse 789-2942</p>	<p>Jos Proulx Inc. C.P. 99, Ville de L'Isle GOR 2C0 247-5262</p>	<p>Quincaillerie A&D Inc. 350 rue Principale Ste-Perpetue, Cte L'Islet 359-2251</p>
<p>Quincaillerie St-Camille Inc. St-Camille Cté Bellechasse 595-2231</p>	<p>Edouard Nadeau Ltée 190, rue Principale, St-Gervais Co. Bellechasse 887-3979</p>	<p>Consultez vos marchands RO-na</p>	

Jacques Auger: du notariat à la vente de hamburgers

(M.C.) Un homme qui délaisse un bureau de notaire, couvert de papiers et de contrats, pour se retrouver du jour au lendemain les deux mains dans l'huile à faire cuire des patates frites, on ne voit pas ça à tous les jours.

M. Jacques Auger l'a pourtant fait en devenant concessionnaire et propriétaire, il y a trois ans, d'un restaurant McDonald's à Lévis, un des 5 000 répartis dans 22 pays à travers le monde. M. Auger, qui fait toujours partie de la Chambre des Notaires même s'il ne pratique plus, a par la suite acquis la concession de Ste-Foy suite au succès phénoménal remporté avec le premier.

M. Auger et son épouse, Luce, étaient les invités du Club Richelieu de St-Jean Port-Joli à l'occasion d'un souper mixte mercredi soir dernier à l'Artisan. Devant une soixantaine de personnes, les deux époux ont parlé de leur expérience avec McDonald's.

500 millions de vente

Prenant la parole, M. Auger a rappelé brièvement la naissance de l'empire McDonald's qui a débuté il y a 25 ans en Californie, alors qu'un dénommé Ray Kroc a proposé à des particuliers qui vendaient des hamburgers de tenir des franchises ailleurs dans le pays. La première fut à Chicago. Et on connaît la suite!

Plus de 5 000 restaurants, dont 200 dans la seule ville de Tokyo. Des ventes de plus de 500 millions par année. La deuxième plus grosse chaîne mondiale en nombre de restaurants, derrière Kentucky, mais la première pour le total des ventes.

Comment expliquer ce succès phénoménal? M. Auger relève trois principes de

base: la qualité, le service et la propreté. Et ajoutez à cela un prix qui ne souffre pas la concurrence. En effet, le profit sur chaque article est minime mais c'est le flot des clients qui compense. Le chiffre d'affaires moyen d'un McDonald's au Canada est de 1.2 million par année.

Chacun des restaurants du couple Auger ingurgite 1 1/2 tonne de viande par semaine. Le fait d'acheter en si grande quantité, explique M. Auger, baisse notre prix d'achat.

Le couple Auger est propriétaire de ses deux restaurants. Une telle concession se vent 10 000\$ pour 20 ans mais il faut installer l'équipement de cuisine et l'ameublement, ce qui peut jouer dans les 200 000\$. Mais même propriétaire, il faut respecter certaines normes de la chaîne, comme le menu. C'est ce qui fait la force de McDonald's, commente M. Auger; peu importe où il se trouve, le client sait ce qu'on lui servira en demandant tel produit.

L'accent sur la publicité

Prenant la parole à son tour, Mme Auger a expliqué qu'elle était en charge de la publicité pour les deux restaurants. 4% du chiffre d'affaires est dépensé en publicité à la radio, à la télévision et dans les journaux, et 2% est accordé en promotion locale. Et un autre 3% est versé pour l'avancement de la compagnie. Toujours au chapitre de la publicité, Mme Auger organise des visites de groupe de leurs restaurants auprès de l'Age d'Or, d'étudiants ou tout autre groupement, pour leur montrer le fonctionnement d'une telle entreprise.

Faisant allusion à la qualité de la viande employée, Mme Auger a mentionné que le boeuf est pur à 100%. De plus, 98% des produits

utilisés proviennent du Canada. Tous les appareils de cuisine sont en acier inoxydable parce qu'ils sont plus faciles à désinfecter.

Le "fast food" à l'américaine fleurit donc à travers le monde et le Québec n'échappe pas à ce phénomène. C'est en fait le message que nous ont livré M. et Mme Auger, propriétaires de deux restaurants McDonald's qui embauchent 170 employés, dans une conférence très relaxe qui se voulait plus une causerie qu'un exposé systématique.

Tournoi et Semaine Richelieu

Dans un autre ordre

d'idées, le président du Club Richelieu, M. Jean-Guy Deschênes, nous a confié qu'un projet à court terme pour les jeunes serait dévoilé bientôt, probablement à l'occasion du prochain souper du club le 27 février prochain.

Par ailleurs, le tournoi de hockey Richelieu, organisé par le Club de St-Jean Port-Joli, aura lieu le 13 avril à l'aréna de La Pocatière, le Club Richelieu de l'endroit étant l'hôte du tournoi.

Enfin, mentionnons que la Semaine Richelieu se tiendra du 4 au 10 mai prochains, sous le thème "M'avez-vous oublié?".



M. et Mme Jacques Auger, propriétaires de deux restaurants McDonald's à Lévis et Ste-Foy. [M.C. Peuple-Courrier]

du 19 au 23 mars
à l'occasion de leur **40^{ème}** anniversaire les

ICE CAPADES

sont de retour à Québec pour la première fois depuis 10 ans

ICE CAPADES c'est le plus important et le meilleur spectacle sur glace au monde.

Vous verrez entre autres:

- **Don Knight**: trois fois champion canadien et nord-américain en patinage de fantasia.
- **Lynn Nightingale**: quatre fois championne canadienne.
- **Sashi Kuchiki**: champion du Japon.
- Toute une pléiade de patineurs et patineuses professionnels dans des décors dont la somptuosité dépasse l'imagination.

Les Ice Capades seront au Colisée de Québec

mercredi, le 19 mars 20h*
jeudi, le 20 mars 20h
vendredi, le 21 mars 20h
samedi, le 22 mars 14h 20h
dimanche, le 23 mars 14h

Billets en vente maintenant **\$7.00 - \$6.00 - \$5.00 - \$4.00**

Spéciaux

- 1- Tout groupe de 25 personnes et plus, réduction de \$1.50 par billet
- 2- Association de jeunes (scouts-patro, etc.) 50% de réduction* pour le spectacle de: **vendredi, 20h**

* Cette réduction s'applique seulement aux billets achetés en groupe (minimum 25) par l'Association.

Tous les groupes doivent réserver par téléphone au numéro: (418) 694-7110

Pour toute personne âgée de moins de 16 ans et de plus de 65 ans* réduction de \$2.00 pour les spectacles de:
jeudi, 20h samedi, 14h dimanche, 14h

* Une preuve d'âge devra être exhibée au moment de l'achat de votre billet, au guichet.

commande postale:

★ faites parvenir ce coupon à:
★ Colisée de Québec
★ Parc de l'Exposition provinciale
★ 2, avenue du Colisée
★ Québec, Qué.
★ G1L 4W7

★ Seules les commandes accompagnées d'un mandat-poste seront honorées.

★ Cartes VISA & MASTER CHARGE acceptées (poste et téléphone)

★ No de la carte _____

★ Date d'expiration de la carte _____

Ci-inclus un mandat-poste au nom de Expo-Québec au montant de \$ _____ pour _____ billet(s) pour le spectacle des Ice Capades.

<input type="checkbox"/> jeudi, 20 mars 20h	Prix \$7.00 x _____ billets Total _____
<input type="checkbox"/> vendredi, 21 mars 20h	\$6.00 x _____ billets Total _____
<input type="checkbox"/> samedi, 22 mars 14h <input type="checkbox"/> 20h	\$5.00 x _____ billets Total _____
<input type="checkbox"/> dimanche, 23 mars 14h <input type="checkbox"/>	\$4.00 x _____ billets Total _____

S'il n'y a plus de billets disponibles dans la catégorie de prix demandée, remplacez par la catégorie inférieure suivante expédiez des billets de même catégorie pour une autre journée

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

VOS DÉCLARATIONS D'IMPÔT, ON EST PRÊT À LES DÉFENDRE!



Si votre déclaration d'impôt préparée par H&R Block fait l'objet de contestations, nous nous engageons à vous représenter auprès du bureau de l'impôt et cela, sans frais, peu importe le temps de l'année.

Nous sommes familiers avec toutes les lois de l'impôt. Nous vérifions deux fois votre déclaration avant que vous ne la signiez.

Voyez-vous, chez H&R Block, nous jugeons important de vous servir jusqu'au bout!

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

179, St-Georges, Lévis
833-1242

Semaine: 9h à 21h

Samedi: 9h à 17h

St-Anselme
1, rue Couture
885-9466

Sears

Galeries Chagnon
heures du magasin
aussi

St-Pamphile
Rang Double
356-3834

On a voté Bellevue!

•NOUVEAU DIMANCHE	X
•NOUVEAU MERCREDI	X
•NOUVEL ENSEMBLE RÉTRO	X
•NOUVELLE ADMINISTRATION	X
•NOUVEAU "5 A 7"	X

PARCE QUE



DIMANCHE, LE 24 FÉVRIER, une super soirée Bavaroise, avec le groupe **L'Odysée** de 6 musiciens et chanteurs bavarois.

MERCREDI, LE 20 FÉVRIER débute, pour cette semaine seulement, un nouveau trio exceptionnel, marquant l'inauguration de la nouvelle administration

L'ENSEMBLE DE GUY RENAUD vous fera revivre la plus belle musique de danse de la plus belle époque, les années '50, avec entre autres le champion du concours interprovincial d'imitateurs d'Elvis

LA NOUVELLE ADMINISTRATION vous accueillera bientôt à ses "5 à 7" divertissants.

C'est un rendez-vous
Venez vous détendre et vous distraire

BAR BELLEVUE

150 Boul. Taché Ouest, Montmagny

248-4815

**ISOLATION ? CHAUFFAGE
ENTREPRENEUR
ECONOMIE D'ENERGIE
SUBVENTION**



Contre-fenêtre & contre-portes

Les portes et les fenêtres sont parfois de vrais gourmands d'énergie. La vitre, tout comme le bois de certaines portes, est un excellent conducteur de chaleur. Les pertes thermiques par ces endroits sont un gaspillage à grande échelle dans nos régions où sévissent de forts vents à longueur d'année.

Fenêtres

La valeur R d'une fenêtre simple est d'environ 1. C'est donc dire qu'elle perd 12 fois plus de chaleur qu'un mur bien isolé de même surface. Deux solutions peuvent remédier à ce problème:

L'addition d'une deuxième fenêtre.
Cette méthode moins coûteuse réduit de presque la moitié des pertes thermiques de vos ouvertures. L'économie de combustible réalisée suffit à compenser leur prix d'achat en moins de 10 ans.

Remplacement des fenêtres
Si vos fenêtres sont dans un état tel qu'elles pourrissent ou sont dans un état lamentable, cette solution est moins coûteuse puisque vous faites d'une pierre deux coups. Nous vous conseillons alors d'opter pour les fenêtres à double vitres scellées à l'usine (surtout celle avec un système d'ouverture à manivelle). Et si vous voulez réellement faire le maximum, vous pouvez recourir à la fenêtre triple (conseiller pour les nouvelles constructions). On rentre dans l'argent investi en moins de 15 ans.

P.S. Le joint entre la vitre et le cadre doit être parfaitement étanche, puisque la moindre fuite d'air (tête d'épingle) entraînera la formation de buée sur la face intérieur des vitres.

Portes

Bien des portes aujourd'hui sont faites d'une simple armature de bois mou recouverte de chaque côté d'un mince contre-plaqué. Certaines portes plus anciennes n'ont à certains endroits qu'un mince panneau qui sépare le côté chaud du côté froids. De telles portes n'offrent que peu de résistance au passage de la chaleur et il serait bon de les remplacer par de bonnes portes comportant une résistance thermique d'au moins E. 4.

De plus, pour réduire au minimum les pertes de chaleur, nous vous recommandons d'ajouter des contre-portes, aux portes extérieurs. Vous éliminerez ainsi le tiers des pertes de chaleur.

P.S. Les fenêtres et les portes du sous-sol exigent les mêmes soins. Il s'agit souvent de calfeutrer et de poser des coupe-bises à vos vieilles fenêtres pour qu'elles soient tout aussi efficaces.

La semaine prochaine: Isolation de l'entretoit et ses produits.
André Gaudreau.

**Une musique bien
nuancée que celle de
Marie-Josée Simard**

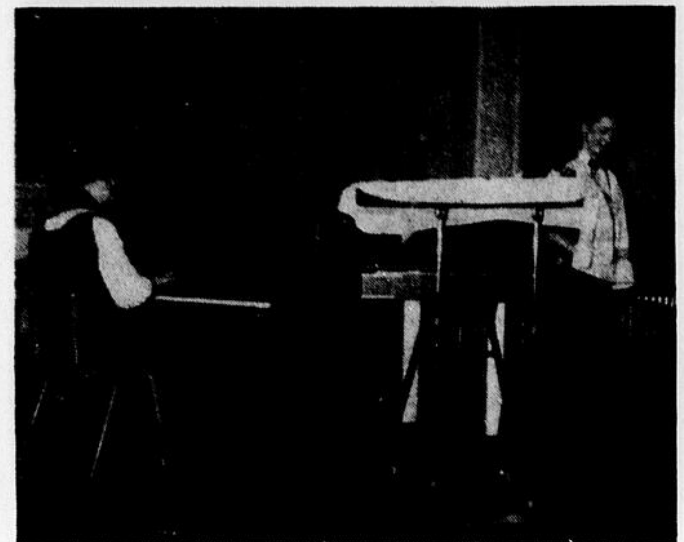
(A. Fl.) Le concert de percussions présenté par les Jeunesses Musicales du Canada en l'église St-Pamphile mardi le 12 février en fut un de très grande qualité.

Marie-Josée Simard percussionniste a su, avec un dynamisme et une dextérité vraiment remarquable, faire découvrir à son public les facettes inconnues du xylophone, du vibraphone et du marimba. Tour à tour, vir-

tuosité et art délicat se sont ressentis dans l'exécution des pièces de style varié.

Et que dire de sa solide accompagnatrice Mimi Blais qui soutient si bien par ses accompagnements au piano chacune des mélodies.

Cette séance de musique nuancée du début à la fin a grandement charmé les nombreux mélomanes présents.



Entourée de ses instruments à percussion, Marie-Josée Simard (à droite) exécute un pot pourri d'airs folkloriques américains. Elle est accompagnée de Mimi Blais au piano.

(A. Flamand Peuple-Courrier)

**Rallye Mode
Jacques Galvail
UN SUPER SPECTACLE**

UNE INVITATION RALLYE

MODE
PRINTEMPS
ÉTÉ 1980

PRIX DE PRÉSENCE
BON D'ACHAT DE \$200.00
(SUR ACHAT D'UNE
MOTO-NEIGE YAMAHA)
GRACIEUSEMENT DE
LE SPORTIF
DE MONTMAGNY

EN COLLABORATION
AVEC
C.K.B.M. RADIO
LE PEUPLE
COURRIER

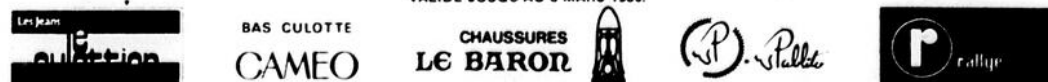
Une présentation des maîtres-brasseurs O'Keefe

MONTMAGNY — MOTEL LE GERMOIR
JEUDI LE 28 FÉVRIER 1980 À 21 HEURES

BOUTIQUES PARTICIPANTES:

MAISON J.B. COUILLARD 231, AVE DE LA GARE	SALON D'ESTHÉTIQUE GINA-LYN 80, CARRÉ ST-LOUIS GALERIES MONTMAGNY	BOUTIQUE CHEZ MANON 92 EST, ST-JEAN BAPTISTE
LE SPORTIF DE MONTMAGNY 65 EST, BOUL TACHE	LA PETITE D'OR 117 EST, ST-JEAN BAPTISTE	COMPTOIR DE CHAUSSURES 126 EST, ST-JEAN BAPTISTE
		SALON JEAN COIFFURE POUR HOMMES 108, AVE DE LA GARE

PRIX D'ENTRÉE: \$6.00 NOUVEAU SPECTACLE
BILLETTS REMBOURSABLES SUR ACHAT DE \$30.00 ET PLUS APRÈS LE SPECTACLE CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS.
VALIDE JUSQU'AU 8 MARS 1980.



Une Production Berjac inc. Tél. (514) 849-1601

L'Ambulance St-Jean est là

Lors de la dernière réunion de l'Ambulance St-Jean DC202 de Montmagny, les membres comme toujours ont acceptés de couvrir les nombreuses activités suivantes en travail bénévole: le tournoi Pee-Wee du 19 au 24 février, le tournoi des Anciens du Collège les 1er et 2 mars et les championnats Régionaux de ballon sur glace les 8 et 9 mars.

J'aimerais vous souligner

que depuis le 1er janvier 1980, 228 heures de travail bénévoles ont été faites. 59 cas mineurs ont été soignés à la clinique au poste de Secours à l'Aréna et 6 cas majeurs furent envoyés à l'Hôpital.

Nous serons là.
Brigade Ambulancière St-Jean
DC202 Montmagny.
par Mme Céline Tardif Mathurin.

Futurs parents

Le Département de Santé Communautaire de Montmagny offre, comme par les années passées, des cours prénataux. Ils débiteront bientôt.

Ces cours sont gratuits et offerts aux couples qui vivent une grossesse. La condition requise pour débiter les cours est que le troisième (3ième) mois de

grossesse soit terminé. Pour plus de renseignements ou pour les inscriptions: Pour Montmagny et St-Michel, communiquez avec Lorraine M. Létourneau ou France N. Labrecque à 248-6221. Pour Armagh, communiquez avec Michelle St-Julien à 466-2570 ou à l'Hôpital d'Armagh à 466-2115.

Les sports

33 équipes inscrites

Le 20ième tournoi Pee Wee de Montmagny débutait hier

(M.C.) Du 19 au 24 février, les amateurs de hockey de la région pourront assister à des parties fort intéressantes à l'aréna de Montmagny alors que s'y déroulera le 20ième tournoi provincial Pee Wee de l'endroit, sous la présidence de M. Jean-Luc Després.

33 équipes sont inscrites à ce tournoi. Selon les normes de la Fédération Québécoise de Hockey sur Glace, elles sont réparties dans les classes CC, B et C, CC étant la plus forte.

L'équipe de Montmagny, qui connaît beaucoup de succès depuis quelques années, défendra son titre de champion dans la classe CC, titre qu'elle a gagné au cours des trois dernières années.

L'an passé, les représentants de St-Georges avaient remporté les honneurs dans le B, et ceux de Gatineau en avaient fait autant dans le C.

Ce tournoi, qui est le plus ancien après celui du Carnaval de Québec, poursuit des buts bien précis. Au point de vue social, on veut faire de ce tournoi une rencontre fraternelle et

sportive qui permet à des jeunes de toutes les régions du Québec de se côtoyer tout en leur procurant une saine récréation.

Le tournoi vise également à relever l'intérêt du hockey auprès des jeunes et à amasser des fonds pour l'organisation du hockey mineur local.

Plusieurs comités

Evidemment une telle manifestation sportive s'étendant sur six jours consécutifs nécessite une organisation élaborée et bien planifiée. Pour subvenir aux besoins de ces jeunes athlètes, différents comités ont été mis sur pied. Ainsi, l'accueil des équipes à l'aréna sera faite par des hôtes qui les guideront vers les bureaux des autres comités. Chaque joueur et responsable des équipes recevra un "macaron laisser-passé" qui les identifiera pour la durée du tournoi.

Le comité du logement, pour sa part, est prêt à héberger 200 à 300 Pee Wee dans des familles de la

place. Pour assurer le déplacement de ces joueurs, un comité de transport mettra à leur disposition un autobus, trois mini-bus et en cas de tempête, des véhicules 4x4.

Pour occuper les moments libres de ces jeunes hockeyeurs, un comité de récréation a prévu certaines activités à la polyvalente Louis-Jacques Casault. La piscine, le gymnase et la salle de quilles seront disponibles. Les jeunes devront cependant se plier à certains règlements s'ils veulent participer à ces divertissements.

Ceux qui voudront se procurer un programme souvenir du tournoi, qui contient la cédule et l'horaire des parties, pourront le faire en se rendant au kiosque du comité de vente et programme, qui sera situé sur la mazzanine de l'aréna, près du restaurant. On y trouvera aussi des rondelles, hockeys, foulards, tuques.

Le service des statistiques, fort apprécié depuis trois ans, sera assuré par le

comité de compilation. On présentera aux joueurs et aux amateurs les mêmes statistiques détaillées qu'au niveau professionnel. Ce comité sera également responsable du choix de deux étoiles après chaque partie, (une par équipe) et du choix des récipiendaires dans les trois classes pour les trophées remis aux équipes gagnantes et

finalistes, au meilleur gardien du tournoi, au meilleur joueur et à l'équipe la plus disciplinée.

Enfin, toutes les équipes devront faire un arrêt obligatoire au comité de la registration qui est responsable de la section technique et règlements du tournoi. On s'y occupe entre autres de l'enregistrement des équipes, de toute

documentation relative à l'équipe, de la distribution des chambres pour les joueurs, de l'horaire précis des rencontres et de tout autre détail technique.

C'est donc un rendez-vous pour tous les amateurs de hockey, du 19 au 24 février. Le prix d'entrée est de 1.50 \$ pour les adultes, 1.00 \$ pour les étudiants et 50 cents pour les enfants.

St-Pamphile le 9 mars

Tournoi Intermédiaire des Lions

Pour la 5e année l'aréna de St-Pamphile sera le lieu d'un tournoi intermédiaire d'une journée le 9 mars. Cette compétition sera à type double élimination et se déroulera à partir de 10 hres A.M. jusqu'à 22 hres P.M. Chacune des équipes disputera au moins deux parties.

Les équipes de la ligue intermédiaire Molson L'Islet seront toutes présentes et il sera intéressant de faire un parallèle avec les autres

formations intermédiaires de la région. Il n'y a pas de limite de territoire pour la provenance des équipes, cependant pour ce qui est du calibre des joueurs on s'en tiendra aux mêmes règlements que les années précédentes. C'est-à-dire, l'organisation permet l'alignement de 3 joueurs au maximum de calibre "Junior B" ou Inter-

médiaire "B" ou inter-universitaire.

Au cours des 3 dernières années, le Guy Thibault Pontiac Buick de St-Jean l'a emporté dans la classe "A" et il sera intéressant de voir s'ils pourront conserver leur suprématie sur ce tournoi. Pour les équipes intéressées s'adresser à Claude Turgeon 356-3116 ou 356-3827.

A Sept-Iles, Steeve Therrien récolte l'or, l'argent et le bronze

(G.G.) A persévérer, on finit toujours par trouver la voie conduisant au succès. C'est un peu l'expérience qu'est en train de vivre un adolescent de St-Pacôme, Steeve Therrien. En effet, après avoir remporté des médailles d'or et de bronze au Mont Comi de Rimouski, les 19 et 20 janvier dernier, voilà qu'il récidive, récoltant l'or, l'argent et le bronze, lors des semi-finales de l'Est du Québec du Critérium juvénile de ski alpin, qui se

tenait à Sept-Iles les 9 et 10 février.

Sa médaille d'or, Steeve Therrien l'a gagnée samedi dernier, lors de la première manche des semi-finales. Cependant, le lendemain, il ne parvenait pas à répéter son exploit et devait se contenter d'une médaille de bronze. Par contre, au classement combiné des deux descentes, il se classait deuxième, empochant ainsi la médaille d'argent.

Cette seconde position lui

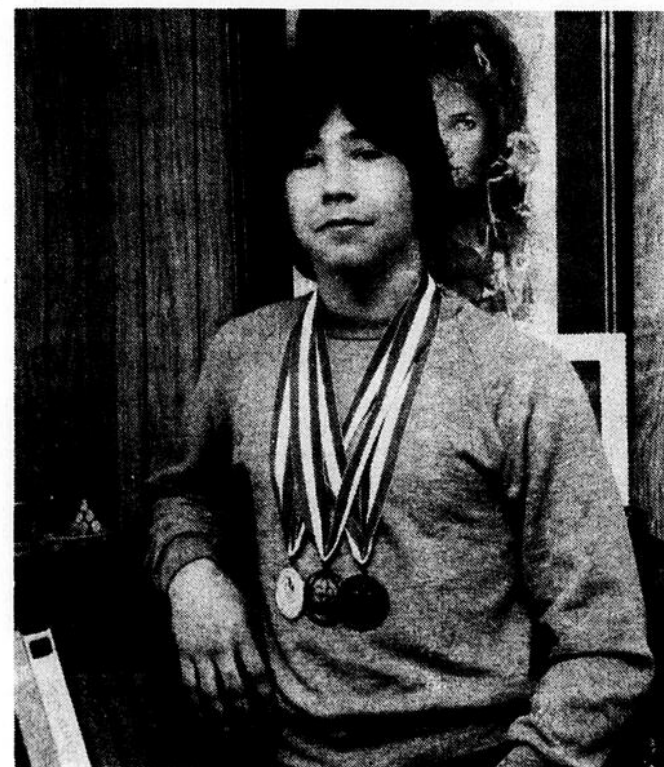
accorde donc le droit de participer à la finale provinciale du Critérium juvénile de l'Auberge des Gouverneurs, qui se tiendra les 23 et 24 février prochains, au Relais du Lac Beauport. On sait que le premier prix de cette compétition consiste en une bourse d'étude, sans compter la possibilité de prendre part à l'entraînement de l'équipe du Québec, au cours de l'été.

En attendant, Steeve Therrien continue de s'en-

trainer au Club de Ski de la Côte-des-Chats, à St-Pacôme, sous la direction de Benoit Gendron, de La Pocatière.

Souignons aussi que la saison 1978-79 avait été particulièrement fructueuse pour Steeve Therrien. En plus d'avoir remporté plusieurs victoires sur le circuit de la zone gaspésienne, il s'était mérité le titre de meilleur skieur juvénile de la zone.

Possédant une grande force de concentration et un profond désir de vaincre, Steeve Therrien représente donc pour le Club de ski de la Côte-des-Chats l'un de ses meilleurs éléments. C'est donc un nom à surveiller en ski alpin: Steeve Therrien.



Steeve Therrien exhibe fièrement, à bon droit d'ailleurs, les trois médailles qu'il s'est mérité lors des semi-finales de l'Est du Québec du Critérium juvénile, qui se tenaient à Sept-Iles les 9 et 10 février.

[Photo Gaby Alexandre]

Les Atomes de Montmagny gagnent le tournoi de Rimouski

(M.C.) Les Atomes de Montmagny ont impressionné en fin de semaine alors qu'ils ont remporté les honneurs du tournoi de hockey Atome-Bantam de Rimouski, qui avait lieu au Colisée de l'endroit. Une cinquantaine d'équipes étaient inscrites à ce tournoi.

Pour gagner ce titre, nos représentants ont dû livrer trois matchs. Ils ont d'abord vaincu Hauterive 5 à 0 avant d'éliminer les Cougars de

Rimouski par le pointage de 4 à 2. Enfin, en grande finale, ils ont battu Charlebourg BRL au compte de 4 à 2.

Côté individuel, les Atomes de Montmagny ont presque tout raflé les honneurs. Bruno Côté a été choisi comme le meilleur joueur offensif-défensif du tournoi, et Luc Dumond comme le meilleur gardien alors qu'il n'a alloué que quatre buts en trois parties.

Daniel Richard fut nommé le meilleur instructeur tandis que plusieurs joueurs de l'équipe recevaient des mentions honorables.

Rappelons que les Atomes de Montmagny avoient dans la Ligue Mineure du St-Laurent. L'équipe participera aussi au tournoi intermédiaire de Montréal qui aura lieu à l'aréna de Montréal-Nord. Leur première partie a été fixée au mercredi 27 février.

Logement et tournoi Pee Wee de Montmagny

Le 20e tournoi Pee-Wee de Montmagny commencera bientôt et, comme par les années précédentes, nous avons besoin de la collaboration de tous pour le succès de cet événement. Nous sommes à la recherche de parents qui peuvent accueillir quelques jeunes Pee-Wee pendant la fin de semaine du 22 au 24 février. Ces jeunes athlètes en

provenance de l'extérieur de la région de la Côte-du-Sud ont besoin d'être hébergés pendant la durée de leur séjour à Montmagny et, c'est un service qu'on devrait être fier de leur rendre.

Ainsi, tous les foyers qui croient être en mesure de nous aider en offrant l'hébergement à quelques joueurs doivent communiquer avec nous au

Service des Loisirs, au numéro 248-6022. Chacun des joueurs hébergés donne droit à un laissez-passer du tournoi aux parents qui veulent bien participer.

N'attendez pas à la dernière minute et aidez l'organisation du tournoi à bien recevoir.

Tournoi Pee-Wee Montmagny.

Tournoi provincial Midget

La Pocatière subit une seule défaite, qui lui est fatale

(G.G.) Malgré leur détermination et le support d'une foule enthousiaste, les joueurs des Boucaniers de La Pocatière n'ont pu résister à l'assaut du St-Benoit de

Ste-Foy lors de la finale de championnat de la classe Compétition CC.; dernier match du tournoi provincial midget de La Pocatière.

Cependant, il aura fallu près de dix minutes de surtemps avant de couronner l'équipe championne. C'était la seule défaite enregistrée par les Boucaniers au cours du tournoi; défaite de 3 à 2 qui leur fut fatale.

En classe participation A, la finale consolation opposait les Tigres de St-Jérôme aux Castors de Limoilou; match que St-Jérôme a finalement enlevé au compte de 4 à 2.

Quant à la finale de championnat de cette classe, elle opposait deux équipes mont-réalisaises, le CDJR et le Versailles. La rencontre s'est soldée par une difficile victoire du CDJR, au compte de 1 à 0. Notons que seulement quatre équipes étaient inscrites dans cette classe.

Avant d'accéder à la finale, La Pocatière avait d'abord vaincu le Jean-Talon de Charlesbourg au compte de 4 à 3 tandis que Ste-Foy avait disposé des Elites de Rivière-Bloue par la marge de 3 à 1.

En finale consolation de la classe Compétition CC, le L'Islet-Sud de St-Pamphile affrontait le L'Islet-Nord, de St-Jean Port-Joli. Ces deux équipes se connaissent bien puisqu'elles évoluent dans la Ligue de hockey mineur Pascal-Taché.

Malgré une fulgurante remontée du L'Islet-Sud, à la toute fin de la troisième période, l'équipe du L'Islet-Nord devait finalement remporter une victoire de 3 à 2; le dernier but étant compté dans un filet désert.

Pour parvenir à cette finale, les joueurs de L'Islet-Sud avaient dû éliminer les Lions Falcon de Chapais au compte de 4 à 0 tandis que le L'Islet-Nord défaisait les Lions de Chibougamau par le même pointage.

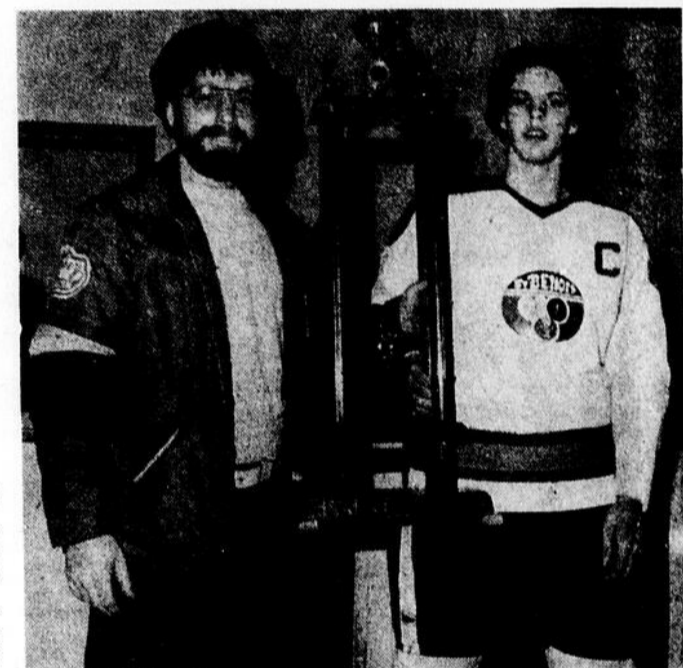
D'autre part, en classe participation B, le Laflamme Fourrures, de Drummondville a infligé un revers de 2 à 0 aux Bulls de Neufchatel, lors de la finale consolation.

Quant à la finale de championnat de cette classe, elle fut gagnée par les Bisons de Neufchatel au compte de 4 à 3 face aux Riverains de Ste-Foy. Le dernier but des Bisons fut marqué à peine 16 secondes de la fin du troisième engagement.

Rappelons, en terminant qu'un total de 28 équipes, venant des quatre coins du Québec, étaient inscrites à ce tournoi. Comme toujours, plusieurs bénévoles de La Pocatière se sont activés pour faire un succès de cette compétition. Soulignons aussi que plusieurs familles de La Pocatière ont fait preuve de générosité en accueillant chez elles de jeunes joueurs venus de l'extérieur.



M. Roger Malenfant, président de Pavillon Pontiac Buick Ltée, de La Pocatière, remet le trophée de l'équipe gagnante de la finale consolation classe CC au capitaine du L'Islet-Nord, Bruno Chouinard. (G.G. Peuple-Courrier)



Le capitaine du St-Benoit de Ste-Foy, Mario Tanguay, reçoit le trophée de son équipe, symbole du championnat de la classe Compétition CC, des mains du président de l'association du hockey mineur de La Pocatière, M. Claude St-Pierre. (G.G. Peuple-Courrier)

Un mot de Kino



La diète ou l'exercice?

L'inactivité physique combinée avec une trop forte consommation d'aliments, conduit dans la majorité des cas, à un excès de graisse dans le poids corporel.

Comme il fût déjà mentionné dans une chronique précédente, la diminution du poids corporel peut s'effectuer selon les méthodes suivantes:

- réduction dans l'absorption de nourriture (diète)
- introduction d'un programme d'activités physiques vigoureuses en conservant le même régime alimentaire
- introduction d'un programme d'activités physiques vigoureuses et réduction dans l'absorption de nourriture (diète).

Des interrogations vis-à-vis l'efficacité de ces méthodes, viennent sûrement à l'esprit de la personne désireuse d'abaisser son poids corporel.

Des études effectuées à ce sujet, ont démontré que la combinaison diète-exercice était la meilleure alternative. Celle-ci est plus facile, plus efficace et plus sécuritaire que l'exercice seul ou la diète seule.

En comparaison avec les autres méthodes, son principal avantage est qu'une perte de poids équivalente peut être obtenue sans une trop forte réduction dans l'absorption de calories (diète restrictive). En plus de ne pas condamner la personne à un régime de famine, cette méthode élimine les risques de déficiences en vitamines, minéraux et protéines que peuvent entraîner certaines diètes.

D'autres avantages sont également associés à une combinaison diète-exercice. Tout en étant bénéfique pour le système de transport de l'oxygène (coeur - poumons - vaisseaux sanguins), l'exercice fait disparaître une plus grande proportion de gras que la diète pour une même perte de poids (une diminution du poids corporel est causée par une perte d'eau, de protéines et de graisse).

Afin d'illustrer cette méthode, admettons qu'une réduction de 20 lbs du poids corporel soit un objectif à atteindre. Prenant pour acquis que la perte d'une livre par semaine constitue une limite médicale acceptable et sécuritaire, une période de 20 semaines serait nécessaire à cette perte de poids.

La moyenne du déficit calorique hebdomadaire doit donc se situer aux alentours de 3 500 calories (1 livre de graisse), ce qui représente une perte de 500 calories par jours (3 500 ÷ 7).

Une dépense énergétique de 250 calories peut-être obtenue par l'exécution des activités suivantes sur une période de 30 minutes: bicyclette à 15 Km-hr, jogging à 9 km-hr, ski de fond à 7 km-hr... Une réduction alimentaire de seulement 250 calories par jour (beigne au miel, carreau aux dattes, morceau de gâteau...) sera nécessaire pour atteindre le déficit des 500 calories par jour (exercice - diète).

Une fois que l'objectif de 20 livres est atteint, la personne n'aura qu'à continuer à faire de l'exercice d'une façon régulière tout en conservant un régime alimentaire équilibré et correspondant à sa dépense d'énergie.

L'exercice ayant alors un rôle important à jouer dans le contrôle du poids corporel, la conclusion que l'on pourrait en retenir, est que pour éliminer ces accumulations inutiles de graisse, il faut faire plus d'exercice ou se condamner à avoir faim toute sa vie.

Wilson Bernier
Coordonnateur du Module
Kino-Québec
C.R. Pascal-Taché (S.E.A.)

27ième grand marathon des Anciens du Collège de Montmagny, les 1 et 2 mars à l'Aréna

Les amateurs de hockey et la population en générale sont invités à une autre édition de ce marathon annuel, le 27ième, présenté par l'Association des Anciens du Collège de Montmagny, à l'aréna locale.

Comme l'an passé, le marathon durera deux jours et un maximum de vingt-quatre équipes seront acceptées. Le marathon comportera une première ronde éliminatoire; les gagnants formeront la classe A et les perdants la classe B.

Des bourses au montant de \$1600.00 seront distribuées et plusieurs trophées.

Nous vous donnerons dans une prochaine édition la liste des équipes participantes, de même que l'heure à laquelle elles sont cédulées.

Le marathon de 1980 ne perdra en rien de sa grande popularité si l'on considère que les bourses données aux vainqueurs sont importantes et qu'il durera deux jours. Il est à remarquer qu'une telle compétition alignera environ 300 joueurs de hockey. Dans l'ensemble, les règlements de la Q.A.H.A.

ont force de loi. Les joueurs devront être de calibre intermédiaire C et trois (3) joueurs de calibre intermédiaire B seront acceptés. Tout joueur de calibre junior A et plus sera exclus.

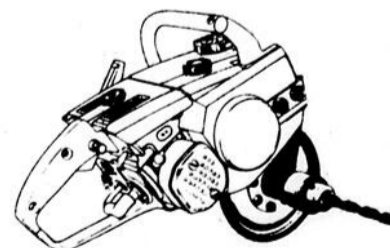
Les arbitres en charge du marathon sont ceux de la Q.A.H.A. choisis à l'extérieur de Montmagny, soit de la région de Québec.

Les milliers de spectateurs qui envahiront l'aréna sont

assurés d'assister à un spectacle qui ne manquera pas d'animation. En foule donc à ce grand déploiement sportif le 1 et 2 mars 1980 à l'aréna de Montmagny. Bienvenue à tous les sportifs.

Soyez prêts pour les sucres

ACCESSOIRE DE SCIE À CHAÎNE POUR ENTAILLER



- Utilisez deux fois plus votre tronçonneuse.
- La mèche tourne à droite grâce à la poulie de friction caoutchoutée
- Vitesse réduite de 4.25 T.P.M. à l.
- Accessoire de perçage éprouvé depuis 3 ans 50,000 entailles par différent prop. d'érablière.
- Facile d'installation, aucun entretien.
- Garantie 1 an. Fabriqué ici à notre atelier.
- Poids 9 kl. ou (2 lbs.)

DISTRIBUTEUR DES MOTEURS 2 TEMPS & 4 TEMPS BRIGGS & STRATTON - TECUMSEH

STIHL
PARTNER
Jonsereds
Husqvarna!



ski-doo
HONDA
TORO
Arrens
CANADIANA

143, RUE ST-JEAN-BAPTISTE OUEST - TEL.: 248-3276



NORDIK--SUD



A. Ruelland

Jacques Richard avec les Nordiques

Le vol de la présente décade si...

Si Jacques Richard est sincère lorsqu'il dit être venu à Québec rejoindre les Nordiques pour jouer au hockey et est déterminé à puiser dans son immense talent pour ce faire, nul doute qu'il deviendra très rapidement le "grand" favori de la foule.

Comment oublier sa "magie" lorsqu'il évoluait pour les Remparts de Québec. Comme plusieurs amateurs de cette équipe dans le temps, Richard était à mes yeux le numéro un du hockey junior juste avant Lafleur. Par la suite, en passant au hockey professionnel, Lafleur a mis près de quatre ans pour s'imposer comme le no 1 de la Ligue Nationale, alors que Richard allant le rejoindre par la suite sous la grande tente s'avèrait être une amère déception.

Alors que la marque de commerce de Lafleur était "discipline", celle de Richard était "indiscipline". Lors de la rencontre Nordiques vs Canadiens de jeudi dernier, Gilles Tremblay ou René Lecavalier faisait remarquer que lorsque Lafleur est sur la patinoire il se passe toujours quelque chose. Mais

laissez moi vous dire que du temps de son hockey junior, Jacques Richard ne le cédait en rien à ce chapitre sur le célèbre Lafleur.

Lors de cette même rencontre, on a effectivement vu du grand Guy Lafleur jouant à la mesure de son talent et démontrant sans équivoque pourquoi on le considère comme le plus grand joueurs de hockey au monde.

En face de lui, on a vu évoluer un Jacques Richard comptant parmi les trois ou quatre joueurs de la L.N.H. à pouvoir disputer ce titre au fameux no 10 du Canadien. Malgré le fait qu'il se soit rapporté à son nouveau club dans les 24 heures précédant le match, il a réussi malgré tout à trancher sur les autres joueurs de la formation des Nordiques. A chacune de ses apparitions sur la patinoire, "il s'est passé quelque chose". Ça augure bien pour l'avenir. Il ne nous reste qu'à espérer que le nouveau porte-couleur des Nordiques soit enfin décidé à atteindre

les plus hauts sommets comme hockeyeur. Si Jacques Ricard le veut vraiment, il aura sa niche au firmament des étoiles du hockey et ce pour plusieurs saisons. Son nom peut cotoyer facilement celui des Lafleur, Dionne et Gretzky. Ce faisant, son acquisition par Les Nordiques se révélerait un véritable vol, compte tenu des conditions de la transaction qui nous ont été dévoilées. Scotty Bowman découvrirait alors ce que signifie "se faire passer un... Québec".

Comme notre nouveau Nordiques semble déterminé à démontrer qu'il est enfin "mature", souhaitons que ses ex-admirateurs vont enfin être consolés des frustrations qu'il leur a fait vivre ces dernières années.

Une ligne d'attaque formée de Tardif, Richard et Cloutier, ça devrait "peter l'feu" et soulever les cordages des buts adverses assez souvent pour faire des Nordiques une des équipes les plus "explosives" du circuit. Oui, Jacques Richard fait rêver... à lui de faire en sorte que le rêve devienne réalité.

De la grande visite...

Mercredi dernier, le 13 février, le Centre Sportif G.H. Vermette de St-Agapit était rempli à pleine capacité. Plus de mille fervents de hockey se sont déplacés pour assister à la deuxième rencontre entre les étoiles de la ligue B.D.L. Beauce et celles du Circuit Intermédiaire Lotbinière Molson. Déjà là, il y avait matière à se déranger. J'ai d'ailleurs assisté à la rencontre, et je vous assure que j'ai été surpris du calibre de jeu qu'il m'a été donné de voir. Ça patine en "grand" dans ce circuit et le hockey y est robuste sans toutefois tomber dans la sauvagerie. Lors d'une rencontre précédente, les représentants de la Beauce l'avaient remporté sur ceux du Circuit Intermédiaire Lotbinière par le compte de 8 à 5. Toutefois, ce fut une autre histoire à St-Agapit, puisque cette fois-là ce sont les étoiles de la Beauce qui ont du baisser pavillon devant leurs hôtes qui l'ont emporté 8 à 6, le dernier filet des vainqueurs ayant été marqué dans un but désert en toute fin de partie alors que le B.D.L. tentait de niveler le pointage.

Maintenant, revenons à la "grande visite". En effet, les amateurs de hockey massés dans les gradins ont assisté à la mise au jeu officielle faite par nul autre que RÉAL "BUDDY" CLOUTIER, le célèbre porte-couleurs des Nordiques, qui était accompagné par deux de ses coéquipiers représentants plus que tout autres le "futur" des Nordiques, soit l'aillier gauche MICHEL GOULET et le défenseur droit des Nordiques, Pierre Lacroix. C'est Michel Pariseau, directeur des relations publiques chez les Nordiques, qui pilotait les trois Nordiques à cette occasion. Jean-Pierre Lemay, directeur des pages sportives du Peuple-Hebdo, le "Jean Gravel" de la Rive-Sud, agissait comme maître de cérémonie. C'est avec beaucoup de conviction qu'il a présenté au public nos vedettes de l'heure chez les Nordiques de même que, bien entendu, celui qui a laissé un si bon souvenir dans le coeur des supporters des Nordiques du temps de l'A.M.H., Michel Pariseau.

Photo: Réal Cloutier qui vient de procéder à la mise au jeu devant les deux capitaines des équipes étoiles, Michel Leclerc pour le B.D.L. Beauce et Marcel Croteau du C.I.L.M. A l'arrière, M. le maire de St-

Agapit, M. René Croteau, M. Daniel Proulx de Molson Lévis Ltée, M. Magella Gagnon, malheureusement caché, M. Bruno Boivin, président du C.I.L.M., M. Gaston Rancourt, président de la B.D.L., puis, Michel Goulet, Michel Pariseau (caché) et enfin Pierre Lacroix.

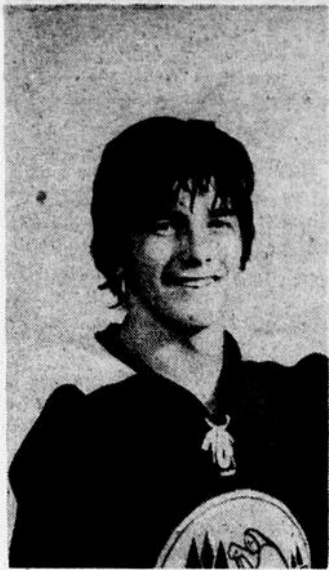
Enfin, rappelons que pendant ce temps, le capitaine des Nordiques, Robbie Ftorek, était présent à l'Aréna Bernières — St-Rédempteur, ou se déroulait le tournoi Pee-Wee consolation. Ftorek agissait a titre de Président d'honneur du Tournoi.



Notes sur glace...

Pendant que je "tape" cette chronique, soit vendredi dernier, TEDESKO est en ville. Qu'il aille faire montre de sa science à l'Université Laval, c'est parfait. Qu'il s'entête à faire la "marionnette" en se laissant manipuler par des "empêcheurs de tourner en rond", grand bien lui fasse s'il aime ça. Quant à nous, québécois, on en a "marre" du Colisée et de son toit qui tombera... tombera pas. Le Colisée Pelletier on n'en voulait pas, mais puisqu'il nous en faut un, aussi bien se contenter de celui-là... "faute de pain on mange de la galette".

Lors de la rencontre Canadiens-Nordiques du 14 dernier, RÉAL BUDDY CLOUTIER ne semblait pas dans son "assiette". Il manquait nettement de "mordant". Quant à TARDIF, il a connu une bonne troisième période... FTOREK un bon demi match... THOMAS aussi... et HILLSLOP une bonne demie de première période. Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est le contesté WALLY WEIR qui a été le plus consistant, mis à part le nouveau venu JACQUES RICHARD qui n'a rien à se reprocher. Pour le reste de l'équipe, ça oscillait entre "ça va, ça va aller, ça ne vas pas".



Henri Simoneau

Henri Simoneau s'affirme...

Cette semaine nous poursuivons notre tour d'horizon sur l'analyse et l'autobiographie des joueurs de la présente édition des Canotiers de Montmagny. Cette semaine, Henri Simoneau et Richard Théberge seront nos invités.

Henri Simoneau est l'une des pierres angulaires de l'offensive des Canotiers. Evoluant au centre, cet athlète de 18 ans est présentement le 2ième compteur des Canotiers.

Henri a débuté ses prouesses sur la patinoire à l'âge de

9 ans et a évolué à tous les stades de la graduation mineure pour Montmagny. A sa dernière année Midget, il a évolué pour le Midget A de la Ligue Mineure du St-Laurent. Ce produit de chez-nous a évolué l'année dernière pour les Canotiers et terminé parmi les premiers compteurs du circuit.

Cette année, en raison de la maigre récolte de joueurs de Centre, Henri fut appelé par son instructeur à évoluer au centre de son frère Jules et de Jean-Marc Boulet. C'est sa première expé-

rience à cette position. Durant l'été Henri pratique la bicyclette, le softball et le jogging. Il est de plus un fervent de la soirée du Hockey.

Henri n'est pas le joueur le plus costaud de la ligue mais son agressivité le long des rampes lui permet d'éviter de malencontreuses blessures et de plus la plupart du temps il en ressort avec la rondelle. Joueur intelligent et habile, Henri donne toujours 100% de lui-même et ce n'est pas une désolation pour l'équipe.

Henri étudie présentement à la polyvalente Louis-Jacques Casault et il se dirige dans le domaine des métiers. Il deviendra un électricien en construction à la fin de son stage.

Ce précieux actif pour les Canotiers n'est pas prêt de décevoir les supporteurs et nul doute que l'an prochain et durant les prochaines séries éliminatoires, Henri sera l'un des actifs précieux pour l'organisation des Canotiers.

Jacques Bernier
Publiciste des Canotiers

Lacs & Forêts



FÉVRIER 1980

EXTRAIT DU SOMMAIRE

- Un truc qui fait mordre le brochet
- La larve de mouche ou asticot
- Chasse à l'arc : les flèches
- Une méthode norvégienne
- Cours de taxidermie
- Une arme adaptée à vos besoins
- Du saumon dans la Jacques-Cartier, une utopie ?
- Les Québécois et la conservation de la faune

Procurez-vous le magazine qui traite de la chasse et de la pêche.

En vente dans la plupart des kiosques à journaux et dans les magasins de sports, au prix de \$ 1.50

ABONNEZ-VOUS

Pour recevoir régulièrement le magazine « LACS & FORÊTS », il suffit de compléter le coupon ci-joint.

...Et Richard Théberge, du potentiel à revendre

Sûrement l'athlète le plus complet de l'organisation des Canotiers, voire même de la ligue, Richard, grâce à son travail et sa combativité a réussi à s'élever parmi les meilleurs joueurs de la ligue JR "B".

Natif et résident de St-François, Richard étudie présentement à la polyvalente de Montmagny et se dirige en Technique policière au CEGEP. Ce futur flic âgé de 17 ans a débuté son stage mineur à St-François au niveau Pee-Wee. A sa dernière année pee-wee, M. Serge Belley invita Richard à se joindre à

son équipe et dès lors ses succès débutèrent. Par la suite il évolua pendant trois saisons pour la ligue mineur "A" à Montmagny. A sa dernière année midget, il fut appelé à évoluer pour le Couillard de STE-FOY de la ligne de développement Midget "AAA". Richard connu un succès tel qu'il fut repêché par les Castors de Sherbrooke de la ligue JR majeur du Québec.

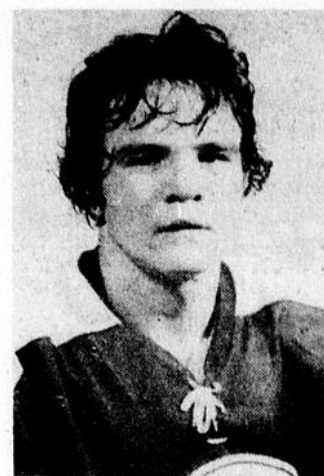
Pourquoi il est revenu à Montmagny? Et bien au début de la saison, la Ligue Nationale a invité des joueurs d'âge junior à ses

nombreux camps d'entraînement et les Castors ont perdu de nombreux joueurs au profit de cette nouvelle politique. Richard put se tailler un poste sur l'équipe. Mais les transfuges revinrent au bercail et Richard fut relégué au rang de réserviste. Discutant de son statut avec son instructeur, Richard décida, pour ne pas régresser, d'évoluer à Thetford-Mines. Mais à cet endroit l'organisation et la ligue sont chancelantes. C'est alors qu'il décida de rapatrier les rangs des Canotiers. Ses plus belles expériences

furent sans contredit la victoire de son équipe au Tournoi Air-Canada à Winnipeg. De plus l'atmosphère du camp d'entraînement des Castors et la vie trépidante du majeur ne peuvent s'oublier pour un joueur de hockey.

Il possède un talent sur et il ne lui reste qu'à fournir des efforts réguliers et son ascension dans le majeur sera sans contredit normale et méritée.

Bonne chance Richard et lâche pas, on est derrière toi.
Jacques Bernier
Publiciste Canotiers.



Richard Théberge

Hockey collégial AAA

Il faut s'inscrire avant le premier mars

Les étudiants du secondaire qui désirent joindre les rangs du nouveau circuit de hockey collégial AAA pour la saison 1980-81 ont jusqu'au premier mars pour s'inscrire à l'un ou l'autre des six cegeps qui offrent ce programme de développement de très haut niveau.

son choix. Les périodes d'entraînement sont ainsi intégrées à l'horaire de cours et les matchs sont disputés durant les fins de semaine, de façon à faciliter ce cheminement académique.

L'étudiant qui choisit cette voie du hockey collégial doit lui-même faire sa demande au cegep de son choix. Sa préférence pourra aller à l'un ou l'autre en fonction des options qui y

sont offertes. Les institutions qui participent à ce programme sont les suivantes: Dawson, Limoilou, St-Georges de Beauce, St-Jérôme, St-Laurent et Thetford Mines. Pour de plus

amples informations, on peut également communiquer avec la Fédération des Associations Sportives Collégiales du Québec, à Montréal (374-4700) ou à Québec (681-0629).

S'adressant aux joueurs qui ont déjà une bonne expérience du hockey et qui ont démontré leur aptitude dans cette discipline, la ligue de hockey collégial AAA offre un encadrement dynamique qui permettra à ces jeunes de se perfectionner grâce à son réseau de très fort calibre. Les jeunes qui aspirent à devenir professionnels profitent ainsi d'une expérience pratique des plus valables. Les instructeurs des équipes collégiales, tous spécialisés en éducation physique, possèdent également une compétence reconnue par la Fédération québécoise de hockey sur glace.

Parallèlement à ce développement sur le plan sportif, la ligue de hockey collégial AAA offre surtout aux jeunes la possibilité de poursuivre sérieusement leur formation académique.

Un encadrement pédagogique efficace permet à l'étudiant de mener à bien son cours collégial dans la concentration d'études de

UNE TRAVAILLEUSE INFATIGABLE!



Chez nous c'est Ski-Doo.



Ski-Doo

Alpine

Modèle 1980 en stock

Livraison immédiate
en SPÉCIAL chez



LANGLOIS & FRERE ENR.

143 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny

248-3276

COUPON D'ABONNEMENT

Remplissez ce coupon et retournez-le à :

Les Éditions Lacs & Forêts
C.P. 1203, Notre-Dame
Lévis, Qué.
G6V-6S1

Code postal _____
Date _____
Nom _____
Adresse _____
C-inclus chèque ou mandat-poste au montant de \$ 12.00 pour un abonnement d'un an à la revue « LACS & FORÊTS »

Ligue de ballon sur glace de St-Pascal

Compte-rendu et classement des parties du 10 février 1980

1ère partie
Réal Lévesque La Pocatière
2, Les Robineux, St-Joseph 4.

Malgré les nombreuses pénalités (9) du côté de St-Joseph, Les Robineux ont su garder leur sang froid et ainsi rassembler leur force pour tenir tête à l'équipe Réal Lévesque La Pocatière. Hugues Picard des Robineux a amélioré sa fiche de

compteur encore une fois en marquant deux buts et fit deux passes qui permit à Marcel Chenard de compter un autre but ainsi qu'à Guy Briand. Des aides sont décernées à Raynald Charest et Mario Tardif et Guy Briand. L'équipe de Réal Lévesque un peu ébranlée par le pointage des Robineux mais en vain, ils ripostèrent à deux reprises.

Le premier fut marqué par Bertin Dubé aidé de Sylvain Lévesque et le second par Richard Lévesque aidé une fois de plus par Sylvain Lévesque.

2ème partie
L'Epicerie Benoit St-Pierre, Ste-Hélène, L'Ebestro, St-Germain.

Une rencontre qui nous mit

sur le qui-vive du début jusqu'à la fin. Les montées étaient réciproques et la lutte était constante entre les deux équipes. Le jeu rapide et acharné de l'Epic. B. St-Pierre de St-Hélène leur permis d'en sortir victorieux. Les buts pour Ste-Hélène furent marqués par Bernard Desjardins, Mario Picard et Mario Morin.

Des aides de Mario Picard,

Claude Pelletier et de Gaston Charest permit de marquer ses trois buts. Pour l'Ebestro de St-Germain deux beaux buts se Simon Michaud aidé de Claude Moreau, Yvan Laplante et

de Yves Laplante permit de répondre vivement.

Prochaines rencontres à déterminer pour les semi-finales.

Marjolaine Bouchard publiciste.

LIGUE DE BALLON SUR GLACE ST PASCAL

Classement en date du 10-02-80

Noms d'équipes	PJ	PG	PP	N	BP	BC	PTS		
Les Robineux, St-Jos	12	9	3	0	38	17	18		
Réal Lévesque, La Poc.	12	6	4	2	18	20	14		
3 L'Ebestro, St-Germain	12	3	7	2	15	24	8		
L'Epic. B. St-Pierre, Ste-Hél.	12	2	6	4	16	26	8		
Noms des joueurs, club									
1 Hugues Picard, Les Robineux							BUT	ASS	PTS
2 Guy Briand, Les Robineux							6	11	17
3 Jacques Poussard, Les Robineux							4	12	16
4 Raynald Charest, Les Robineux							10	4	14
5 Richard Lévesque, Réal Lévesque La Poc.							4	6	10
6 Yves Ouellet, L'Ebestro							3	5	8
7 Simon Michaud, L'Ebestro							2	6	8
8 Bernard Desjardins, L'Epic B. St-Pierre Ste-Hél.							6	1	7
9 Marcel Chenard, Les Robineux							4	3	7
10 Gervais Tessier, L'Ebestro							4	3	7
							5	0	5

Assemblée générale de Belle Chasse et Pêche, le 22 février

(P.B.) L'Association Belle Chasse et Pêche tiendra son assemblée générale annuelle à la Salle Carlais de St-Charles le 22 février prochain, à compter de 21:15 hres. Des 13 points à l'ordre du jour, le plus important sera certes l'élection aux divers postes de directeurs.

Un comité de mise en candidature a été désigné par le Conseil d'administration au moins quinze jours avant la date de l'assemblée. Composé de deux membres en règle, le terme d'office de ce comité se terminera en 1981.

Quant à sa tâche proprement dite, elle sera de retenir le choix des candidats aux postes électifs des directeurs de l'Association.

On sait d'autre part que tout groupe de cinq membres peut proposer un ou des candidats à ces postes. Ils doivent cependant donner avis par écrit au secrétaire M. Gilles Breton de St-Gervais au moins une semaine avant la date de l'assemblée générale annuelle.

Les candidats proposés et leurs proposeurs devront par contre être des membres en règle de l'Association, indique le président sortant M. Lucien Boivin de St-Charles, en précisant qu'on se réfèra à la carte pour l'année 1980.

Les directeurs sortant (mais rééligibles) sont MM. Gilles Leblond et Denis Bouffard de St-Damien, Raymond Labrecque de St-

Gervais, Bernard Caron de St-Vallier, Claude Vallée de St-Michel, et enfin Georges Girard et Lucien Boivin de St-Charles.

Un surplus financier

L'Association Belle Chasse et Pêche a connu une excellente année financière pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1979. En effet, le rapport financier révèle un excédent de 6 580 \$ des revenus sur les dépenses.

Des principaux points qui figurent sur la liste des revenus, retenons le Lac des Cèdres avec 14 998 \$, la vente des cartes de membres 8 725 \$, une subvention de 6 325 \$ du gouvernement

fédéral et enfin 5 331 \$ des Fêtes du 10ième anniversaire en août dernier.

D'autre part, les dépenses totalisent 39 909 \$ et les montants les plus élevés ont été consacrés à la base de plein air du Lac des Cèdres à St-Damien (14 660 \$), aux Fêtes du 10ième anniversaire (6 779 \$), et finalement aux sections tir (2 257 \$).

Quoi qu'il en soit, tous les membres qui assisteront à l'assemblée générale annuelle seront en mesure d'obtenir beaucoup plus de précisions sur l'état des revenus et des dépenses puisqu'on a prévu une période de questions se rapportant au rapport financier.

Nous aimerions faire une mise au point!



Prenez le temps de faire vérifier votre motoneige. Offrez-vous une douceur de conduite et des bons plaisirs en motoneige bien réglée.

LEOPOLD THEBERGE
Route 281, St-Raphaël, Bellechasse
GARAGE: 243-2292 RESIDENCE: 243-2370



moto-ski

Course internationale de chiens



Organisée en collaboration avec:

LE CONSEIL 3454 DES CHEVALIERS DE COLOMB

ET

LE CLUB SPORTIF LES APALACHES INC.

Vendredi, 22 février
Hôtel Royal

Ville L'Islet
Tirage des positions à 21 hres.

Samedi, 23 février

Piste: 4ième Rang
St-Eugène

CLASSE A

Départ: 13.30 hres.
SUIVIE D'UNE SOIRÉE DANSANTE
A LA SALLE DES CHEVALIERS
DE COLOMB

Dimanche, 24 février

Piste: 4ième Rang
St-Eugène

CLASSE B

Départ de la finale suivie de la finale classe A
18 HRES.: CHALET DU CLUB,
remise des bourses et trophées

Bienvenue à tous

Ballon-balai

St-Pamphile et Ste-Lucie à une victoire près

1ère rencontre 16 février.
St-Adalbert 0, St-Pamphile 1.

En première période le jeu était très bien partagé. Quant à la seconde moitié, St-Adalbert ont partiellement dominé à l'attaque avec Christiane, Louise et Elise Bourgault mais la gardienne du St-Pamphile, Sylvie Jalbert a su tirer son épingle du jeu en contrant leurs lancés. Le

temps s'écoulait et les 2 équipes redoublaient d'ardeur pour pouvoir inscrire un premier but mais peine perdu.

On devait donc aller en prolongation et c'est après 3 minutes de jeu qu'on a pu connaître un vainqueur. Et oui Marlène Leclerc du St-Pamphile enfilait l'unique but de la rencontre et ce sans aide, pour procurer ainsi une 1ère victoire à son équipe.

2ème rencontre
Ste-Lucie 2, Ste-Perpétue 1.

Le Rendez-Vous du Sportif de Ste-Lucie ont pris les devants 1 à 0 en 1ère période grâce à la rapidité de Céline Turcotte qui a soulevé le ballon dans la partie supérieure du filet, elle fut assistée de Louise Lachance et Béatrice Gonthier. Dans la 2e période, le Chouinard Meubles de Ste-

Perpétue, qui ont été un bon moment dans la zone adverse, ont réussi à égaliser la marque sur le but de Micheline Morneau aidée de Jeannine Morneau et Guylaine Gauvin à 13 min. 34 sec.

Ce ne sont pas les occasions qui ont manqué au Chouinard Meubles de mousser leur avance, elles ont connu 2 échappées mais la gardienne du Ste-Lucie

Lorraine Dodier a su conserver son équipe dans la lutte jusqu'à la toute fin. Là encore on n'a pu éviter la supplémentaire et c'est seulement après 11 sec. d'écoulées que Béatrice Gonthier du Rendez-Vous du Sportif a marqué sans aide pour donner l'avance à son équipe 1 à 0 dans cette série.

Il serait bon de souligner ici l'excellent travail de Béatrice Gonthier, employée à l'avant au cours de la saison elle s'est retrouvée à

la défensive pour cette partie et a fait preuve de grande habileté.

Prochaine rencontre

Samedi le 23 février, 5 heures: Chouinard Meubles de Ste-Perpétue visite Rendez-Vous du Sportif de Ste-Lucie.
6 heures: St-Pamphile visite St-Adalbert.

Jocelyne M. Chouinard publiciste.

Championnat "Prétentieusement" régional d'athlétisme en salle

Samedi, le 16 février 1980, lors du championnat d'athlétisme en salle, championnat qui avait la prétention de se dire régional malgré le faible nombre de 150 inscriptions, les dix-neuf athlètes du club d'athlétisme LAVIRONDE récoltaient 6 médailles d'or, 8 médailles d'argent et 5 médailles de bronze.

Notre plus grande satisfaction réside dans le fait que les athlètes du club se sont imposés en vitesse, en endurance et en pelouse. En effet, dans les épreuves de vitesse:

- Nicole Rouleau, 1ère, 50 mètres, Junior, 6,7 sec.
- 1ère, 50 m. haies, Junior, 7,7 sec.
- 1ère, 200 m. Junior, 27,8 sec.
- Jacinthe Senneville, 2e, 50 m. Junior, 7,7 sec.
- 2e, 200 m., Junior, 30,9 sec.
- Chantal Delagrave, 2e, 150 m., Cadette, 22,4 sec.
- 3e, 50 m. haies, Cadette 8,5 sec.
- Fabienne Corriveau, 3e, 50 m., Cadette, 7,5 sec.
- Jean Gaumont, 2e, 50 m. Juvénile, 6,5 sec.
- 2e, 200 m., Juvénile, 25,1 sec.
- Daniel Paré, 3e, 50 m., Juvénile, 6,7 sec.
- 3e, 200 m., Juvénile, 26,1 sec.

Dans les épreuves de demi-fond, les athlètes présents se sont nettement imposés:

- François Prévos, 1er, 3000 m., Cadet, 10 min. 26,9 sec.
 - Denis Journeault, 2e, 3000 m., Cadet, 10 min. 36,6 sec.
 - Alain Parent, 3e, 3000 m., Cadet, 11 min. 10 sec.
 - Michel Gaudreau, 1er, 3000 m., Juvénile, 9 min. 29 sec.
 - Michel Grant, 2e, 800 m., Senior, 1 min. 58,4 sec.
 - Colombe Lachance, 3e, 2000 m., Cadette, 8 min. 41 sec.
- Enfin, dans les épreuves de pelouse, les trois athlètes inscrits ont pris trois premières places:
- Chantal Delagrave, 1ère, Poids (6 lbs), Cadette, 12,89 mètres.
 - Gina Delagrave, 1ère, Poids (4 kgs) Junior, 10,24 mètres.
 - Diane Gaudreault, 1ère, Hauteur, Juvénile 1,55 mètre.

Des skieurs de la Côte-des-Chats s'illustrent sur le circuit de la zone gaspésienne

(G.G.) A l'issue des deux premières manches du circuit de ski alpin de la zone gaspésienne, les skieurs de l'équipe de la Côte-des-Chats de St-Pacôme, figurent parmi les meilleurs.

Ainsi, lors de la première compétition de la saison, qui se tenait à Val D'Irène (Amqui), Pierre Drapeau décrochait une médaille d'or en descente alors que les autres membres de son équipe terminaient au quatrième et cinquième rang du classement général.

D'autre part, à la seconde manche, tenue à Val Neigette, Steeve Therrien récoltait l'or en slalom spécial en plus de terminer au premier rang chez les juvéniles de classe B. En classe C, Pierre Drapeau récidivait avec deux autres médailles d'or, alors que Normand Lévesque y allait d'une médaille

d'argent en classe D.

Souignons qu'outre les skieurs mentionnés, plus tôt, l'équipe de la Côte-des-Chats se compose de Brigitte Lévesque, Jacynthe Lévesque et de Lison Therrien.

Par ailleurs, la troisième manche de la saison de ce circuit se tenait en fin de semaine dernière, au Mont St-Mathieu, près de Rivière-du-Loup. Quant à la manche finale, elle aura lieu les 1er et 2 mars prochain, au Parc du Mont Comi, à Rimouski.

Selon M. Gilles Pelletier, de qui nous tenons toutes ces informations, le club de St-Pacôme entretient de bons espoirs de voir l'un des membres de l'équipe de se mériter le trophée du meilleur skieur de la zone. D'ailleurs, l'an dernier, c'est le jeune Steeve Therrien qui avait remporté cet honneur.

L'Artisan Enr.

En vedette pour le mois de février
"LES STOCKS"

Du jeudi au dimanche:
DISCOTHEQUE
N.B.: Pour toutes vos réceptions, nous avons une salle à votre disposition. Réservez à l'avance.

L'Artisan Enr.

Gaétan Chouinard, prop.

St-Jean Port-Joli 598-6909

Participons au Carnaval de St-Vallier



Couronnement de la
REINE

Samedi
le 23
février


Salle de l'O.T.J. St-Vallier

Orchestre invité:
Roger Laprise

Venez acclamer
notre reine

Les organisateurs du carnaval
79/80 vous attendent

Grande vente après inventaire



Prix incroyables

sur modèles 1979 et 1980 neufs

1979		1980	
Modèle	Prix rég. Spécial	Modèle	Prix rég. Spécial
Mirage 1	1,550. 1,400.	Mirage 1	1,699. 1,525.
Nuvich 340,	1,829. 1,600.	Mirage 2	2,099. 1,750.
Nuvich 340 électric	1,959. 1,700.	Mirage 2 spécial	2,499. 2,220.
Futura 400	2,149. 1,900.	Futura 500	2,949. 2,425.
Futura 440	2,359. 2,050.	Futura 464 L.C.	3,469. 3,100.
Futura 444 L.C.	2,999. 2,700.	Super Sonic	3,299. 2,950.
Grand Prix	2,449. 2,050.	Ultra Sonic	3,629. 3,200.
		Grand Prix spécial	2,899. 2,500.

LEOPOLD THEBERGE

Garage: 243-2292 Route 281, St-Raphael, Bellechasse Rés.: 243-2370

Le FDA remporte le championnat de la saison de la ligue Olympique de St-Pamphile

La cédule régulière est maintenant terminée et l'équipe FDA a su se mériter les honneurs grâce à son jeu d'ensemble et à leur esprit d'équipe. Cette équipe rebâtie a réussi à coordonner leur jeu pour prendre la tête du classement sans jamais la perdre. Ils sont terminés la saison avec 29 points, 5 de plus que le Doyon et Frères en 2e position. Pour le reste du classement, les positions étaient assez serrées. M.

Dismat et le Rest. Le Paysan ont terminé égaux avec 22 points. Seulement les quatre premières participent aux séries, ce qui veut dire que le FDA fait face au M. Dismat et le Doyon et Frères contre le Restaurant le Paysan dans la 2e série.

Samedi dernier, les premières parties des séries semi-finales ont eu lieu. En premier, le FDA a démontré encore leur jeu d'ensemble en l'emportant 6 à 2 sur le M.

Dismat. Benoit Fortin s'est signalé avec un tour du chapeau, les autres allant à Alain Bernier et Eric Fortin avec 2 buts. Renaud Blanchet et Roberto Guillemette ont marqué pour M. Dismat. C'est donc 1 à 0 pour le FDA dans cette série 3 de 5.

Dans la 2e partie, le Doyon et Frères a eu raison du Restaurant Le Paysan au compte de 4 à 1. Le Doyon et Frères mène donc 1 à 0 eux aussi dans cette série. Les marqueurs du Doyon et

Frères ont été François Fortier, Denis Nadeau, Jean Bolduc et Jacques Nadeau. Gervais Gamache a riposté pour le Restaurant Le Paysan.

Les prochaines parties auront lieu samedi soir prochain, le 23 février à 8 heures p.m. Le Doyon et Frères rencontre le Rest. Le Paysan. A 9 heures 30 min. FDA rencontre le M. Dismat. Francis Vaillancourt.

Ligue Olympique St-Pamphile

Classement Final. Equipes	PJ	V	D	N	BP	BC	PTS
1 FDA	18	14	3	1	88	43	29
2 Doyon et Frères	18	11	5	2	73	46	24
3 M. Dismat	18	10	6	2	70	63	22
4 Rest. Le Paysan	18	10	6	2	60	49	22
5 Transport St-Pamphile	18	8	9	1	47	49	17
6 Variétés Tourville	18	1	17	0	41	98	2
Moyenne des gardiens							
Equipes, noms						BC	PJ
1 FDA, René Joncas						43	18
2 Doyon et Frères, Benoit Doyon						46	18
3 Transport St-Pamphile, Normand Gaudreau							
Gérald Jalbert						49	18
4 Rest. Le Paysan, Guy Pelletier,							
Alphé Pelletier						49	18
5 M. Dismat, Réjean Lehoux						63	18
6 Variétés Daigle, Denis Miville,							
Alain Chouinard						73	18
7 Loisirs Tourville, J.P. Morneau,							
Ghislain Lebel						98	18
							5.44

Ligue populaire de hockey Intermédiaire K.R.T.

Fin de semaine victorieuse pour le Guy Thibault Pontiac Buick

Vendredi 8 février, Guy Thibault Pontiac Buick de St-Jean-Port-Joli remporte la victoire au compte de 7 à 3 devant Pohénégamook à l'aréna de La Pocatière. La 1ère période fut à l'avantage du St-Jean qui marque 3 buts avec Paul-A. Caron, Lionel St-Pierre et Alain Chamard; Pohénégamook enregistre un point avec Christian Lavoie pendant la 2ème partie du jeu. Andrey

Bouchard, du Pohénégamook, égalise avec 2 buts. St-Jean Port-Joli prend le contrôle de la 3ème période en marquant 4 buts avec Paul-A. Caron, Louis-Marie Caron et 2 buts de Marc Bélanger.

Dimanche 10 février à La Pocatière, Les Broncos de Bérubé Auto cède la victoire au Guy Thibault Pontiac

Buick. En 1ère période, le pointage est égale avec Daniel Lavoie des Broncos et Louis-Marie Caron de St-Jean. Les Broncos compte 2 buts en 2ème période avec Daniel Lavoie et Jean Anctil et St-Jean, un point avec Lionel St-Pierre. En 3ème période, les Broncos marque 1 point avec Normand Ouellet et St-Jean Port-Joli compte 3 buts procurant la victoire avec Denis Chassé

et 2 points de Pierre Bélanger. Les prochaines rencontres du Guy Thibault Pontiac Buick de St-Jean Port-Joli se feront le 22 février à St-Pascal devant Pohénégamook et le 24 février 21 hres à La Pocatière où St-Jean visitera La Pocatière. Une fin de saison qui s'annonce intéressante puisque St-Jean est en tête avec un seul point d'avance sur La Pocatière.

Christiane Legros.

A surveiller, ça s'en vient

Ouverture prochaine d'un nouveau bar

Danse canadienne tous les samedis soir

Du plaisir pour tout le monde.

HÔTEL CHATEAU BLANC

Marcel Bissonnette, prop.

St-Paul 469-3003

Les Canotiers devront-ils se contenter du 4ième rang?

Alors qu'une chance en or se présentait à eux avec la visite des Cyclones de Vanier, derniers au classement général, nos moineaux ont bêtement laissé filer ces deux points précieux et par le fait même ils s'éloignent de huit points de Ste-Foy et du 3ième rang.

Ste-Foy, inactif ce soir-là, détenait une avance de 6 points sur les Canotiers avec deux parties en main sur Ste-Foy. Aujourd'hui les Canotiers avec une partie de moins de jouée, sont maintenant à 8 points du Tanguay et du 3ième rang. Mathématiquement, les Canotiers peuvent encore accéder au 3ième rang. Mais pour le faire, il faudra que Ste-Foy perde toutes les parties qu'il lui reste à jouer et que les Canotiers gagnent leurs 4 dernières parties. Mission impossible. Donc on peut donc et déjà affirmer que nos Canotiers termineront au 4ième rang.

Pour revenir à mercredi lisons que les Canotiers ont irées de l'arrière par 4-1 avant de remonter la pente, ont été dominés toute la partie. En deuxième période Jules Simoneau et Jean-Marc Boulet se mirent en marche alors que le premier comptait 2 buts et second le premier de ses deux buts. Mais en fin de période Vanier remplaça les choses avec deux buts alors que les Canotiers étaient en désavantage numérique. En troisième Jean-Marc Boulet et deuxième et Henri Simoneau complétèrent le

pointage pour les Canotiers. Donc on peut conclure que les Canotiers affronteront les Voiliers de Beauport en quart de finale en séries éliminatoires et si les clubs de premières divisions gagnent tous leurs séries

respectives, les Canotiers éviteront leur bête noire: les Elans de Charlesbourg, pour se mesurer en demi-finale à l'Ancienne Lorette. Jacques Bernier publiciste des Canotiers.

Si vous aimez Diane Juster...
Si vous appréciez Angèle Arsenault...
Si vous raffolez de Dalida...
Vous adorerez: **PAULETTE**



Venez goûter à nos délicieuses fondues!

Tous les vendredis, samedis et dimanches au **CHANTONS-BAR DU**

Le Domaine du Lac

Montmagny 248-5738

OUVERTURE OFFICIELLE
le 21 février du
PIANO-BAR ET
SALLE DE DANSE
de la Plaza Grand Prix



En vedette:
Les P'tits
Journeault
Ouvert 4 jours par semaine du jeudi au dimanche

Salle de réception pour toutes occasions pouvant accommoder 150 personnes

C'est à ne pas manquer à la

Plaza Grand Prix

Sortie 414, Rte 20, St-Jean Port-Joli

598-3630

Les quilles

Ligue de grosses quilles féminine de Tourville
Classement au 13 février 1980.

Noms	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY
1 Lorraine Lord	9004	60		150.06	
2 Gisèle Favreau	7218	51		141.52	
3 Pauline Lajoie	8011	57		140.54	
4 Martine Favreau	8409	60		140.15	
5 Lise Bérubé	8273	60		137.88	
6 Paula Bélanger	6904	51		135.37	
7 Suzelle Thibault	8048	60		134.13	
8 Jacqueline Blier	8028	60		133.80	
9 Aline Mercier	7338	57		128.73	
10 France Gaulin	7577	60		126.28	

Scores à battre
P.H.S.I.: Paula Bélanger 206
P.H.T.I.: Lorraine Lord 515
P.H.S.E.: Lorraine Lord 640
P.H.T.E.: Jacqueline Blier 1772

Scores de la semaine
P.H.S.I.: Desneiges Blier 172
P.H.T.I.: Martine Favreau 466
P.H.S.E.: Lorraine Lord 595
P.H.T.E.: Lorraine Lord 1717

Position des équipes
1 Pauline Lajoie 31680 48 132.00
2 Lorraine Lord 31852 45 132.71
3 Gisèle Favreau 31640 40 131.83
4 Jacqueline Blier 30795 37 128.31
Martine Favreau Responsable

Ligue de Petites Quilles Les Joyeux Naufragés
Programme 8 février 80.

Position des équipes	PJ	PTT	PTS	MOY
1 Syn. Fonct Prov. G. Fontaine	60	37280	51	621.3
2 Le Bûcheron: J.P. Barde	60	36110	49	600.1
3 Marché E.B. Enr.: E. Bernier	60	35541	39	592.3
4 Serv. Pneus CTR: A. Gaudreau	60	34954	35	582.5
5 Tissus Gilles Enr.: G. Gaudreau	60	34861	31	581.
6 Emile Couture Ltée: L. Fournier	60	34439	31	573.9

Records de la ligue à battre
P.H.S. Ind. H-Claude Fréchette 233
F. Lise Proulx 217
P.H.S. Equipe: Le Bûcheron: J.P. Barde 742
P.H.T. Ind. H. Denis Gaudreau 565
F. Cécile Gaudreau 488
P.H.T. Equipe: Marché E.B. Enr.: E. Bernier 2132

Les 5 meilleures moyennes masculine & féminine
Denis Gaudreau 166.7
Jean-Paul Barde 149.2
Pierre-Paul Fréchette 140.8
Georges Fontaine 140.3
Lauréat Fournier 139.9
Colette Fournier 124.5
Lise Proulx 124.2
Georgette Proulx 118.1
Cécile Gaudreau 117.8
Monique Leclerc 117.2

Billets de saison des Canotiers

La rencontre, Charlevoix à Montmagny, qui devait avoir lieu le 10 février '80, n'a pu être présentée parce que Charlevoix a été expulsé de la Ligue Québec-Méto. Au début de la saison, nous avions vendu la série de billets de saison au coût de \$35.00 en considérant 21 rencontres. Ceux qui exigeront un remboursement pour cette partie, qui n'a pu être

présentée pour des raisons hors de notre contrôle, devront se présenter à l'aréna, le 27 février, entre 20 et 21 heures, au bureau des Canotiers. A ceux qui voudront bien aider les Canotiers en ne se prévalant pas de cette offre, nous disons: Sincère merci! Les Canotiers de Montmagny Par Maurice Rousseau Trésorier

Ligue de quilles des Chevaliers de Colomb

Conseil 6840 [Ste-Perpétue, Tourville, Ste-Félicité.]

Noms	PJ	TOT	MOY
1 Gagnon Daniel	21	3227	153.14
2 Morneau Paul-Yvon	21	2929	139.10
3 Pellerin Richard	21	2920	139.1
4 Avoine Fermont	21	2773	132.1
5 Mercier Richard	12	1562	130.2
6 Cloutier Jan-Noël	21	2717	129.8
7 Thériault Richard	18	2246	124.14
8 Lévêque Serge	6	728	121.2
9 Mercier Rosaire	18	2153	119.11
10 Bélanger Hervé	21	2256	107.9

Plus haut simple, Mercier Richard 512
Plus haut triple, Gagnon Daniel 203
Plus haut simple saison, Gagnon Daniel 203
Morneau Paul-Yvon 555
Plus haut triple saison, Gagnon Daniel 525
Plus haut simple équipe Morneau 1510
Plus haut triple équipe Morneau

Position des équipes
1 Morneau 51 points
2 Gagnon, 36 points
3 Pellerin, 31 points
4 Thériault, 27 points
Richard Mercier Publiciste

Ligue féminine de grosses quilles 1

St-Jean-Port-Joli 1979-80.

Rang, Noms	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY
1 Cécile St-Pierre	63	190	501	9472	150.22
2 Marcelle Bourgault	63	193	480	9195	145.60
3 Evelyn Lavoie	60	191	498	8684	144.44
4 Gertrude Pelletier	60	192	497	8609	143.29
5 Lise Bourgault	57	217	502	8066	141.29
6 Yvette Caron	60	181	471	8392	139.52
7 Pauline Robichaud	63	198	503	8478	134.36
8 Simone Bourgault	54	166	427	7029	130.09
9 Lina Fortin	60	172	427	7570	126.10
10 Diane Caron	59	151	428	7396	125.21

Position des équipes
J.-Maurice Langlais 98 33485 132.221
Salon Lyse 88 32757 128.101
Maç, St-Pierre & Tremblay 82 32954 130.194
Chaperon Rouge Enr. 68 32491 128.235

P.H.S. Cécile St-Pierre 177
P.H.T. Marcelle Bourgault 463
P.H.S. EQUIPE J.M. Langlais 585
P.H.T. EQUIPE J.M. Langlais 1639

A battre
P.H.S. Lise Bourgault 217
P.H.T. Pauline Robichaud 503
P.H.S. EQUIPE Maç, St-Pierre & Tremblay 610
P.H.T. EQUIPE Chaperon Rouge Enr. 1715

Ligue féminine des petites quilles de St-Jean-Port-Joli

Résultats de la semaine du 13 février 1980.

	QUI	PTS
1 L'Auvergnat	29704	91
2 Caisse Populaire St-Jean	29142	67
3 Restaurant Denis	29032	71
4 Pièces Acc. St. Jean Inc.	27951	57

L'Auvergnat
P.H.S. Annette Leclerc 183
P.H.T. Annette Leclerc 485
Caisse Populaire St-Jean 158
P.H.T. Denise C. Lafleur 426
Restaurant Denis
P.H.S. Céline Gagné 155
P.H.T. Fleurette Bérubé 386
Pièces Acc. St. Jean Inc. 186
P.H.S. Aline R. Caron 186
P.H.T. Aline R. Caron 452
A battre
P.H.S. Annette Leclerc 195
P.H.T. Denise C. Lafleur 452
Gisèle G. Dureau, statisticienne

LIGUE DE QUILLES ST-JEAN-ST-AUBERT

STATISTIQUE AU 04-02-80

Pos: Equipes	PJ	PHS	PHT	TOT	PTS
1 L'Artisan	60	743	2006	37403	66
2 Caisse Populaire	60	722	2014	37363	61
3 Port-Joli Auto	60	737	2023	37592	55
4 Pain Samson	60	705	1970	36910	52
5 Vulcanisation Desrosiers	60	708	1957	37098	51
6 Garage Deschênes	60	699	1993	36845	40
7 Laurendeau et Frère	60	711	1965	36518	39
8 Garage Pellerin	60	736	1959	36366	36

P.S. Equipes
1 Hervé Caron 60 210 575 10463 174.23
2 Vital Lapointe 60 197 552 9976 166.16
3 Paul Deschênes 57 224 572 9365 164.17
4 Gaston Lemieux 54 213 556 8865 164.09
5 Roland St-Pierre J. 57 213 546 9283 162.49
6 Denis Lair 57 200 533 9246 162.12
7 Henri Pelletier 60 210 523 9697 161.37
8 Jean Claude Cormier 60 199 535 9682 161.22
9 Lucien Caron 57 222 588 9160 160.40
10 Michel Chouinard 60 202 539 9618 160.18

Record semaine
P.H.S. IND. Lucien Caron 206
P.H.T. IND. Hervé Caron 565
P.H.S. EQU: Port-Joli Auto 684
P.H.T. EQU: Port-Joli Auto 1989.

Record année
P.H.S. IND. Roland St Pierre A. 230
P.H.T. IND. Lucien Caron 588
P.H.S. EQU: L'Artisan 743
P.H.T. EQU: Port-Joli Auto 2023

Moyenne d'équipes
1 Port-Joli Auto 156.50
2 L'Artisan 155.75
3 Caisse Populaire 155.50
4 Vulcanisation Desrosiers 153.75
5 Pain Samson 153.75
6 Garage Deschênes 152.00
7 Laurendeau et Frère 151.00
8 Garage Pellerin 151.00
Moyenne 32 joueurs (154.00)
Conrad Legros, secrétaire

Ligue de quilles ABBM

Classement des équipes au 11 février 1980.

Equipes	PJ	QUI	PTS	TOT	MOY
1 Les Ecumeux	285	33754	6	99	118.4
2 Les Etanches	285	33484	8	97	117.4
3 Les Robineux	285	32800	2	74	115.0
4 Les Bouchons	285	32093	6	72	112.4
5 Les Ivrognes	285	31916	2	62	111.9
6 Les Saoulons	285	31584	0	52	110.8

Moyenne individuelle
Nom PJ PTS MOY
1 Mario Gaudreau 57 7713 135.3
2 Gérard Chabot 57 7590 133.1
3 Eugène Leclerc 57 7482 131.2
4 Gilles Robin 9 1151 127.8
5 Raymond Gaumont 57 7258 127.3
6 Georges Masson 57 7175 125.8
7 Gaëtan Nicole 57 7163 125.6
8 André Tremblay 57 7048 123.6
9 Clément Boulet 57 7021 123.1
10 Claude Langlois 57 6961 122.1

Record à battre, Plus haut triple, Plus haut simple.
Equipe: 1907, Saoulons: 755, Ecumeux
Individuel [H]: 577, Mario Gaudreau: 234 M. Gaudreau
Individuel [F]: 447, Gisèle Labrecque: 187, G. Labrecque

FEV. 22-23-24 VEN. SAM. DIM.

LE MEILLEUR DE FUNES DEPUIS 10 ANS!

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
2ième GRAND FILM

LA BRIGADE DES ANGES
Elles sont 7, jeunes, superbes et invincibles!

CENTRE RECREATIF STE-PERPETUE
Ste Perpetue 359 2444

Desormais l'espace appartient à 007

Là où tous les autres ont échoués, James Bond revient plus électrifant que jamais!

EN VERSION FRANÇAISE

ROGER MOORE JAMES BOND 007 MOONRAKER

Starring Lois Chiles Michael Lonsdale as Drax Richard Kiel as Jaws and Corinne Clery

2e film: Quand la panthère rose s'en mêle
Du 22 au 24 février

Représentation spéciale dimanche à 1.30 hre. Admission: \$1.50 (Moins 14 ans)

Cinéma PORT-JOLI
St-Jean Port Joli 598-6403
Affiliation - Ciné Agence

2 fois la vitesse du son et soudain... la terreur! POUR TOUS

AÉROPORT 80 CONCORDE

version française de "AIRPORT 80 concorde"
un film de David LOWELL RICH
avec
ALAIN DELON · SUSAN BLAKELY
ROBERT WAGNER · SYLVIA KRISTEL

2e film: Peter Falk dans:
Têtes vides cherchent coffre plein
Représentation de AIRPORT 80
dimanche à 2 heures.
Du 22 au 25 février

Cinéma POCATIÈRE
807, 4ième avenue 856 1862
Affiliation - Ciné Agence

Ligue Intermédiaire L'Islet

"Thériault Auto et Barnabé Meubles remportent la première partie"

Dans les premières parties des séries éliminatoires de la ligue Molson l'Islet, les équipes de Ste-Perpétue et Ste-Lucie ont pris une avance de 1 à 0 dans des séries 4 de 7.

Dans la série "A" les champions de la cédule régulière ont vaincu les Matériaux Blanchet par le pointage de 7 à 6. Dès les

débuts les hommes de Raynald Cloutier ont profité de la nervosité de leurs adversaires pour prendre rapidement les devants. Claudel Chouinard et Raynald Cloutier ont marqué en l'espace de 17 secondes à 5.02, Marc-André Caron a réduit l'écart mais une minute plus tard Jocelyn St-Pierre a donné la priorité

de deux buts à son équipe. En deuxième deux buts de part et d'autre ont porté le pointage 5 à 3 en faveur du Ste-Perpétue. Raynald Cloutier et Marc Robichaud pour Thériault Auto et Marc-André Caron et Pierre Litalien pour St-Pamphile. En troisième la lutte est restée contestée jusqu'à la fin le St-Pamphile revenant

toujours de l'arrière pour réduire la marge mais le quatrième but de Raynald Cloutier à 19.53 est venu sceller la partie malgré un but des Matériaux à 19.59. Oliva Guillemette a marqué à 2 reprises en troisième pour St-Pamphile.

Dans la série "B" les hommes de Nicolas Turcotte ont joué de façon impeccable pour finalement l'emporter par le pointage 4 à 2 dans sa série sur le Tourville. La première période fut celle des gardiens Couette et Thibault qui furent impeccables. En deuxième les attaques se sont continuées de part et d'autre mais les subires ont tenu leur équipes dans la partie et le premier but est survenu seulement à 13.07 quand Bruno Couette a inscrit son équipe au pointage.

Lucie avec son deuxième but à 14.56. Denis Pelletier a redonné espoir aux partisans du Tourville en réduisant la marge. Mais à 18.20, Alain Gauthier comptait le 4e but du Barnabé Meubles. Le Tourville n'a pas lâché et à 19.28 Christian Langlois a réduit l'écart à deux buts mais il se faisait tard.

Cette partie fut dénuée de rudesse et seulement 4

punitions mineures ont été décernées. Les prochaines parties auront lieu vendredi le 22 février à 8 hres Ste-Lucie contre Tourville et à 10 hres Matériaux Blanchet vs Ste-Perpétue. Dimanche se sera les 3e parties alors qu'à 1 h. 15 le St-Pamphile vs Thériault Auto et à 3h. 15 le Tourville sera opposé au Barnabé Meubles. Claude Turgeon.

La Fédération de billard sollicite la participation de tous les amateurs

A la fin de l'année 1979 a eu lieu le lancement officiel de la Fédération de Billard du Québec Inc. Cette Fédération détient une charte provinciale dûment reconnue par le Ministère des Institutions Financières. Les fondateurs estiment que cette association vient combler un besoin qui répond à l'attente de tous les joueurs de billard de notre province.

Cette structure a pour but de regrouper tous les intéressés, joueurs, manufacturiers, propriétaires ou autres, en vue de promouvoir de façon générale la pratique de ce sport au Québec. Pour y arriver, la Fédération compte nommer des directeurs dans tous les coins de la province afin d'avoir un moyen de communication rapide et efficace avec tous les amateurs de toutes les régions. On désire également créer un règlement uniforme pour tous les jeux de billard. Le but ultime est d'amener le billard à la télévision afin que ce divertissement reçoive sa part de publicité, comme tous les autres sports. La Fédération espère également promouvoir la tenue annuelle d'un tournoi provincial de billard pour déterminer un champion québécois qui irait représenter notre province au tournoi mondial de billard qui a lieu à chaque année aux États-Unis.

Pour réaliser ses objectifs, la Fédération de Billard du Québec Inc. a besoin de l'appui, la collaboration et la participation de tous les amateurs. Seuls, les membres de l'exécutif sont conscients qu'ils ne pourraient pas réaliser beaucoup, et c'est pourquoi ils lancent un appel général au regroupement, à la solidarité et à la discipline des joueurs afin que le billard retrouve la place qui lui revient dans le vaste monde du sport.

Pour obtenir de plus amples informations ou pour devenir membre, il suffit de

s'adresser au président Québec Inc. Jacques Sioui ou au secrétaire Euclide Verret à l'adresse suivante: Fédération de Billard du Village des Hurons Province de Québec, G0A 4V0 Tél.: (418) 842-3244.

Hockey

Ligue de Hockey mineur Pascal-Taché

Classement général.					
Équipe	PJ	PG	PP	PN	PTS
Bantam	17	10	4	3	23
L'Islet-Sud	18	8	9	1	17
La Pocatière	19	5	10	4	14
Compteurs					
Bruno Dumais, La Pocatière			34	19	53
Robin Anctil, L'Islet-Sud			16	15	31
Mario St-Pierre, L'Islet-Sud			15	11	26
Dominic Dubé, La Pocatière			13	13	26
Normand Gendron, La Pocatière			7	19	26
Midget					
La Pocatière	18	13	5	0	26
L'Islet-Sud	17	11	6	0	22
L'Islet-Nord	19	3	16	0	6
Compteurs					
Michel Théberge, La Pocatière			20	19	39
Mario Arbour, La Pocatière			16	10	26
Jean-Louis Hudon, La Pocatière			6	18	24
Sylvain Bélanger, La Pocatière			14	7	21
Tony Pelletier, L'Islet-Sud			8	10	18
Mario Chouinard, Statisticien.					

AU SALON BAR



En vedette les 20, 21, 22, 23, 24 février et les 27, 28, 29 février et 1er et 2 mars

Louis Morin

Tél. 856-2206
 Criez François Collet
 GALERIES LA POCATIÈRE

En troisième, le Ste-Lucie a continué à attaquer et à 2.14 Germain Couette donnait l'avance 2 à 0 pour le Barnabé Meubles. Les hommes d'André Bélanger ont redoublé d'efforts et si de la tenue sensationnelle du gardien de Ste-Lucie ils auraient crié l'égalité. Germain Couette à 12.24 a porté l'avantage 3 à 0 pour le Ste-



En vedette cette semaine Du 21 au 24 février Marie et Bertrand

AUBERGE DU TOURISTE
 St-Jean Port-Joli
 598-3292

On vous en met PLEIN LES YEUX 7 JOURS PAR SEMAINE

Le Motel Carol de Québec et l'Espinay vous invitent



SPECTACLE CONTINUEL Du jeudi au dimanche Danseuses entre les SPECTACLES

En vedette du 21 au 24 février SKY BLUE

DANSEUSES TOUS LES JOURS De 16 hres. à la fermeture

A VENIR: MADRIDS Le couple érotique par excellence

BAR SALON L'ESPINAY
 NOUVELLE ADMINISTRATION: Roger Proulx et Nelson Gagnon
 Rte 132 est, Montmagny 248-9040

Un programme plein de bon "sang"

**ENFIN!
UNE COMÉDIE QUI A DU MORDANT!**

POUR TOUS

Saviez-vous que vous pouviez mourir de rire en voyant un film de vampire?

LE VAMPIRE DE CES DAMES

George Hamilton - Susan Saint James - Richard Benjamin

Love At First Bite

Les cinémas Lafontaine 1 et 2 sont maintenant ouverts le dimanche après-midi à compter de 1.30 hre.

Deux vieux routiers s'en donnent à coeur joie lors d'une randonnée remplie de gags, d'action et d'embûches!



"SACRÉE BALADE POUR LES GROS BRAS"

HORAIRE:
Bras: 7.30 hres.
Dames: 9.00 hres.

DU 22 AU 28 FEVRIER
cinéma **LAFONTAINE 1**
Montmagny 248 1454

UN FILM A VOIR ET A REVOIR

L'important est de ne jamais désespérer

L'Express de Minuit
(MIDNIGHT EXPRESS)

18ANS Adultes



COMPLÉMENT DE PROGRAMME:
Le drame d'un père à la recherche de sa fille dans le monde de la pornographie

ADOLESCENTE EN FUITE
GEORGE C. SCOTT
V.F. de SEASON HUBBLEY, PETER BOYLE
(HARDCORE) un film de PAUL SCHRADER



Horaires du 22 au 28 février;
Fuite: 7.30 hres. Minuit: 9.00 hres.

cinéma **LAFONTAINE 2**
Montmagny 248 1454

VOUS POUVEZ OBTENIR TOUT CE QUE VOUS VOULEZ DANS UN RESTAURANT DE CAMIONNEURS!

18ANS Adultes

L'AMOUR chez les



POIDS LOURDS



La projection débute à 7:30 hres

PLUS

la RECHERCHE de l'EXTASE

DU 22 AU 28 FEVRIER

cinéma **TACHE**
Montmagny 248 6901



Pourquoi chercher plus loin?



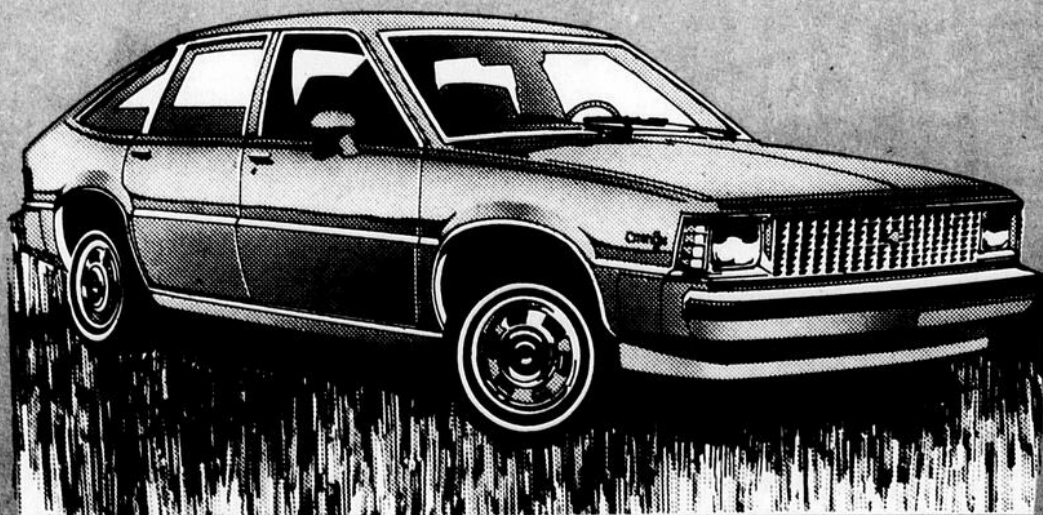
PLOURDE AUTO INC. A UNE OFFRE FANTASTIQUE A VOUS FAIRE!

Pour prouver sa reconnaissance à tous ses clients, Plourde Auto Inc. débute l'année du bon pied.

Jusqu'au 31 mars 1980, chaque acheteur d'automobile ou camion d'une demi-tonne neuf ou usagé de plus de \$1,000. se méritera ses plaques 1980 incluant les frais d'immatriculation et d'assurance du gouvernement.

(Cette offre n'est pas valide pour tout achat fait après cette date)

NE MANQUEZ PAS CELA



Location court et long terme:
856-2621 ou 856-1549

C'est l'endroit qu'il vous faut fréquenter!

 **plourde**
la pocatière, qué.

Maurice Anctil

La Pocatière
856-3273

Claude Lizotte
La Pocatière
856-2621

Valmont Lizotte
La Pocatière
856-3658

A St-Pamphile pour l'automobile, s'adresser à:

Lewis Roy
356-3350